



**HAL**  
open science

# Évaluation de l'impact des actions de dénormalisation du tabac

Lucie Colin

► **To cite this version:**

Lucie Colin. Évaluation de l'impact des actions de dénormalisation du tabac. Santé publique et épidémiologie. 2022. hal-04479526

**HAL Id: hal-04479526**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04479526v1>**

Submitted on 27 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES**

## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : [ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr)  
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



UNIVERSITÉ DE LORRAINE  
École de Santé Publique

Master 2  
« Santé publique et environnement »

Parcours :  
« Intervention en promotion de la santé »

ÉVALUATION DE L'IMPACT  
DES ACTIONS DE DÉNORMALISATION DU TABAC :  
EXEMPLE DES « PARCS SANS TABAC » À STRASBOURG

Présenté par Lucie COLIN

Maitre de stage :  
Madame PONSIN Noémie

Guidant universitaire :  
Madame MILLOT Isabelle

Mémoire 2021-2022

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné et aidé dans la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier ma directrice de mémoire Mme Millot, Directrice de l'Ireps Bourgogne Franche-Comté et chargée d'enseignement en santé publique à la Faculté de médecine de Bourgogne, pour sa disponibilité, son suivi et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Un grand merci également à toute l'équipe du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer pour leur accueil chaleureux. Je tiens à remercier plus particulièrement Noémie Ponsin, Chargée de prévention et tutrice de stage, pour m'avoir fait découvrir le sujet qui a guidé mon mémoire et pour son encadrement, sa bienveillance et sa confiance.

J'aimerais également remercier Marie Anselm, Chargée d'études à l'Observatoire régional de la santé Grand Est, pour sa disponibilité et son aide précieuse dans le traitement de données via LimeSurvey et Excel.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers ma famille et mes amis qui m'ont apporté un soutien constant et des encouragements tout au long de ce master. Également, Manuela, Joffrey et Alix pour avoir relu et corrigé mon mémoire. Leurs conseils de rédaction ont été très précieux.

À toutes ces personnes, je présente mes remerciements et ma gratitude.

TABLE DES MATIÈRES
--------------------

REMERCIEMENTS .....	2
TABLE DES MATIÈRES .....	3
ABRÉVIATIONS .....	5
INTRODUCTION .....	6
CONTEXTE .....	7
<b>1. Les mesures de la Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac</b> .....	<b>7</b>
<b>2. Les dispositifs de lutte contre le tabagisme en France</b> .....	<b>7</b>
<b>3. Le coût du tabac en France</b> .....	<b>9</b>
<b>4. La démarche de « dénormalisation du tabac »</b> .....	<b>9</b>
<b>5. En région Grand-Est</b> .....	<b>9</b>
<b>6. La Ligue contre le cancer</b> .....	<b>10</b>
OBJECTIFS .....	13
I. MÉTHODE .....	13
<b>1. Indicateurs d'évaluation</b> .....	<b>13</b>
<b>2. Comité de pilotage et groupe de travail</b> .....	<b>17</b>
<b>3. Méthodologie d'enquête</b> .....	<b>17</b>
- Analyse des rapports d'activités du projet .....	17
- Les enquêtes de terrain .....	17
II. RÉSULTATS .....	21
<b>1. Synthèse de l'analyse des rapports d'activités du projet « Parcs sans tabac »</b> .....	<b>21</b>
<b>2. Synthèse des entretiens</b> .....	<b>23</b>
a. Les forces.....	23
b. Les faiblesses .....	24
c. Les opportunités .....	25
<b>3. Synthèse des résultats des questionnaires</b> .....	<b>26</b>
a. Connaissance du dispositif « Parcs sans tabac » .....	27
b. Opinion concernant le dispositif « Parcs sans tabac ».....	28
c. Respect de la mesure « Parcs sans tabac » .....	29
d. Axes d'amélioration à l'appropriation et au respect de la mesure « Parcs sans tabac » .....	29
e. Consommateurs de tabac .....	29
<b>4. Synthèse de l'observation</b> .....	<b>29</b>
III. DISCUSSION .....	30
<b>1. Mise en perspective des résultats</b> .....	<b>30</b>
<b>2. Analyse critique du projet</b> .....	<b>35</b>
a. Choix d'investigation .....	35
b. Limites de l'étude .....	36
c. Perspectives du projet .....	36
d. Analyse personnelle de l'étude .....	37
CONCLUSION.....	38
Bibliographie.....	39

Sommaire des annexes .....	43
Annexe 1 : Diagramme de Gantt .....	44
Annexe 2 : Grille d’entretien semi-directif .....	45
Annexe 3 : Grille d’entretien focus groupe.....	49
Annexe 4 : Synthèse entretien semi-directif .....	52
Annexe 5 : Synthèse Focus Groupe .....	56
Annexe 6 : Liste des parcs labélisés sans tabac .....	64
Annexe 7 : Questionnaire d’enquête auprès des usagers des parcs .....	64
Annexe 8 : Synthèse questionnaire auprès des usagers des parcs .....	68
Annexe 9 : Questionnaire usagers des parcs de Strasbourg.....	69
Annexe 10 : Flyer « Parcs sans tabac ».....	70
Annexe 11 : Protocole d’observation.....	70
Annexe 12 : Journal de bord des interventions dans les parcs.....	73
Annexe 13 : Répertoire de la présence de signalétique aux entrées des parcs .....	74
Annexe 14 : Cartographie de la présence de signalétique, exemple du Parc du Heyritz.....	74
Annexe 15 : Améliorations citées par les usagers .....	75
Annexe 16 : Questionnaire auprès des agents de la collectivité .....	75
Annexe 17 : Questionnaire de satisfaction étudiants en service sanitaire .....	79
RÉSUMÉ : .....	81

Index des tables
------------------

Tableau 1: Indicateurs de résultats.....	14
Tableau 2 : Indicateurs de processus .....	16
Tableau 3 : Nombre de questionnaires aboutis selon le parc investi .....	26
Tableau 4 : Classes d'âge .....	27
Tableau 5 : Raisons pour lesquelles l’usager est favorable à la mesure selon sa classe d’âge	28

Index des figures
-------------------

Figure 1 : Genre des personnes rencontrées .....	27
Figure 2 : Moyens de connaissance de la mesure « Parcs sans tabac » .....	28
Figure 3 : Infographie « Parcs sans tabac » 2018-2020 vs 2022 .....	34

## ABRÉVIATIONS

PNRT : Programme National de Réduction du Tabagisme

PNLT : Programme National de Lutte contre le Tabac

LCC : Ligue Contre le Cancer

AAP : Appel à projet

ARS : Agence Régionale de Santé

CCLAT : Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PRRT : Programme Régional de Réduction du Tabagisme

PRS : Projet Régional de Santé

EST : Espace Sans Tabac

RLAM : Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle

ORS : Observatoire Régional de Santé Grand-Est

IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Grand-Est

Copil : Comité de Pilotage

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

## INTRODUCTION

Le tabac demeure encore aujourd'hui la première cause de mortalité évitable, de mortalité par cancer et de mortalité avant 65 ans (1). Chaque année, plus de 8 millions de personnes meurent dans le monde, plus de 7 millions de ces décès sont dus à la consommation directe de produits du tabac et environ 1,2 million sont des non-fumeurs exposés au tabagisme passif (2). La France enregistre plus de 75 000 décès en 2015 liés au tabagisme (3). Le tabac est responsable de près d'un décès sur huit. La moitié de ces décès se situent entre 35 et 69 ans, correspondant à une réduction de l'espérance de vie de 20 à 25 ans par rapport à celle des non-fumeurs. Enfin, le nombre de décès attribuables au tabagisme chez les femmes augmente, il a été multiplié par 2,5 depuis 2000, passant de 8 027 à 19 900 en 2015.

La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabagisme une priorité de santé publique (1). Lancé en 2014, le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) a permis la mise en place d'une gouvernance nationale et régionale, la rénovation du cadre juridique sur le tabac et la mise en œuvre d'actions. Les premiers résultats sont très encourageants en matière de réduction du tabagisme quotidien chez les adolescents comme chez les adultes. En 2019, la France enregistre une baisse importante de l'ordre de 12% en deux ans avec 1,6 million de fumeurs en moins (4). Ce nombre de fumeurs en moins traduit non seulement l'arrêt du tabac par les fumeurs mais aussi la réduction du nombre de jeunes entrant dans le tabagisme. Les gouvernements français portent la forte ambition d'aider les jeunes enfants d'aujourd'hui à devenir, dès 2032, la première « génération d'adultes sans tabac ». Au rythme actuel, la réduction du tabagisme n'atteindra que 23% en 2025, seuls 32 pays seraient en mesure de franchir la barre des 30% de baisse (2).

L'objectif d'une génération sans tabac d'ici 2032 fait partie de l'actuel Programme National de lutte contre le tabac (PNLT) (1). Le deuxième PNLT 2018-2022 s'inscrit dans la poursuite du PNRT et traduit la volonté d'agir encore plus fortement avec quatre axes de lutte :

- Protéger nos enfants et éviter l'entrée dans le tabagisme
- Encourager et accompagner les fumeurs pour aller vers le sevrage
- Agir sur l'économie du tabac pour protéger la santé publique
- Surveiller, évaluer, chercher et diffuser les connaissances relatives au tabac.

La Ligue Contre le Cancer (LCC) est une association fondée en 1918 et compte 103 Comités départementaux (5). Leur objectif est à la fois de réduire les facteurs de risques liés aux cancers, tout en intervenant sur la promotion des facteurs protecteurs de ces derniers. L'enjeu est de favoriser une prise de conscience collective et individuelle des comportements à risque afin de diminuer l'apparition des cancers évitables. Depuis plusieurs années, la LCC s'inscrit dans la lutte contre le tabagisme qui est reconnu comme le premier facteur de risque de mortalité par cancer.

Entre 2018 et 2020, le Comité du Bas-Rhin de la LCC a porté le projet « Dénormaiser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » en réponse à l'appel à projet (AAP) « Fonds tabac 2018 » de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est (ARS).

Les travaux présentés dans cet écrit consistent à décrire l'impact du projet un an après la fin de ces dernières actions, dans un objectif d'amélioration de celles-ci et de poursuite de la dénormalisation du tabac.

## CONTEXTE

La mission confiée s'inscrit dans un contexte plus large de lutte contre le tabagisme qui dure depuis plusieurs décennies.

### **1. Les mesures de la Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac**

Face à la mondialisation de l'épidémie de tabagisme, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le 21 mai 2003 la Convention Cadre pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (6). Elle est entrée en vigueur le 27 février 2005. La CCLAT comprend six mesures reprises dans le programme MPOWER qui visent par des interventions efficaces à réduire la consommation de tabac :

- **(Monitor)** Surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention,
- **(Protect)** Protéger la population contre la fumée du tabac,
- **(Offer)** Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac,
- **(Warn)** Mettre en garde contre les dangers du tabagisme,
- **(Enforce)** Faire respecter l'interdiction de toute publicité, parrainage et promotion du tabac,
- **(Raise)** Augmenter les taxes sur les produits du tabac.

Ces mesures de la CCLAT ont fait leurs preuves en matière de réduction de la consommation de tabac. De nombreux pays appliquent les mesures antitabac avec l'obtention de l'effet souhaité, puisque depuis 2010 le tabagisme recule dans environ 60% des pays (2). Un rapport de l'OMS sur les tendances de la consommation de tabac démontre que depuis près de 20 ans, le nombre total de consommateurs de tabac dans le monde a diminué d'environ 60 millions, passant de 1,397 milliard en 2000 à 1,337 milliard en 2018. Cependant, le rapport émet plusieurs autres constats importants, en 2018, 43 millions d'enfants de 13 à 15 ans et 244 millions de femmes ont consommé du tabac.

### **2. Les dispositifs de lutte contre le tabagisme en France**

La loi Veil du 9 juillet 1976 est une des premières lois intervenant dans la lutte contre le tabagisme (7). Elle s'attaque principalement à la publicité, prévoit des interdictions de fumer dans certains lieux à usage collectif et impose l'inscription de la mention « Abus dangereux » sur les paquets de cigarettes. Cette loi a permis de stabiliser la consommation de tabac jusque-là en augmentation.

Cependant, les résultats n'étant pas considérés comme suffisants, la France a adopté des mesures supplémentaires (8) :

- La hausse régulière du prix du tabac, reconnue comme un puissant facteur dissuasif de l'entrée dans la consommation et une motivation forte pour amener les fumeurs à aller vers le sevrage tabagique,
- Le remboursement des substituts nicotiques, depuis 2018, remboursement à 65 % par l'Assurance maladie sur ordonnance,
- La mise en œuvre d'une stratégie de marketing social avec le mois sans tabac, lancé le 1er novembre 2016 (9), le pictogramme « femme enceinte » sur le paquet de cigarettes, l'instauration du paquet neutre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec l'augmentation de la taille des avertissements sanitaires illustrés (Ordonnance n°2016-623 du 19 mai 2016 (10)),

- L'interdiction de fumer étendue à tous les lieux publics, à usage collectif et dans les aires de jeux pour enfants (Décret du 15 novembre 2006 (11) modifiant la loi Évin du 10 janvier 1991(12)),
- L'interdiction des arômes et additifs particulièrement attractifs pour les jeunes,
- La création d'un fond de prévention du tabagisme (13),
- Le programme national de lutte contre le tabac 2018-2022.

Si la lutte antitabac conduit de nombreux fumeurs à cesser leur pratique, il est difficile de savoir quelles sont les mesures qui fonctionnent et quelles sont celles qui ne fonctionnent pas (14). Cela résulte sans doute de la combinaison de ces mesures : « le fumeur décrit par Chapman arrête sans doute à la fois parce que fumer lui coûte cher, parce que la réglementation gâche une partie de son plaisir (en lui interdisant par exemple la cigarette au restaurant) et parce que la sensibilisation aux méfaits de la cigarette empoisonne ses rapports avec ses proches ».

Une étude s'est penchée sur l'efficacité du paquet neutre du point de vue de la santé publique (15). Les résultats ont montré que l'instauration du paquet neutre en 2016 a permis de casser le packaging en tant que support publicitaire et a contribué à la mise en valeur d'avertissements sanitaires. L'adoption du paquet neutre s'est traduite par un fort impact sur la gêne ressentie par les fumeurs au moment de sortir leur paquet de tabac. Les fumeurs étaient deux fois plus susceptibles de ressentir de l'embarras suite à l'introduction du paquet neutre et l'agrandissement des avertissements sanitaires. Souligné par les auteurs de l'étude, ce sentiment de gêne est un bon indicateur du niveau de la dénormalisation du tabac. Des études antérieures ont par ailleurs démontré que le paquet neutre a tendance à renforcer les opinions négatives sur le tabagisme, à diminuer l'initiation, ainsi qu'à réduire la présence du tabac dans l'environnement global, qu'il s'agisse des bars, des restaurants ou encore des lieux fréquentés par des enfants. Il a également contribué à augmenter les tentatives de sevrage par les fumeurs. En 2018, plus de 28% des anciens fumeurs interrogés ont déclaré que l'apparence du paquet a été un facteur de motivation.

D'après une étude de l'OMS, l'augmentation des taxes reste cependant la solution la plus efficace (16). Chaque mesure d'augmentation s'accompagne systématiquement d'une réduction du nombre de consommateurs. D'autant plus que 43,6% des fumeurs déclarent que cette augmentation est une motivation pour arrêter de fumer. Les hausses de prix fortes et répétées du tabac s'inscrivent dans le premier Plan Cancer de 2003-2007, avec une augmentation de plus de 42% entre 2002 et 2004 (17). L'Institut national du cancer est créé en 2004. Le 2ème Plan cancer 2009-2013 comprend l'apposition des avertissements sanitaires illustrés sur les paquets de cigarettes, le renforcement de la politique d'aide au sevrage tabagique et de la protection des mineurs face au tabagisme. Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Plan Cancer de 2014-2019, le premier programme national de réduction du tabagisme (PNRT) a été lancé en septembre 2014. Il portait des ambitions fortes de réduction du tabagisme d'ici 2019 dont une baisse de 10% des fumeurs quotidiens de 18 à 75 ans.

D'après le Bulletin épidémiologique hebdomadaire de 2019 (18), parmi cette tranche d'âge trois français sur dix de 18-75 ans déclaraient fumer (30,4%) et un quart fumait quotidiennement (24,0%). La prévalence du tabagisme est passée de 28,5% de fumeurs quotidiens en 2014 à 24,0% en 2019. Les mesures réglementaires et de prévention mises en place en 5 ans ont vraisemblablement contribué à la baisse de 4,5 points du tabagisme quotidien en France. Cependant, le niveau de prévalence du tabagisme reste élevé par rapport à d'autres pays comme le Royaume-Uni (15%), les États-Unis et l'Australie (14%).

En 2020, les pays ont dû faire face à l'arrivée de la pandémie de Covid-19. Le baromètre de Santé publique France de 2021 montre que la prévalence du tabagisme a varié entre 2020 pré-confinement et 2020 post-confinement, mais les variations de la prévalence du tabagisme quotidien ne sont globalement pas significatives (19). La prévalence du tabagisme quotidien a cependant augmenté parmi le tiers de la population dont les revenus sont les moins élevés, de 30% en 2019 à 33% en 2020. Les inégalités sociales restent ainsi très marquées en 2020, avec 15 points d'écart entre les plus bas et les plus hauts revenus. Dans un contexte actuel de crise sanitaire, psychologique, économique et sociale inédite, un des enjeux est de réinstaller une tendance à la baisse et de renforcer encore la lutte auprès des populations les plus vulnérables face au tabagisme.

### **3. Le coût du tabac en France**

Le tabac pèse lourdement sur les dépenses de santé des pays (16). En 2020, 56% des Français pensent que la vente de tabac rapporte plus à la collectivité qu'elle ne lui coûte en dépenses de santé. Or cette même année, l'industrie du tabac a rapporté à l'État français environ 16 milliards d'euros dont 11 milliards liés aux taxes, alors que le coût économique qui englobe les dépenses de soins, les cancers, les accidents vasculaires cérébraux et d'autres pathologies directement liés au tabagisme, s'élève à plus de 26 milliards d'euros par an. Le Professeur d'économie, Pierre-Alexandre Kopp, évalue le coût social à 120 milliards d'euros par an. Ce coût social représente le coût monétaire due au tabac, il prend en compte des facteurs financiers comme les recettes des taxes prélevées sur le tabac ou les dépenses de prévention et de soin mais aussi le coût humain comme la perte de la qualité de vie.

### **4. La démarche de « dénormalisation du tabac »**

Les pouvoirs publics utilisent depuis une dizaine d'années le terme de « dénormalisation » pour désigner un travail préventif capable de débanaliser une pratique tabagique fortement installée dans les mœurs (20). Fumer a longtemps été un comportement socialement valorisé. Les politiques publiques s'appuient sur l'idée que, dans la population, la perception faussée de certaines normes « tout le monde fume » induit un comportement tabagique soutenu. Depuis la mise en œuvre de cette politique de « dénormalisation » dans le courant des années 1990, un recul du tabagisme est nettement observable. Elle incite les fumeurs qui souhaitent maintenir ou renforcer leur intégration sociale à cesser de fumer pour se défaire d'une identité de plus en plus « polluée ». La démarche de « dénormalisation » vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. La « dénormalisation » consiste par l'information, la réglementation, la responsabilisation, à modifier cette perception afin d'agir sur le comportement des fumeurs.

### **5. En région Grand-Est**

Plus précisément, concernant la région Grand-Est, le Baromètre de Santé publique France établit en 2017 le tabagisme quotidien parmi les 18-75 ans à 30,1%, tandis que la moyenne nationale était de 26,9% (21). À structure d'âge identique, la région figurait au 4<sup>ème</sup> rang des régions où le tabagisme était le plus fréquent après la Provence-Alpes-Côte d'Azur (32,2%), les Hauts-de-France (30,5%) et l'Occitanie (30,3%). Le plan national se décline sous la forme d'un Programme régional de réduction du tabagisme (PRRT) adapté aux spécificités régionales. Il s'inscrit dans le 2<sup>ème</sup> Projet Régional de Santé (PRS 2) et plus globalement répond à l'exigence de réduction des inégalités sociales et territoriales en santé (22).

Dans ce contexte, l'ARS Grand-Est a lancé un appel à projet « Fonds tabac 2018 » pour soutenir des projets d'envergure en région (13).

- La ville de Strasbourg

Strasbourg, situé dans le département du Bas-Rhin, est la plus grande ville du Grand-Est avec 285 000 habitants (23). À la suite de la loi de réforme territoriale du 27 janvier 2014, la communauté urbaine de Strasbourg devient l'Eurométropole de Strasbourg. L'Eurométropole est composée de 33 communes membres. Le Centre administratif est le centre névralgique de gestion de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole, il concentre la majorité des agents administratifs de la collectivité. La ville est classée 3<sup>ème</sup> ville la plus verte de France et compte aujourd'hui 430 hectares d'espaces verts et 150 hectares de parcs urbains. La proximité avec l'Allemagne apporte une facilité d'accès pour divers produits, dont le tabac qui dispose d'une législation différente (publicité autorisée, pas de paquet neutre, prix moins élevé) (24). D'après les données du projet « Dénormaiser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg », en 2020, 22% des usagers des parcs étaient consommateurs de tabac (25).

## **6. La Ligue contre le cancer**

- Le projet « Espace sans tabac » (EST)

En 2012, la Ligue Nationale contre le cancer a déposé le label « Espace sans tabac » et engage pour la première fois la démarche de dénormalisation du tabac sur la plage du Centenaire à Nice (26). Ces espaces peuvent concerner des plages, des stades, des parcs ou encore des abords d'établissements scolaires ou de santé. Un espace sans tabac s'appuie sur une labellisation, un périmètre clair et délimité et sur la promulgation d'un arrêté municipal. Il s'agit d'une marque déposée à l'Institut national de la propriété industrielle, de sorte qu'aucun lobby ne puisse s'emparer de cette expérience. Ce projet est fédérateur, associant de nombreux acteurs, élus locaux, éducation nationale, institutions, etc. et intersectoriel, puisqu'il touche les domaines de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'Éducation nationale. L'objectif est d'aboutir à la dénormalisation du tabagisme, c'est-à-dire à l'évolution des normes sociales. Il s'agit de changer la perception du tabac et d'impacter la consommation, de sorte qu'elle devienne moins désirable, moins acceptable et moins accessible. Les Espaces sans tabac dénormalisent le tabagisme afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour la santé. Une enquête a été menée par IPSOS en janvier 2020 montrant que lorsqu'il s'agit de protéger l'entourage de la fumée du tabac dans certains lieux, l'adhésion est élevée et particulièrement lorsque les enfants y sont présents (27). Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à 89% dans les parcs et jardins publics, 86% aux abords des établissements scolaires et 81% sur les plages.

Les objectifs du label Espace sans tabac sont (28) :

- Protéger les jeunes : interdire de fumer dans les lieux publics est une stratégie recommandée par le Centre International de Recherche sur le Cancer afin de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée dans le tabagisme des jeunes.

- Encourager l'arrêt du tabac, les EST limitent les possibilités de fumer, réduisent l'acceptabilité sociale du tabagisme et accroissent le soutien aux mesures nationales de lutte contre le tabagisme.

- Préserver l'environnement de la pollution des mégots de cigarettes, un mégot contient des milliers de substances chimiques, pollue à lui seul 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Le coût de ramassage des mégots est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux. Il est estimé à 38 euros par habitant et par an.

- Le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer

Le Comité du Bas-Rhin de la LCC a déployé le projet « EST » en 2014 dans les Communes et Villes bas-rhinoises avec pour vocation de proposer la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac (29). Les aires de jeux de Strasbourg sont les 1er EST du département du Bas-Rhin. En juin 2015, un décret national interdisant de fumer dans les aires de jeux est voté. Le Comité et la ville de Strasbourg souhaitent poursuivre et développer ce projet. En novembre 2017, le premier « Parc sans tabac » a été inauguré. Une enquête menée par le Comité et la Ville a mis en évidence que 64% des personnes interrogées étaient favorables à l'interdiction de fumer dans le parc et 67% souhaitent étendre l'interdiction à tous les parcs de la ville. Le Comité et la ville de Strasbourg ont alors décidé de collaborer ensemble sur l'extension de cette mesure à tous les parcs et présenter une signalétique « Parc sans tabac » et une modification de la réglementation à l'entrée de tous les parcs publics de la ville. En juin 2018, un arrêté municipal est voté : tous les parcs de Strasbourg sont déclarés sans tabac, applicable à partir du 1er juillet 2018 à 37 parcs de la ville.

Les actions de dénormalisation du tabagisme dans les espaces publics visent à plus long terme à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac, éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants, promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, préserver l'environnement (aires de jeux, squares, abords des écoles etc.), des mégots de cigarettes polluants et incendiaires et rompre le lien entretenu par l'industrie entre le tabac et les loisirs.

Dans le même temps, l'ARS Grand-Est lance un appel à projet « Fonds Tabac 2018 » dans le cadre de mise en œuvre du plan régional de lutte contre le tabac. Le Comité du Bas-Rhin de la LCC a déposé le projet : « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg », accompagnant la mesure « Parcs sans tabac » (30). Le projet a été financé par l'ARS Grand-Est et le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle (RLAM) de juin 2018 à décembre 2020. Il a été mis en œuvre en collaboration avec la Ville de Strasbourg, l'Observatoire Régional de Santé Grand-Est (ORS) et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Grand-Est (IREPS).

Les actions mises en œuvre dans ce projet s'inscrivent dans la démarche de « dénormalisation du tabac » :

- Information des Strasbourgeois par la mise en place de signalétiques «Parc sans tabac» dans 37 parcs de la ville et une communication médiatique.
- Sensibilisation des usagers des parcs par l'intervention de médiateurs tabac via des étudiants en service sanitaire de filières médicales et paramédicales.
- Accompagnement des agents de la collectivité de la ville de Strasbourg grâce à des temps d'échanges sur l'action.
- Dynamisation territoriale en prévention du tabagisme par la mise en place d'actions en collaboration avec les acteurs locaux.

Ce projet mené par le Comité du Bas-Rhin de la LCC est qualifié d'expérimental. C'est l'un des premiers à mettre en œuvre des actions de dénormalisation du tabac via une méthode complexe, mêlant la communication et la médiation auprès des citoyens dans des parcs publics. L'objectif visait à « faire évoluer les représentations » des usagers des parcs concernant la consommation de tabac. C'est-à-dire, tendre au fait qu'il soit anormal de voir des personnes fumer dans un parc à Strasbourg, avec l'adhésion des usagers à la mesure « Parcs sans tabac ».

Ces différentes actions s'inscrivent de manière générale dans la promotion de la santé définie par l'OMS comme « un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. Elle consiste à permettre aux individus de mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer leur santé. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé. » (31). Les actions de promotion de la santé s'appuient sur les déterminants de la santé, dans ce contexte, il s'agit des déterminants de la consommation tabagique.

Il s'agit désormais de savoir où en est l'appropriation et le respect de la mesure « Parcs sans tabac » par les usagers des parcs strasbourgeois. Il est question plus précisément d'évaluer l'impact du projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » environ un an après sa fin. La notion d'impact d'un projet est plus globale que la notion de résultats (32). Les résultats sont des changements directement liés aux objectifs du programme tandis que l'impact regroupe l'ensemble des changements directs et indirects, voulus ou non voulus.

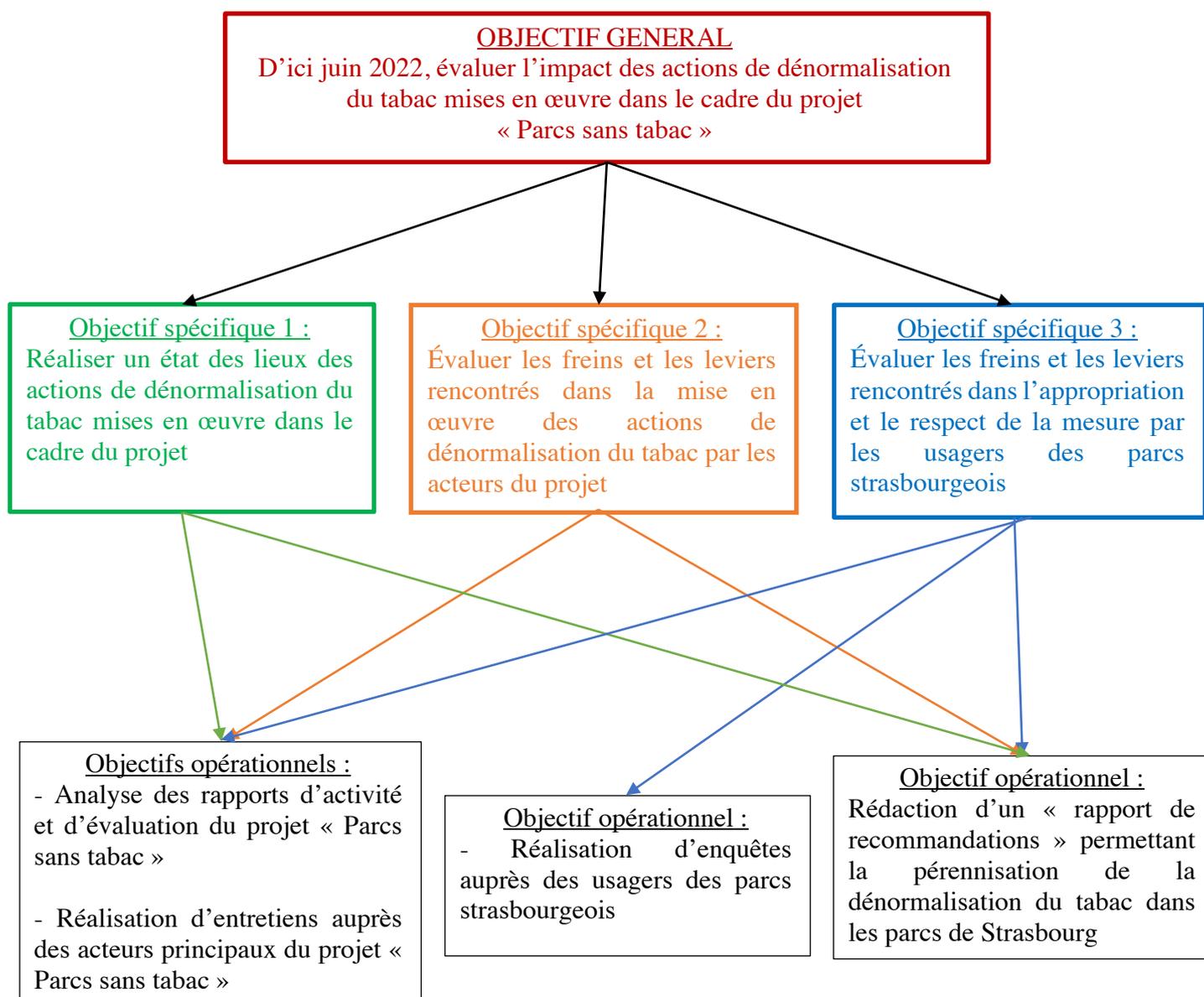
Plusieurs questionnements ont été identifiés, tout d'abord, est-ce que la mesure a eu un impact sur les représentations et les comportements des usagers des parcs ? Les représentations sont définies en psychologie sociale comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (33). Le concept de « représentation sociale » sera utilisé ici. Il permet de mieux comprendre les individus et les groupes en analysant la façon dont ils se représentent eux-mêmes, les autres et le monde. Il s'agit d'analyser les représentations qu'ont les usagers à propos de l'interdiction de fumer dans les parcs, sont-ils favorables, défavorables et pour quelles raisons ? Est-ce que d'après eux la mesure est respectée par l'ensemble des usagers ? Les comportements sont l'ensemble des réactions objectivement observables d'un sujet (34). Il s'agit ici du comportement des usagers des parcs en lien avec la consommation tabagique. Est-ce que certains usagers consomment du tabac dans les parcs ? Est-ce qu'ils ont bien connaissance de la mesure ?

Il s'agit d'étudier d'un point de vue global, **est-ce que les actions mises en œuvre dans le cadre du projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » ont favorisé la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg et comment poursuivre la dénormalisation du tabac dans ces parcs de manière efficace ?**

Le livrable final sera la rédaction d'un « rapport de recommandations » permettant de pérenniser la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg.

Dans la suite de ce mémoire, le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » sera dénommé le projet « Parcs sans tabac ».

## OBJECTIFS



## I. MÉTHODE

Il s'agit ici d'évaluer les impacts des actions de dénormalisation du tabac initiées par le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer auprès des usagers des parcs de Strasbourg. L'évaluation d'une action vise à apprécier son déroulement et mesure son efficacité et ses résultats (35). Il existe deux types de résultats, les résultats recherchés définis dans les objectifs et les conséquences inattendues, c'est-à-dire les impacts positifs ou négatifs. Elle contribue également à l'amélioration de la qualité des actions menées auprès des populations.

### 1. Indicateurs d'évaluation

Pour évaluer l'atteinte des objectifs de cette étude et les conséquences des actions, des indicateurs de résultats et de processus ont été formulés à partir du guide d'accompagnement à l'évaluation de l'Ireps « Évaluer vos actions en éducation et promotion de la santé » (35).

▪ Tableau 1: Indicateurs de résultats

OBJECTIFS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	OUTILS D'ÉVALUATION	QUI ÉVALUE	QUAND
<u>Objectif spécifique 1 :</u> Réaliser un état des lieux des actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre dans le cadre du projet	Identifier des leviers et des freins à la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac dans les parcs  Identifier des axes d'amélioration favorisant la poursuite de la dénormalisation du tabac dans les parcs	Identification des principaux leviers et freins au processus de mise en œuvre du projet  Proposition d'améliorations permettant une mise en œuvre efficace des actions de dénormalisation du tabac	Rapports d'activité et d'évaluation du projet	Stagiaire	Lecture des documents
<u>Objectif spécifique 2 :</u> Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac par les acteurs du projet	Identifier des leviers et des freins à la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac dans les parcs  Identifier des axes d'amélioration par les acteurs du projet favorisant la poursuite de la dénormalisation du tabac dans les parcs  Identifier les impacts des actions de dénormalisation du tabac du projet	Identification des principaux leviers et freins par les acteurs à la conception et la réalisation du projet  Propositions d'améliorations permettant une mise en œuvre efficace des actions de dénormalisation du tabac  Identification par les acteurs des impacts liés au projet	Entretiens avec les acteurs du projet	Stagiaire	Analyse des entretiens
<u>Objectif spécifique 3 :</u> Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans l'appropriation et le respect de la mesure par les usagers des parcs strasbourgeois	Identifier des leviers et des freins à l'appropriation et au respect de la mesure « Parcs sans tabac » par les usagers  Identifier des axes d'amélioration par les usagers des parcs favorisant la poursuite de la dénormalisation du tabac dans les parcs	Identification des principaux leviers et freins à l'appropriation et au respect de la mesure par les usagers  Au moins deux idées d'actions réalisables ont été citées par les usagers	Questionnaires auprès des usagers des parcs	Stagiaire	Analyse des questionnaires

	<p>Identifier l'impact du projet à ce jour sur les usagers</p>	<p>Pourcentage d'utilisateur ayant connaissance du dispositif supérieur à 50%*</p> <p>Pourcentage d'utilisateur ayant vu la signalétique à l'entrée du parc supérieur à 50%*</p> <p>Pourcentage d'utilisateur favorable à la mesure supérieur à 90%*</p> <p>Pourcentage d'utilisateur pensant que la mesure est respectée dans les parcs supérieur à 50%*</p> <p>Les 9 parcs sont pourvus d'au moins 1 panneau à une de leurs entrées**</p> <p>5 parcs sur 9 présentent peu de mégots visuellement à leurs entrées et à l'intérieur</p> <p>Moins de 10 personnes ont été vues en train de fumer dans les 9 parcs aux heures d'enquêtes</p>	<p>Observation des parcs</p>	<p>Stagiaire</p>	<p>Analyse de l'observation</p>
--	--	--	------------------------------	------------------	---------------------------------

\* Les pourcentages sont fixés en fonction de l'infographie du Bilan des réalisations du projet « Parcs sans tabac » (cf.: p.34), d'après les taux obtenus lors des médiations, afin d'être réaliste et d'étudier une possible évolution depuis décembre 2020 (25). Cette étude s'inscrit dans un contexte où n'y a plus de communication concernant la mesure « Parcs sans tabac » à part la signalétique dans les parcs et sans oublier la crise sanitaire qui a sollicité les médias et les services de la ville en 2020.

\*\* Les indicateurs de résultats concernant la présence de mégots seront à prendre avec subjectivité car il est impossible de compter tous les mégots. Leur nombre sera évalué en fonction de la subjectivité de l'enquêteur observateur. Cet indicateur participe à l'étude du respect de la mesure.

▪ Tableau 2 : Indicateurs de processus

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	OUTILS D'ÉVALUATION	QUI ÉVALUE	QUAND
- Analyse des rapports d'activité et d'évaluation du projet « Parcs sans tabac »	Tous les documents de référence du projet sont connus	Analyse des documents de référence du projet	Rapports d'activité et d'évaluation du projet	Stagiaire	En janvier 2022
- Réalisation d'entretiens auprès des acteurs principaux du projet « Parcs sans tabac »	Entretiens réalisés	Les 2 entretiens prévus ont été réalisés	Grilles d'entretien et synthèses d'entretien	Stagiaire	En avril 2022
	Le calendrier de réalisation des entretiens a été respecté	Les entretiens ont eu lieu entre mars et avril 2022	Diagramme de Gantt		En avril 2022
- Réalisation d'enquêtes auprès des usagers des parcs strasbourgeois	Nombre de questionnaires obtenus	Au moins 100 personnes ont répondu au questionnaire	Logiciel LimeSurvey	Stagiaire	En avril 2022 (fin des enquêtes)
	Les moyens humains prévus ont été mobilisés	4 enquêteurs prévus dans le cadre des interventions sont intervenus dans les parcs au moins une fois	Carnet de bord		En avril 2022
	Satisfaction des étudiants de leur service sanitaire sur ce projet	Les deux étudiants sont satisfaits de la formation reçue et se sont sentis préparés et à l'aise sur le terrain	Enquête de satisfaction et réunion-bilan		Réunion-bilan au Comité du Bas-Rhin
	Le calendrier de réalisation des questionnaires a été respecté	Les enquêtes ont eu lieu du mois de mars à avril 2022	Diagramme de Gantt		En avril 2022
- Rédaction d'un « rapport de recommandations » permettant la pérennisation de la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg	Rapport de recommandation rédigé	Le rapport de recommandation est imprimé et validé par la Chargée de prévention du Comité et maître de stage	Rapport de recommandation	Stagiaire Maître de stage	En juin 2022

Un Comité de pilotage (Copil) a ensuite été constitué, étant indispensable dans la gestion de projet et destiné à garantir le bon déroulement d'un projet, ainsi qu'un groupe de travail.

## 2. Comité de pilotage et groupe de travail

Le Copil a été formé avec la Chargée de prévention, le Chargé de mission et la Directrice du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer.

### - Réunion de lancement

La présentation portait sur le contexte dans lequel s'inscrit la mission confiée ainsi que le livrable final, la problématique, les objectifs puis les outils d'enquêtes et le calendrier du projet sous la forme d'un diagramme de Gantt (Annexe 1). À la suite de cette réunion, un groupe de travail a été formé avec la Chargée de prévention pour reformuler les termes des problématiques et des objectifs et fixer les jalons du calendrier.

Une réunion de Copil présentant l'avancée du projet n'a pas pu être réalisée suite à un manque de temps lié à la réalisation des enquêtes et aux différents plannings de l'équipe. Les échanges ont eu lieu selon les besoins par mail et sous forme d'entretiens informels.

### - Réunion de fin de projet

Cette réunion était initialement prévue le 10 mai mais est reporté au 07 juin suite à des impératifs d'emplois du temps. Le Chargé de mission ne sera pas présent car il n'est plus en poste à la Ligue. La Cheffe de projet du service santé et autonomie de la ville de Strasbourg a été conviée suite à l'entretien réalisé auprès d'elle. Elle souhaite avoir un retour sur l'analyse des données recueillies. L'objectif est de présenter les résultats et ouvrir la discussion sur les constats et perspectives du projet « Parcs sans tabac ».

## 3. Méthodologie d'enquête

Pour répondre aux objectifs de cette étude, des outils ont été utilisés permettant de recueillir des données qualitatives et quantitatives.

### - Analyse des rapports d'activités du projet

Le Comité du Bas-Rhin de la LCC a mis à disposition le Bilan des réalisations du projet, les rapports d'évaluation menés par l'Ireps sur la démarche de médiation et l'ORS sur les données recueillies lors des médiations ainsi que les conventions avec les financeurs. Une analyse de ces documents a été réalisée.

### - Les enquêtes de terrain

#### a. Les entretiens

Une étude qualitative a été réalisée via des entretiens auprès des acteurs principaux du projet « Parcs sans tabac ». Le but étant d'identifier les leviers et les freins rencontrés dans la mise en œuvre et les axes d'amélioration afin de poursuivre la démarche de dénormalisation du tabac. L'entretien est un outil qui permet de recueillir des données discursives (36).

Le premier entretien a été adressé à la Cheffe de projet du service santé et autonomie de la Ville de Strasbourg car elle a été l'interlocutrice de référence au niveau de la ville dans ce projet. Pour interviewer la Cheffe de projet, l'entretien semi-directif a paru approprié. Il donne la liberté à l'enquêté de s'exprimer ouvertement sur des thèmes pré-définis mais non figés tout en étant guidé dans ses réflexions, ce qui permet d'orienter les questions mais de ne pas influencer les réponses. L'objectif est de recueillir les représentations, opinions et points de vue de ce partenaire concernant les actions de dénormalisation du tabac.

La grille d'entretien a été construite en collaboration avec la Chargée de prévention du Comité (Annexe 2). Les thèmes portaient sur le rôle de la ville, les actions mises en œuvre et le partenariat avec le Comité du Bas-Rhin. L'entretien a été testé auprès du Chargé de mission du service prévention du Comité. À la suite de ce test, certaines questions ont été reformulées et simplifiées avec la création de sous-thèmes, apportant une meilleure cohérence dans le déroulé de l'entretien.

Un entretien focus groupe a ensuite été réalisé auprès de la Chargée de prévention, la Directrice du Comité du Bas-Rhin de la LCC et la Chargée de mission en poste sur le projet de 2018 à 2020. Les thèmes et les questions abordés auprès de ces acteurs étaient similaires, la réalisation d'un entretien collectif était ainsi adaptée. L'entretien collectif a également l'avantage de recueillir des données qualitatives et de produire une grande variété d'idées et d'opinions dans un temps relativement court (36). Il permet avant tout d'observer les interactions entre les acteurs. Les personnes interviewées avaient leur propre statut dans le projet et de ce fait des points de vue et vécus différents, ce qui permet de rebondir sur les propos et apporter des éléments supplémentaires au discours.

La grille d'entretien du focus groupe a été construite avec le regard de la Chargée de prévention sur les thèmes (Annexe 3). Les thèmes abordés étaient le rôle de l'association, le rôle propre de chaque acteur dans le projet, les actions de dénormalisation du tabac, les partenaires et l'impact du projet. Cet entretien a été testé auprès d'un membre de l'équipe prévention. Quelques questions ont été réajustées et ajoutées pour une meilleure cohérence.

#### Analyse des entretiens selon la méthodologie vue en master (37)

Les étapes d'analyse qui ont été suivies pour ces deux entretiens sont les suivantes :

- Retranscription complète de l'entretien grâce à l'enregistrement audio,
- Analyse simultanée et surlignage des premières données importantes,
- Analyse verticale avec une lecture « flottante » de l'ensemble de la retranscription,
- Rédaction d'une synthèse analytique de l'entretien (idées fortes par thèmes : Annexes 4 et 5),
- Lecture détaillée de l'entretien et notation des mots et expressions qui constituent des pistes de réponses et d'interprétation de la problématique : identification des « nœuds de sens »
- Élaboration de la grille d'analyse avec « les codes » et les mots, les expressions, les thèmes et leur valence positive ou négative,
- Relecture de la retranscription de l'entretien et des notes pour classer les extraits d'entretien dans les nœuds correspondants.

L'enregistrement audio permet de revenir sur certaines parties du discours et de prendre du recul sur les verbatim lors de l'analyse. La synthèse et la grille d'analyse des entretiens ont été travaillées avec la Chargée de prévention afin de bénéficier d'un regard professionnel.

#### b. Questionnaire

Une étude quantitative a également été mise en œuvre auprès des usagers des parcs. Il s'agit d'étudier l'impact de la mesure auprès des usagers et identifier les leviers et les freins rencontrés dans l'appropriation et le respect de la mesure afin de proposer des axes d'amélioration.

Les usagers des parcs de la ville sont les cibles directes de la mesure « Parcs sans tabac ». L'utilisation du questionnaire qui est une méthode de collecte de données quantitatives permet d'analyser les comportements, opinions ou même les attentes en quantité (38). L'objectif était d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement.

La thématique abordée était la mesure « Parcs sans tabac », c'est-à-dire l'interdiction de consommer les produits de tabac au sein des parcs publics de la ville. Les questions portaient sur la connaissance de la mesure, les représentations et opinions ainsi que les améliorations à apporter quant à la poursuite de la dénormalisation du tabac dans les parcs. Pour rappel, plus aucune communication ni action à propos de la mesure « Parcs sans tabac » n'ont été réalisées depuis décembre 2020.

La population cible de l'enquête était les usagers des parcs strasbourgeois. Toute personne se trouvant dans le parc, quel que soit son statut (jeune, adulte, parent, senior) et son activité (ballade, assis etc.). Il n'y avait pas de critère d'exclusion, excepté l'âge minimum de 18 ans afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (39). La modalité de l'âge n'était pas obligatoire à demander, l'enquêteur a estimé de lui-même l'âge de l'utilisateur. Les enquêteurs ont rempli obligatoirement la date, l'heure et le genre des usagers. Pour le reste des questions, les réponses étaient anonymes.

La ville de Strasbourg compte près de 285 000 habitants. Cependant, toute la population ne fréquente pas les parcs et le temps à disposition pour cette étude était limité. De plus, les interventions devaient être mises en œuvre en fonction des différents plannings des enquêteurs. Le recueil de 100 questionnaires minimum a ainsi été fixé, s'approchant d'un niveau de confiance de 80% pour la population globale de la ville (40). La méthode aléatoire a été choisie reposant sur le fait d'interroger « au hasard » les sujets pour élaborer l'échantillon. Il s'agit davantage d'une enquête descriptive qu'épidémiologique. L'étude descriptive permet de recueillir des données quantifiables qui peuvent être analysées à des fins statistiques portant sur une population cible.

Neufs parcs ont été choisis parmi les 37 parcs labélisés ne pouvant investir tous les parcs en cinq mois (Annexe 6). La priorisation a été faite en fonction du compte-rendu du projet « Parcs sans tabac » selon ceux ayant permis de rencontrer le plus de personnes, la superficie et la localisation des parcs. Le but étant de recueillir un nombre important de réponses pour que les résultats soient tout de même représentatifs de la population générale de Strasbourg fréquentant les parcs. Le Centre administratif est inclus car ce dernier est le lieu de travail des agents de la collectivité de Strasbourg, il fait partie du dispositif et a été labélisé « Espace sans tabac ». Des actions ont été réalisées auprès des agents dans le cadre de ce projet, recueillir leurs avis semblait pertinent.

Pour la structuration du questionnaire, des thèmes ont été identifiés avec des questions fermées permettant de recueillir des réponses standardisées et étant davantage adaptées aux traitements statistiques. Des questions ouvertes ont été posées avec des modalités de réponses à cocher par l'enquêteur afin de faciliter la prise de note et le traitement des données. Ces propositions n'ont pas été dites à l'oral pour ne pas biaiser les idées de l'utilisateur. Toutes les possibilités de réponses ont été envisagées selon nos connaissances et les précédentes enquêtes dans les parcs. Étant donné que les réponses dépendent de la subjectivité de chacun, la modalité « Autre » a été ajoutée. Une question ouverte concernait des idées d'amélioration du dispositif. La modalité « Ne se prononce pas » a été prévue pour ceux qui ne souhaitaient pas répondre à toutes ou certaines questions et a permis d'enregistrer le nombre de refus. Pour les refus la modalité « Ne se prononce pas » a été cochée pour l'ensemble des questions. Les enquêteurs ont comptabilisé en plus à l'écrit le nombre de refus, apportant une double vérification.

Le choix du mode d'administration a été la rencontre en face à face dans les parcs car il faut se rendre dans les parcs pour identifier les personnes réellement présentes et les interroger. L'enquêteur posait lui-même les questions aux enquêtés. Le questionnaire comportait au maximum 13 questions et prenait moins de 3 minutes à répondre (Annexe 7). L'objectif était de recueillir un maximum de réponses en prenant le moins de temps aux usagers.

Les thèmes abordés étaient le bien-être au sein des parcs, la connaissance et opinion du dispositif « Parcs sans tabac », le respect de la mesure « Parcs sans tabac » et la consommation de tabac. Le thème du bien-être au sein des parcs a été abordé en premier lieu pour ne pas directement engager sur le tabac et la question sur la consommation tabagique a été placée à la fin pour la même raison.

Le questionnaire a été élaboré à partir du logiciel LimeSurvey avec l'appui méthodologique de l'ORS Grand-Est. L'ORS intervient sur un autre projet du Comité en cours depuis 2021, basé sur l'expérimentation du projet « Parcs sans tabac ». Dans le cadre de ces travaux, une formation sur les outils LimeSurvey et Excel a été organisée sur 3 demi-journées pour l'équipe prévention du Comité. Un flash code a été créé pour être dirigé directement sur le questionnaire en ligne.

Pour la réalisation d'actions, le Comité recrute des étudiants dans le cadre de leur service sanitaire. La réforme du troisième cycle des études de médecine, inscrite dans le rapport annuel du PNRT 2017, précise que les étudiants doivent acquérir des connaissances et des compétences dans le champ de l'addictologie (1). L'unité d'enseignement est appelée « Service sanitaire ». Deux étudiants de la faculté de pharmacie de Strasbourg ont choisi le Comité du Bas-Rhin comme lieu de stage. Le Comité fixe un maximum de 35 heures de présence dans le cadre de leur service sanitaire. Ils ont été accueillis au Comité sur une demi-journée et ont bénéficié d'une présentation de la LCC, du projet « Parcs sans tabac », du projet d'évaluation d'impact ainsi que des informations en tabacologie et sur la dénormalisation du tabac. Un planning en ligne via « Doodle » a été créé pour fixer les créneaux ensemble sur les mois de mars et avril. L'outil d'enquête a ensuite été présenté avec des exercices de mise en situation.

Le questionnaire a dans un premier temps été testé auprès de ces deux étudiants. Ils ont pu apporter un avis extérieur sur la cohérence et la validité du questionnaire. Un des étudiants a émis l'idée de proposer le QR Code aux usagers afin de remplir les questions eux-mêmes. Cette idée a été validée et les questions ont été réajustées pour s'adapter au format auto-administré. Un encadré stipule le RGPD en début de questionnaire. Le questionnaire a aussi été testé auprès de trois collègues du Comité. Un dernier test a été réalisé en situation réelle dans un parc de la ville auprès de quatre personnes. Ces tests ont permis de valider le questionnaire d'enquête.

Les enquêteurs avaient à disposition une tablette, un porte-document avec une synthèse reprenant les éléments essentiels du questionnaire (Annexe 8) et le format papier du questionnaire sous forme de prise de note (Annexe 9). Le format papier était prévu en cas de problème de connexion ou si plus de deux personnes souhaitaient répondre aux questions en même temps. Des flyers « Parcs sans tabac » ont été mis à disposition pour les distribuer à la volonté des usagers (Annexe 10).

Les résultats obtenus ont été traités en données chiffrées et sous forme de statistiques brutes dans des graphiques et tableaux sur LimeSurvey. L'exploitation des résultats s'est faite sur le logiciel Excel où les données ont été intégrées à des tableaux croisés dynamiques permettant la mise en évidence de corrélations entre les réponses.

### c. Observation

Une observation non-participante a été effectuée en début d'intervention dans chaque parc et a été réalisée au moyen d'un protocole d'observation (Annexe 11) et d'un journal de bord (Annexe 12). Les résultats seront confrontés à ceux des autres enquêtes.

L'observation s'est attachée à recueillir les éléments constatant le respect de la mesure et la présence de la signalétique (36). Le protocole d'observation des parcs était le suivant :

RUBRIQUE : À L'ENTRÉE DU PARC : Signalétique et Présence de tabac à l'entrée du parc

RUBRIQUE : À L'INTÉRIEUR DU PARC : Présence de tabac à l'intérieur du parc

Les observations portaient sur la présence et l'état des panneaux « Parc sans tabac » aux différentes entrées des parcs, la présence de mégots, de cendriers et poubelles, d'une zone fumeuse ainsi que sur la propreté globale du parc. La mise en place de cendriers à l'entrée des parcs ainsi que la création d'une zone fumeuse sont des éléments qui ont été évoqués pour le projet « Parcs sans tabac » lors des échanges avec les services de la ville en 2018. L'état des lieux des parcs a permis de visualiser les éléments mis en place.

Le protocole d'observation a été créé à partir du logiciel LimeSurvey sous forme de questionnaire permettant d'exploiter les données quantitatives en statistique et sur Excel. Un QR Code a été créé dirigeant sur le protocole en ligne ainsi qu'un format papier pour l'éventualité d'un problème de connexion. Le test a été réalisé en même temps que celui du questionnaire sur le terrain.

Le journal de bord a également permis de suivre les interventions de terrain et de constituer un répertoire sur la présence de panneaux aux différentes entrées des parcs (Annexe 13).

## II. RÉSULTATS

### 1. Synthèse de l'analyse des rapports d'activités du projet « Parcs sans tabac »

Identification des leviers et des freins ainsi que des axes d'amélioration.

- D'un point de vue général :

#### Leviers :

- Implication politique de la Ville et soutien de l'adjoint au Maire dans la démarche de dénormalisation du tabac
- Le financement par l'ARS et le RLAM

#### Freins :

- Taille importante de la ville
- Multitude et complexité des rapports avec les services de la ville concernés
- Définition de « Parc » pas clairement définie, il existe une ambiguïté entre « parc », « square », « espace vert » et « quai »
- La situation épidémique liée à la Covid-19 (fermeture des parcs, période anxieuse, sentiment de liberticide lié au cumul de mesures sanitaires ajouté à l'interdiction de fumer etc.)

Au niveau des actions :

- Information auprès des Strasbourgeois par les signalétiques et la médiatisation :

Levier :

- Mobilisation de nombreux médias locaux, nationaux et étrangers (belges, suisses, allemand etc.) sur la diffusion de la mesure

Frein :

- Collaboration avec le service des espaces verts et de l'urbanisme en charge de la pose des panneaux

- Sensibilisation des usagers des parcs par des médiations tabac :

Leviers :

- Chargée de mission santé à temps plein
- Implication de bénévoles en période post-confinement
- L'expérience des médiations positive et pertinente. Ces interventions ont eu un impact positif sur les usagers (rapport d'évaluation de l'Ireps et de l'ORS)

Freins :

- Réalisation des médiations par les étudiants en service sanitaire : nouveau dans leur cursus, absence de réglementation universitaire, manque de motivation ressenti, complexité dans la réalisation d'un planning en adéquation avec leurs différents emplois du temps

- Accompagnement des agents de la collectivité

Leviers :

- Nombreux outils de communication mis en œuvre à destination des agents de la collectivité

Freins :

- Difficulté de disponibilité du service de santé au travail de la ville
- Peu de participation à l'aide au sevrage tabagique proposée aux agents

- Dynamisation territoriale en prévention du tabagisme

Leviers :

- Le réseau partenarial existant du Comité du Bas-Rhin et le partenariat avec les Universités de Strasbourg
- Identification du Comité du Bas-Rhin comme expert dans la démarche de dénormalisation du tabac suite au projet « Espace sans tabac »
- Implication de l'ORS Grand-Est
- Actions mises en œuvre en collaboration avec des associations locales

Freins :

- Difficulté d'identifier les acteurs du champ de la santé agissant dans le domaine de la lutte contre le tabac
- Manque de visibilité sur les actions et projets existant en lien avec la dénormalisation du tabagisme à Strasbourg

Pistes d'amélioration envisagées :

- Proposer un projet similaire à des collectivités moins grandes ou à l'échelle de « quartier »,
- Inclure et collaborer avec tous les services de la ville dès la construction du projet,
- Prévoir un plus large panel de signalétiques (panneaux plus grand etc.),
- Améliorer une communication externe régulière du projet : plan de communication anticipé, usages des réseaux sociaux de la ville, conférence de presse à des moments clés etc.,
- Amélioration de la formation des médiateurs tabac (axer sur les mises en situation).

➤ L'objectif spécifique 1 « Réaliser un état des lieux des actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre dans le cadre du projet » est ainsi validé par la mise en évidence de ces résultats.

D'autres forces et faiblesses liées à la mise en œuvre du projet et à l'efficacité des actions de dénormalisation du tabac ont été identifiées suite aux enquêtes.

## 2. Synthèse des entretiens

### a. Les forces

Un des principaux leviers identifiés par les acteurs du projet réside dans la collaboration ancienne entre le Comité du Bas-Rhin de la LCC et la ville de Strasbourg. De par les travaux réalisés par le Président du Comité, l'association est identifiée comme un acteur privilégié par la municipalité. Une réflexion sur le projet « Parcs sans tabac » a été menée quelques mois avant la diffusion de l'AAP et la notion de médiation a été pensée avec l'adjoint au maire de Strasbourg en charge de la santé. Les parcs sont des *endroits de mixité, des lieux populaires*, toutes les personnes présentes pourront être sensibilisées.

Selon la Cheffe de projet du service santé autonomie de la ville, la collaboration de la Ville et de la Ligue est *gagnant-gagnant, chaque structure apporte sa plus-value*. La ville est fortement engagée dans la démarche de dénormalisation du tabac, elle est à l'origine de nombreux événements sur la thématique du tabac (« Mois sans tabac », « Village sans tabac »). Elle a participé à un événement organisé par l'association « Zéro déchet » et le Comité du Bas-Rhin de la LCC, qui consistait au ramassage de mégots par des habitants bénévoles.

Le financement attribué par l'ARS a permis de développer de manière beaucoup plus conséquente le projet en disposant de moyens humains et techniques supplémentaires et d'effectuer une évaluation professionnelle. Les partenariats avec l'Ireps et l'ORS, en charge de l'évaluation du projet, ont apporté une légitimité au projet et aux résultats auprès des financeurs et des autres partenaires.

Les stratégies de communication employées par la Ville ont été reconnues comme un levier important. Des informations sur la mesure ont été relatées dans les médias ainsi que dans le magazine distribué à l'ensemble des habitants et un forum grand public a été organisé avec pour vocation à faciliter l'échange et répondre aux questions. Elle a également joué un rôle de facilitateur sur le terrain lors des conférences de presse. Elle a également participé au Copil organisé par le Comité et a contribué à l'évaluation du projet. La Cheffe de projet du service santé autonomie a travaillé en amont avec le service des Ressources Humaines pour la mise en œuvre d'un forum et la proposition de consultations de tabacologie à destination des agents de la collectivité. Les agents pouvaient ainsi participer à ces actions sur leur temps et lieu de travail sans décompter leurs heures. Une enquête a également été menée sur leur acceptation de la mesure « Parcs sans tabac ». Une communication interne a été réalisée à de nombreuses reprises, par lettre en directe jointe aux fiches de payes, sur l'intranet et sur le blog de la ville ayant *reçu des commentaires positifs*. La sensibilisation des agents de la collectivité a été mise en œuvre *pour des raisons d'exemplarité et à titre de représentativité*, étant eux-mêmes pour la plupart habitants de Strasbourg et usagers des parcs, *c'est important qu'ils aient connaissance de la mesure et réagissent*. Le pourtour du centre administratif a été réaménagé, déplacement des cendriers aux extrémités du bâtiment, création d'un espace fumeur abrité, *les agents utilisent largement cet espace*.

L'équipe du service prévention du Comité a mis en avant l'opportunité du dispositif du service sanitaire permettant de bénéficier de moyens humains importants. Un compte-rendu était demandé aux étudiants à la fin des sessions de médiation, ce qui a permis de prendre en compte leur ressenti et de faire progresser le projet et l'accompagnement des étudiants. Cette action a mobilisé énormément de temps mais a apporté les principaux résultats. Les médias ont valorisé l'outil de médiation en diffusant le témoignage des étudiants. Ces étudiants ont été reconnus comme *véritables acteurs pour la LCC*.

#### b. Les faiblesses

Un frein identifié au cours des entretiens réside dans la multiplicité des services que comprend la ville de Strasbourg. Il y a une *importante hiérarchie, les services sont cloisonnés, chaque service a ses propres missions, son propre personnel et élu*. Ils n'ont pas pour habitude de travailler ensemble sur un projet en commun. Étant une municipalité, les élus, les adjoints aux maires et les conseillers municipaux ont été intégrés au projet, représentant de nombreux interlocuteurs. La collaboration et la communication avec tous ces services n'a pas été sans difficulté.

Les services des espaces verts et de l'urbanisme ont été impliqués pour la pose de signalétique dans les parcs. À ce jour, la Cheffe de projet du service santé autonomie ne sait pas si tous les parcs sont pourvus de signalétique, le stock disponible, s'ils sont remplacés lorsqu'ils sont dégradés etc. Elle a exprimé une difficulté concernant le suivi de ce projet à assurer en parallèle à d'autres projets, *des informations nous échappent (...) sur la durée, quand on fait confiance à d'autres services qui ont d'autres objectifs*. Des questions émises par la Chargée de mission du Comité de la LCC restent en suspens, *est-ce que les agents en charge de l'entretien des parcs ont bien été informés de la pose des panneaux ? Est-ce que cela était inclus dans leur planning ? Est-ce qu'ils savaient où étaient stockés les panneaux ? Est-ce qu'ils étaient bien inclus dans le projet, est-ce qu'on leur a demandé leur avis ?*

La Cheffe de projet du service santé autonomie précise qu'il aurait été important d'inscrire cette action dans une *démarche globale au niveau du tabac et dans laquelle ils pouvaient être aussi bien inclus en tant qu'agents d'entretien des parcs qu'en tant qu'usagers*. Lors des médiations dans les parcs, certains agents n'étaient pas au courant de la mesure et d'autres se sentaient concernés par rapport au ramassage des déchets dont font partie les mégots. Le problème réside dans la non-maitrise de la transmission d'information. Le Comité n'avait pas la gestion des actions menées par la ville et ne disposait pas d'éléments confirmant ce qui avait été diffusé, fait ou non et ne pouvait pas intervenir pour relancer certaines actions.

La proposition d'aide au sevrage tabagique pour les agents de la collectivité a eu peu de retour. La Cheffe de projet du service santé autonomie a identifié que cela pouvait être lié au manque d'explication vis-à-vis des consultations, en quoi elles consistent, ce qui les a peut-être freinés à s'y intéresser. Elle a évoqué le choix du lieu de travail qui n'était peut-être pas approprié, ils étaient pris dans *leur quotidien du travail et pensaient moins à l'aspect personnel*. Cette action était *adaptée mais relevait davantage de l'implication des services de la médecine du travail et de la médecine préventive*. Ces services auraient dû être impliqués en tant que pilote dans cette phase du projet mais ils ne disposaient *pas de moyens humains et de temps suffisant* et n'ont pas eu la possibilité de s'investir totalement. Il est difficile de conclure sur l'adhésion ou non des agents de la collectivité aux actions initiées.

L'action de médiation a demandé le plus de réajustements au cours du projet. Une évaluation suite à la première formation a mis en évidence une expérience négative de la part des étudiants vis-à-vis du service sanitaire en général. Le constat a été un faible investissement de la part de certains et parfois le besoin d'un recadrage. Un élément sur lequel on ne peut agir reste le caractère de chaque individu.

Un autre point soulevé a été l'organisation des plannings en période juillet-août avec des absences à gérer. La Chargée de mission ajoute que la difficulté était aussi liée au fait que ces actions soient innovantes et qu'elle ne disposait pas d'actions similaires de référence. Les premières médiations de 2019 ont cependant permis d'améliorer le programme des sessions de 2020 en réduisant le temps de formation de trois à deux jours.

Lorsque les actions de médiation ont été terminées, il a été constaté que les étudiants réalisaient plutôt une sensibilisation. Un grand nombre d'utilisateurs ne connaissaient pas la mesure, il fallait tout d'abord reprendre l'historique de la mesure et le temps d'échange ne permettait pas de porter une réflexion. Plusieurs personnes sont d'ailleurs revenues les voir au cours de l'après-midi pour les informer *qu'ils avaient changé de point de vue à propos de la mesure*.

Il y a eu des freins extérieurs indépendants du projet comme une restructuration de l'Ireps Grand-Est nécessitant du temps supplémentaire pour informer les nouvelles équipes de l'avancée du projet. En 2020, la crise sanitaire a impacté les actions de médiation, le service sanitaire a été annulé. Le Comité a fait appel à des bénévoles qui ont bénéficié d'une demi-journée seulement de formation. Ils n'étaient pas forcément du milieu de la santé et avaient un besoin de connaissances supplémentaires. Ils ont eu beaucoup d'informations à assimiler en peu de temps et étaient moins préparés pour le terrain, ce qui a demandé plus d'accompagnement.

Pour la phase de mise en réseau, nommée par la Ligue, *la phase de rayonnement*, les équipes n'ont pas disposé de temps suffisant pour rechercher et rencontrer toutes les associations à proximité des parcs. C'est un travail qui nécessite une mobilisation importante de moyens humains et de temps. Il y a en effet beaucoup de parcs investis par la mesure, *se concentrer sur un quartier précis aurait été plus adapté pour une grande ville comme Strasbourg*. La Chargée de mission ajoute que *la résonance d'un projet s'évalue sur plusieurs années et ne repose pas uniquement sur un projet*. Il a également été ressenti comme difficile de rassembler différents acteurs sur une cause commune. La Chargée de mission a cité l'exemple du quartier de HautePierre qui est un quartier prioritaire. Les acteurs des structures ne se sentaient pas forcément légitimes quant à leur implication sur une thématique de santé au-delà d'être intéressés.

### c. Les opportunités

Le projet « Parcs sans tabac » a apporté au comité une image de dynamisme et de manière générale a relancé la lutte contre le tabac. Le Comité du Bas-Rhin de la LCC est aujourd'hui identifié par la Ligue nationale contre le cancer comme ressource dans la mise en place, le suivi et le développement du projet « EST ». Ce sont les financeurs et les partenaires qui reconnaissent désormais l'association comme actrice de santé publique sur la thématique du tabac. Le Comité est directement sollicité soit en tant que partenaire, expert ou porteur de projet. *Cela prouve que la réponse proposée était tout à fait intéressante et cohérente et a fait bouger les choses*. D'après la Directrice, ce projet a permis au Comité d'apporter des éléments à la politique de prévention et de devenir un véritable acteur.

Les améliorations à apporter reposent essentiellement sur l'inclusion dès le départ des services sollicités sur les différentes phases du projet afin qu'ils se sentent concernés et s'impliquent davantage. La Chargée de prévention du Comité propose de mettre en place une nouvelle stratégie de communication auprès des agents (réaliser des enquêtes questionnant la légitimité d'une action sur la problématique du tabac venant de leur employeur, poser plus d'affiches, intégrer les salles de pauses, réaliser un sondage en amont orienté sur d'autres thématiques), *car il doit y avoir un bon pourcentage de fumeurs*. Mais elle ajoute que la mise en œuvre resterait complexe et que ce serait difficile de toucher *l'ensemble des 7000 agents répartis dans toute la ville*.

La Cheffe de projet du service santé autonomie a d'ailleurs suggéré d'inscrire les actions dans un *Plan de prévention des addictions porté par le management, de manière claire, affiché et soutenu*, permettant une meilleure sensibilisation des agents. Il faut également tenir compte des priorités, *nous sommes toujours en période de crise sanitaire, ce n'est peut-être pas la priorité du service RH de faire un sondage sur le tabac.*

Le service sanitaire des facultés est actuellement mieux cadré et organisé. Le Comité du Bas-Rhin est devenu un des comités référents en termes du développement de l'outil de médiation et a depuis formulé un *protocole de médiations*. C'est le seul comité de France à utiliser cet outil et souhaite partager cette expérience, de façon à atteindre l'effet ultime, c'est-à-dire comme le présente la Directrice, *pour les générations d'aujourd'hui de dire « ah bon dans ton temps on fumait dans les trains et dans les amphithéâtres », aux générations de demain de dire « ah bon dans votre temps on fumait dans les parcs publics »*. Suite aux médiations, des étudiants sont devenus bénévoles au sein de l'association. La ville poursuit également les médiations en faisant appel à des étudiants en service sanitaire et en service civique. Ils interviennent aux abords des écoles primaires sur le thème des « Espaces sans tabac » et sur d'autres thématiques. Les actions de sensibilisation via les médiations sont reconnues par la Ville de Strasbourg comme une action ayant fait ses preuves.

Les actions mises en œuvre dans ce projet ont été expérimentées et permettent aujourd'hui de disposer d'une méthodologie de qualité et de poursuivre le projet « EST » dans le cadre de la dénormalisation du tabac. *Le comité n'a pas la prétention de dire que les actions ont permis de diminuer le nombre de fumeurs et de cancer* mais cette expérimentation est très positive et le Comité en tire une « *très grande satisfaction* ». Cela se répercute sur le nouveau projet de 2021 qui a pour ambition la dénormalisation du tabac dans des communes bas-rhinoises. Une commune ne savait pas quelles actions mettre en place. Le Comité a ainsi montré les possibilités d'actions suite aux outils déjà construits et testés, permettant d'accompagner les communes à devenir acteur de santé et de lever *tous les freins*. L'identification et le contact avec les structures locales de ces plus petites communes est également plus simple.

### 3. Synthèse des résultats des questionnaires

Quatre enquêteurs ont été mobilisés sur les 9 parcs et ont permis de rencontrer 188 personnes, comptant 153 questionnaires aboutis (Tableau 3). Les raisons principales des 35 refus étaient le manque de temps, la barrière de la langue et certains étant fumeurs n'ont pas souhaité répondre. Les enquêteurs ont rencontré en moyenne une dizaine de personne par heure. Au total, 11h30 d'intervention ont été réalisées en 9 jours.

Tableau 3 : Nombre de questionnaires aboutis selon le parc investi

Parcs	Nombre de questionnaires aboutis
Parc de la Bergerie	20
Parc de la Citadelle	15
Parc du Contades	20
Parc du Heyritz	12
Jardin des Deux rives	17
Parc de l'Orangerie	28
Parc des Poteries	10
Parc de Pourtalès	17
Centre administratif	14
<b>Total général</b>	<b>153</b>

Le genre des personnes a été rempli pour 164 personnes. Une majorité de femmes a été rencontrée (Figure 1).

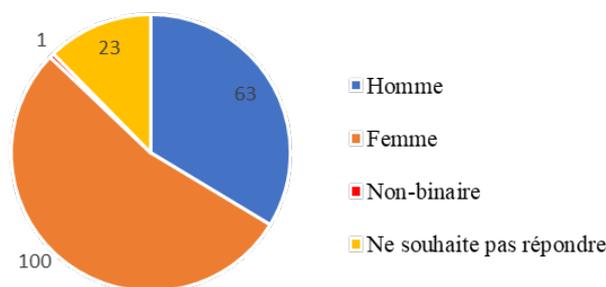


Figure 1 : Genre des personnes rencontrées

L'âge a été renseigné pour 90 personnes. Les usagers interrogés avaient entre 22 et 78 ans et la moyenne d'âge était de 48 ans. Des classes d'âge ont été constituées (Tableau 4) :

- les 18-29 ans : la population « jeune »,
- les 30-44 ans : la population adultes-parents à majorité avec leurs enfants,
- les 45-60 ans : les adultes abordés seuls ou en couple,
- les plus de 60 ans : la population âgée (retraîtée).

Tableau 4 : Classes d'âge

Classe d'âge	Nombre
18-29 ans	10
30-44 ans	37
45-60 ans	15
> 60 ans	28
Non réponse	98
<b>Total</b>	<b>188</b>

La majorité des personnes viennent dans les parcs pour se détendre, se promener et sortir avec les enfants. Dix personnes ont spécifié *pour prendre l'air, profiter de la nature, des espaces verts*.

a. Connaissance du dispositif « Parcs sans tabac »

52% des usagers interviewés ont connaissance du dispositif. 70% de ces usagers ont eu connaissance de la mesure via la signalétique, 12% par les médias et 7% par le bouche à oreilles (Figure 2). 100% des usagers du parc de la Bergerie ont eu connaissance de la mesure via la signalétique. 46% des usagers ont vu les panneaux à l'entrée du parc dans lequel ils se trouvent, ce qui représente moins de la moitié. Certaines personnes se rendent occasionnellement dans les parcs et d'autres habitent à proximité du parc mais passent toujours par la même entrée qui ne dispose pas de panneau. Ils ont cependant déjà vu des panneaux dans d'autres parcs de la ville d'où leur connaissance de la mesure via la signalétique. Les parcs de Pourtalès et des Poteries ne disposent pas du tout de panneau « Parc sans tabac ». Des usagers du parc des Poteries ont précisé que suite à des travaux *le panneau a été enlevé et n'a pas été remis depuis*. Parmi les 48% d'usagers n'ayant pas connaissance du dispositif, 15% ont vu la signalétique à l'entrée du parc mais aucun n'a cité la signalétique comme moyen de connaissance de la mesure.

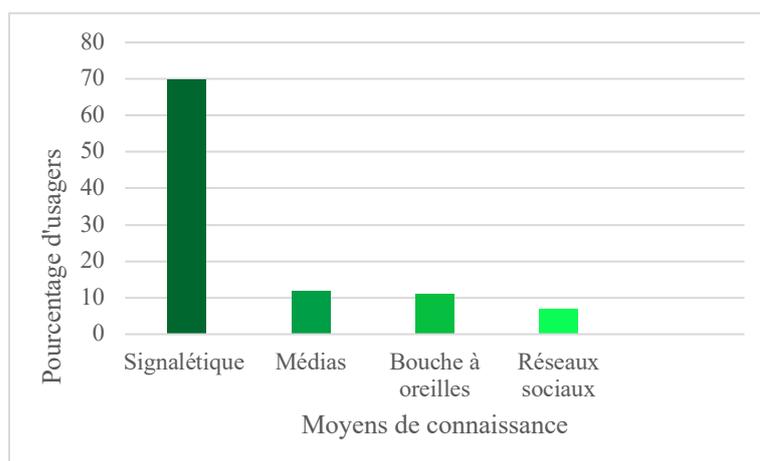


Figure 2 : Moyens de connaissance de la mesure « Parcs sans tabac »

b. Opinion concernant le dispositif « Parcs sans tabac »

85% des usagers sont favorables à la mesure « Parcs sans tabac ». 47% des usagers ont exprimé qu'ils étaient favorables à la mesure pour protéger les enfants du tabac, 38% parce que la fumée - la cigarette est dérangeante et 37% pour la propreté des parcs. La santé vient ensuite puis l'environnement, la protection des jeunes et le soutien aux personnes qui veulent arrêter de fumer. Des usagers ont ajouté *pour protéger les personnes âgées et pour être en cohérence avec les lois en entreprise*.

Les usagers de la classe d'âge de moins de 29 ans ont exprimé majoritairement qu'ils étaient favorables car la fumée-la cigarette est dérangeante. Les usagers de la classe d'âge des 30-44 ans ont exprimé la protection des enfants, la classe d'âge des 45-60 ans, pour les enfants et pour la santé et les plus de 60 ans, majoritairement pour la santé (Tableau 5).

Tableau 5 : Raisons pour lesquelles l'utilisateur est favorable à la mesure selon sa classe d'âge

Raisons / Classe d'âge	18-29 ans	30-44 ans	45-60 ans	> 60 ans	Total général
Pour la protection des enfants	4	22	5	8	39
Pour la propreté des parcs	4	10	4	8	26
Pour la Santé	4	5	5	9	22
La fumée - la cigarette est dérangeante	5	8	3	6	22
Pour préserver l'environnement	1	3	4	3	11
Pour la protection des jeunes à l'entrée	1	3	0	1	5
Je ne fume pas	2	5	1	11	19
Pour soutenir les personnes qui veulent arrêter de fumer	2	1	1	1	5
Autres :					9
Ancien(ne) fumeuse	1			1	2
En cohérence avec les lois		1	1		2
Éviter que mon chien ne mange les mégots		1			1
Pour protéger les personnes âgées		3			3
Par respect pour les autres (est fumeur)		1			1

Légende :  modalité citée le plus de fois parmi la classe d'âge

10% des usagers ont exprimé être défavorables à la mesure. Selon eux *la fumée ou la cigarette ne dérange pas les autres usagers et l'interdiction de fumer entrave la liberté individuelle de chacun, il y a déjà assez d'espaces où il est interdit de fumer, les parcs sont des espaces extérieurs et sont assez grand pour ne pas déranger les autres.*

c. Respect de la mesure « Parcs sans tabac »

57% des usagers pensent que la mesure n'est pas respectée. Selon plusieurs usagers, le non-respect est en lien avec le fait de *braver l'interdit, c'est la mesure d'interdiction qui pose problème et les gens veulent aller à l'encontre.* Des usagers ont déjà vu *des personnes fumer dans le parc mais plus tard le soir.*

d. Axes d'amélioration à l'appropriation et au respect de la mesure « Parcs sans tabac »

31% des usagers ont proposé des améliorations au dispositif. Les propositions ont été classées selon des thématiques (Annexe 15). La plupart des usagers ont cité la mise en place de signalétiques (*en plusieurs langues, des panneaux plus grands, à l'intérieur des parcs*). Concernant les panneaux, une mère de famille imaginait des symboles plus marquant avec une cigarette barrée et du rouge. Lorsqu'elle a vu le flyer à l'image des panneaux, elle a ajouté *L'image et la couleur verte ne sont pas agressives, c'est très bien.* Réaliser des contrôles par des agents de police ou des agents des parcs, basé sur de la surveillance et de la sensibilisation a été évoqué ainsi que réaliser des actions de prévention sur la nocivité du tabac. Des usagers consommateurs de tabac ont proposé de mettre davantage de cendriers et de *créer des zones fumeuses* afin de favoriser le respect et l'absence de mégots au sol.

e. Consommateurs de tabac

La plupart des usagers ont parlé de leur consommation tabagique de manière spontanée. 15% des usagers sont des consommateurs de cigarette classique et 6% de cigarette électronique. La majorité des usagers rencontrés et consommateurs de cigarette classique se situent dans la classe d'âge des 30-44 ans. 7 usagers ont précisé être en cours de sevrage tabagique. Les personnes ne consommant plus de tabac ont précisé avoir arrêté avec *l'aide de la méditation, grâce à la cigarette électronique ou pour des raisons médicales.* La cigarette électronique a été incluse car sa consommation est désormais répandue dont chez certains consommateurs de tabac et certaines personnes l'associent au tabac ou à la fumée, en sachant qu'elle ne fait pas partie de la mesure d'interdiction.

91% des usagers non-consommateurs de tabac sont favorables à la mesure et 64% des usagers consommateurs de tabac sont favorables. La majorité de ces usagers ont cité pour la protection des enfants, la santé et la propreté des parcs. Un usager consommateur de tabac n'était pas au courant de l'interdiction de fumer dans les parcs publics, de lui-même il *ne fume pas quand il y a des enfants à proximité.* Les usagers défavorables ont exprimé le fait que cela porte atteinte à la liberté individuelle.

À la fin de l'enquête plusieurs usagers ont ajouté, *c'est une très belle initiative, c'est très bien ce que vous faites et quelques-uns ont ajouté que cette mesure devrait être étendue à l'entrée des écoles.*

4. Synthèse de l'observation

La signalétique n'était pas présente dans tous les parcs. Sept parcs sur neuf comptaient au minimum deux panneaux dont l'état était correct (Annexe 13). La présence de signalétique a été référencée sur une carte de chaque parc (Annexe 14, exemple du parc du Heyritz).



Parc de la Bergerie



Parc de la Citadelle

Quelques mégots étaient présents aux entrées des parcs. Globalement, sept parcs sur neuf ont moins d'une dizaine de mégots visibles à l'entrée et à l'intérieur. Le parc du Heyritz s'est démarqué avec plus d'une dizaine de mégots. Ceci peut s'expliquer par la présence d'un panneau mais l'absence de poubelle à l'entrée. L'entrée principale du Centre administratif est en travaux et l'entrée se fait sur le côté. Il y a de nombreux mégots à cette nouvelle entrée malgré la présence d'une poubelle. Uniquement les parcs de la Bergerie, de l'Orangerie et des Poteries disposent de cendriers à leurs entrées.

Deux à trois personnes ont été vues en train de fumer dans les parcs de l'Orangerie, des Poteries, du Heyritz, de Pourtalès et le Jardin des Deux rives. Ces personnes se tenaient toujours à l'écart des autres usagers et aucun parc ne comprend de zone fumeuse. Au niveau du Centre administratif, quelques personnes fumaient dans l'espace fumeur mais il y avait plus de cinq personnes en train de fumer dans les espaces labélisés sans tabac et directement devant l'entrée.

➤ L'objectif spécifique 2 « Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac par les acteurs du projet » ainsi que l'objectif spécifique 3 « Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans l'appropriation et le respect de la mesure par les usagers des parcs strasbourgeois » sont validés par ces résultats.

### III. DISCUSSION

#### 1. Mise en perspective des résultats

- Rappel des objectifs spécifiques :

- Réaliser un état des lieux des actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre dans le cadre du projet.
- Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac par les acteurs du projet.
- Évaluer les freins et les leviers rencontrés dans l'appropriation et le respect de la mesure par les usagers des parcs strasbourgeois.

La réponse à ces objectifs est formulée à partir des indicateurs de résultats reposant sur l'identification des leviers, des freins et des axes d'amélioration auprès de la Cheffe de projet du service santé autonomie de la ville, des trois membres du Comité du Bas-Rhin de la LCC et auprès de la population cible.

### - Les leviers et les freins

L'implication de la municipalité de la ville de Strasbourg en tant que partenaire représente un levier à la mise en œuvre ainsi que la sensibilité ancienne du Comité du Bas-Rhin sur la thématique du tabac. La réflexion de la ville et du Comité sur la labélisation des parcs et l'intervention de médiateurs a permis de construire des actions réalisables. La communication médiatique autour du projet ainsi que la communication visuelle ont joué un rôle essentiel. Les moyens de connaissance de la mesure « Parcs sans tabac » cités par les usagers sont principalement la signalétique puis les médias démontrant bien les impacts de ses actions sur la connaissance de la mesure par la population.

L'étude de l'opinion des usagers a montré que plus de la moitié des usagers sont favorables à la mesure quel que soit leur genre, classe d'âge et statut tabagique. La raison principale donnée par la majorité des usagers concerne la protection des enfants vis-à-vis de la nocivité du tabac et le fait qu'ils puissent jouer avec les mégots. Ces enfants sont la future génération de demain. Dénormaliser le tabac, c'est aussi favoriser l'arrêt du tabac et prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes. Les usagers interviewés semblent sensibilisés à ce sujet.

Un des principaux freins réside cependant dans la taille importante de la ville impactant la visibilité des structures locales pouvant intervenir dans la dénormalisation du tabagisme. Les échanges avec les services de la ville n'ont pas été simples car il y a un certain nombre d'intervenants. L'absence de signalétique actuelle dans certains parcs labélisés est liée à cette problématique. Les améliorations citées par les usagers reposent essentiellement sur la pose de plus de panneaux dans les parcs. Concernant les agents de la collectivité, les actions ne semblent pas avoir été efficaces. L'observation a mis en évidence plus d'une dizaine de fumeurs dans les « Espaces sans tabac » du Centre administratif et la présence de nombreux mégots au sol sur le pourtour du bâtiment. Seulement une personne interrogée devant le Centre administratif pense que la mesure est respectée.

### - Les points à améliorer

Dans le but de mettre en place des actions efficaces, il s'agit de s'adresser à des collectivités moins grandes et inclure dès la construction du projet les acteurs du territoire intervenant sur les actions. Apporter des explications sur la mesure et renforcer la signalétique sont des éléments qui ont été soulevés au cours des enquêtes. Cela favoriserait la connaissance et l'assimilation du message par la population. Un des acteurs interviewés en entretien pense que la pose de signalétique et les médiations sont des actions complémentaires. Même si les usagers ont vu les panneaux, cela permettrait d'apporter des informations supplémentaires et d'échanger sur le sujet. Le questionnaire a mis en avant que 52% des usagers ont connaissance de l'interdiction et 70% ont cité la signalétique comme moyen de connaissance. Cependant, seulement 37% des usagers ayant vu la signalétique ont répondu avoir connaissance de la mesure via les panneaux. Ce qui signifie que tous les usagers n'ont pas assimilé la signalétique à l'information. Ces résultats montrent que la communication visuelle ne suffit pas à elle seule.

L'analyse de l'opinion des usagers a montré que 57% d'entre eux pensent que la mesure n'est pas respectée. À l'intérieur des parcs, peu de mégots ont été observés au sol, également dans le parc de Pourtalès qui ne présente pourtant aucun panneau « Parcs sans tabac ». En moyenne deux personnes ont été observées en train de fumer dans les parcs et dans certains parcs aucun consommateur de tabac n'a été vu. Ce qui va en contradiction avec ce que pensent les usagers. Ces résultats sont tout de même à prendre avec recul car il n'y a pas eu de comptage de mégots effectif et d'observation régulière sur chaque parc. Plusieurs usagers ont déjà vu des personnes en train de fumer plus tard dans la soirée et pensent que *le non-respect est en lien avec la volonté de transgresser les interdits*.

Depuis toujours, les sociétés oscillent entre l'imposition radicale d'interdits et la levée des interdits (41). Interdire c'est sanctionner, réprimer, contraindre, c'est limiter, restreindre, c'est empêcher, exclure, priver, etc. Le terme a toujours une connotation négative et est associé à l'autorité. La psychologie explique la transgression de l'interdit comme l'expression de « la rébellion ». Passer outre ce qui est interdit est interprété comme un acte volontaire et conscient, parfois amenant à une mise en danger de soi ou d'autrui.

La psychologie sociale permet de comprendre et d'apporter des explications sur l'efficacité des actions d'information et de sensibilisation visant à changer les comportements et faire émerger de nouvelles représentations (42). Elle émet tout d'abord une distinction entre les notions d' « attitude » et de « comportement ». L'attitude en psychologie correspond aux croyances qu'a l'individu à l'égard d'un sujet et non pas à ses comportements. Le comportement correspond aux actes concrets réalisés par les individus. Cette distinction est importante dans la mesure où « le lien entre attitudes et comportements n'est pas aussi direct qu'il n'y paraît ». Aussi pour les auteurs, « si la communication [...] est susceptible de faire évoluer les attitudes, croyances et opinions, comme on le sait, des idées aux actes, il peut y avoir un décalage, voire, dans certains cas un gouffre ». En effet, de nombreuses études montrent que le postulat « changeons les attitudes, les comportements suivront » est utopique et ne conduit pas au changement comportemental. L'information demeure essentielle mais ne suffit pas à provoquer le changement. L'étude de l'engagement en psychologie s'est intéressée aux comportements des individus face aux situations d'influence sociale. La théorie de l'engagement repose sur la mise en œuvre d'actes préparatoires et engageants pour celui qui les réalise comme moyen d'obtenir des changements de comportements. Il s'agit d'intervenir auprès des individus ayant un comportement « mauvais », leur faire remplir un questionnaire sur leur connaissance et pratique puis leur apporter des informations. Il leur est ensuite demandé de s'engager à changer ce comportement à l'avenir. Les individus sensibilisés acquièrent donc un statut d'acteur.

Cette action se rapproche de l'outil des médiations reposant sur l'échange. La municipalité a choisi de ne pas mettre en place de contrôle coercitif dans les parcs. Les médiateurs impliqués dans ce projet avaient pour rôle d'informer et de sensibiliser les usagers et faire évoluer leurs représentations. La Haute Autorité de Santé définit la médiation en santé comme étant « l'intervention d'une personne afin de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, des publics les plus vulnérables et la sensibilisation des acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé » (43). Le médiateur en santé crée du lien et participe à un changement des représentations et des pratiques entre le système de santé et une population qui éprouve des difficultés à y accéder. Le domaine de la santé ne dispose pas de littérature concernant les « médiateurs » intervenant sur des sujets auprès de la population en dehors du système de santé. Dans ce projet, la médiation est une action de prévention à la santé et ne s'adresse pas à des personnes ayant des besoins en santé particulier. Dans les idées d'améliorations émises par les usagers, la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation a été évoquée à plusieurs reprises, ce qui se retrouvent dans les missions des médiateurs tabac.

#### - Les impacts du projet

Depuis la mise en œuvre de ce projet, le Comité du Bas-Rhin est identifié par la Ligue nationale contre le cancer comme ressource dans la mise en place, le suivi et le développement du projet « EST ». Le réseau partenarial développé autour du projet représente également à ce jour un levier favorisant la reconnaissance du Comité du Bas-Rhin de la LCC comme un acteur dans la dénormalisation du tabac. Les actions et les outils ont été expérimentés, ce qui permet de proposer une méthodologie de qualité pour la mise en place des actions. La ville poursuit des actions de médiation dans les EST identifiés à Strasbourg et sur d'autres thématiques, avec l'appui du Comité pour les formations.

Cette action s'inscrit dans un des objectifs du projet « Parcs sans tabac » de 2018-2020 sur la poursuite des actions de dénormalisation du tabac par les collectivités.

En parallèle, un impact négatif a été relevé par les usagers. L'atteinte à la liberté individuelle des individus, exprimé par des usagers non-fumeurs et fumeurs. Ils ressentent une stigmatisation suite à la multiplication des interdits, *on nous pointe du doigt, on a de moins en moins de liberté, c'est difficile d'arrêter de fumer, ça prend du temps*. Certains fumeurs ont refusé de répondre au questionnaire, *mes réponses ne vous intéresseront pas*. La stigmatisation est un problème du fait qu'elle peut renforcer les inégalités sociales et de santé (44). Elle peut causer une atteinte à l'estime de soi, la perte de statut social, une discrimination, etc. La stigmatisation aurait aussi des effets contreproductifs quant aux services de santé publique, en éloignant les personnes se sentant stigmatisées. Une étude de l'Institut national de santé publique du Québec, portée sur la stigmatisation des politiques de dénormalisation sur les fumeurs, a démontré qu'elle a clairement des conséquences négatives : la peur, l'anxiété, l'isolement, l'atteinte à l'estime de soi et le risque de renforcer la stigmatisation. Elle semble d'emblée injustifiable en raison de ses effets délétères sur la santé et le bien-être ainsi que sur l'inclusion sociale.

À l'inverse, des auteurs, Bayer et Stuber, ont développé l'idée que les succès de la lutte contre le tabagisme des dernières années sont attribuables en partie à la stigmatisation (44). Ils semblent s'accorder sur la conclusion que les fumeurs cessent de fumer parce qu'ils ont fait l'objet de stigmatisation. Le processus de stigmatisation repose sur l'idée que les personnes sont responsables de leur problème ou maladie. Ainsi, les individus qui fument sont jugés négativement lorsque leur santé en souffre ou parce qu'ils pourraient en souffrir. La stigmatisation pourrait constituer un facteur motivant des individus à apporter des modifications à leurs comportements et contribuer à améliorer leur santé. Dans cette perspective, la stigmatisation s'attaque à ce qui est considéré être de l'irresponsabilité. La mise en parallèle de la stratégie de dénormalisation avec la stigmatisation soulève des réserves. D'après la conception de la non-malfaisance, plus les dommages à la santé d'autrui seraient importants, plus la stigmatisation des personnes à la source du problème serait justifiable. Pour ces auteurs, il pourrait être justifiable de mettre en œuvre des actions de promotion de la santé qui sont stigmatisantes et qui renforcent temporairement les inégalités dans la mesure où elles contribueraient, à plus long terme, à la santé des personnes cibles. Ils appellent cependant à une certaine vigilance afin de s'assurer que les conséquences négatives n'excèdent pas les bienfaits attendus.

#### - Infographie des résultats du questionnaire

En comparaison des résultats obtenus suite aux méditations réalisées en 2019 et 2020, les chiffres sont sensiblement similaires (cf. Figure 3, page suivante). Il faut tenir compte cependant du nombre de personnes rencontrées qui est plus important que dans le cadre de cette étude. Ainsi, à environ un an de la fin du projet, la connaissance de la mesure, la visibilité de la signalétique et l'opinion des usagers n'ont pas évolué significativement. Les résultats peuvent d'une part démontrer la nécessité de réitérer des actions de dénormalisation dans les parcs afin d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées ou bien d'autre part démontrer l'atteinte d'une limite de l'impact des actions auprès des usagers dans le cadre de ce projet.

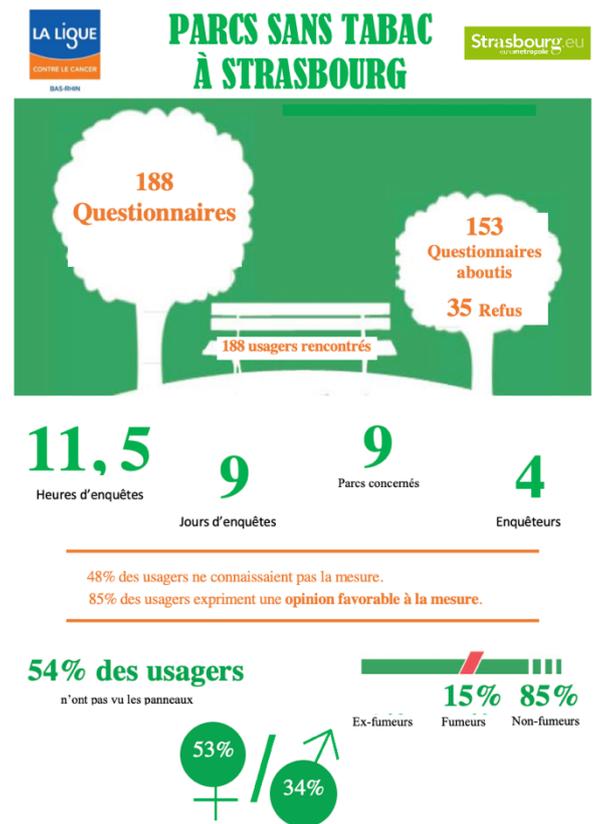
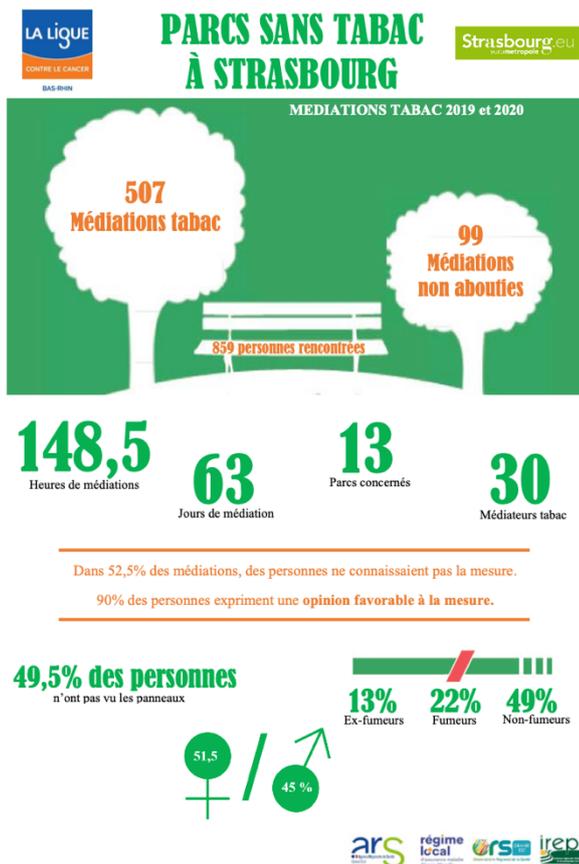


Figure 3 : Infographie « Parcs sans tabac » 2018-2020 vs Infographie « Parcs sans tabac » 2022

- Recommandations

L'étude a pour finalité de construire un guide de recommandations visant à poursuivre la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg. Les critères de l'outil d'analyse de la transférabilité et d'accompagnement à l'adaptation des interventions en promotion de la santé (ASTAIRE) serviront d'appui pour la construction de ce rapport (45). La grille ASTAIRE permet de prendre en compte le contexte environnant lors de la mise en œuvre d'une intervention. En effet, de nombreuses caractéristiques peuvent influencer les effets des interventions : modulation de mise en œuvre, caractéristiques de la population, du système de santé, des conditions d'implantation, etc. L'outil a été structuré en deux grilles : une grille à utiliser lors de la conception d'une intervention mère pour en reporter les éléments descriptifs et une grille à utiliser lorsque l'on souhaite transférer une intervention mère expérimentée ailleurs dans son propre contexte d'exercice ou évaluer a posteriori ce qui a pu générer une différence. La 1<sup>ère</sup> grille d'aide à la conception et à la description d'une intervention en vue de la rendre potentiellement transférable est adaptée pour cette étude. Cependant, elle s'emploie dès la conception de l'intervention, le projet s'est terminé en 2020 et tous les éléments nécessaires pour la remplir ne sont pas disponibles. Une analyse du projet « Parcs sans tabac » est donc proposée en fonction de quelques critères qui paraissent pertinents à partir des leviers et des freins mis en évidence auparavant.

### Critères :

1. Les caractéristiques épidémiologiques et socio-démographiques de la population : la population de la commune ne doit pas répondre à certaines caractéristiques spécifiques car l'intervention s'adresse à tous les usagers des parcs quel que soit leurs caractéristiques (âge, sexe).

5. La motivation de la population bénéficiaire de l'intervention : ce critère est à prendre en considération car comme l'a démontré l'étude des actions mises en œuvre auprès des agents de la collectivité, leur motivation (intérêt) et besoins, doivent être pris en compte pour que les actions obtiennent des résultats.

6. L'accessibilité à l'intervention : les actions mises en œuvre nécessitent des moyens humains et financiers notamment pour la signalétique et la formation des médiateurs tabacs.

7. Le climat de confiance entre les intervenants et les bénéficiaires : dans le cadre des actions de médiations, elles doivent favoriser une approche bienveillante, d'échange et non stigmatisante.

17. L'environnement institutionnel influant directement sur l'intervention : le partenariat entre la ville de Strasbourg et le Comité du Bas-Rhin de la LCC a été identifié par les deux parties comme impactant positivement la réussite du projet. Ce critère se retrouve dans la volonté politique existante et durable de la ville dans la lutte contre le tabagisme notamment avec la mise en œuvre d'un arrêté municipal en 2018 et son implication dans les différentes actions de communication. Il s'agit de mettre en place des actions en collaboration avec les acteurs de la municipalité favorisant la mise en œuvre effective et efficace des actions.

20. Les modalités d'intervention : elles doivent être bien définies au préalable avec un plan de communication, le recrutement et la formation des médiateurs tabacs, la modification de l'environnement avec la mise en place de signalétique, de cendriers etc.

26. Les éléments nécessaires au transfert : l'implication de la municipalité dans laquelle s'effectue les interventions, l'accompagnement de la structure porteuse du projet, la disponibilité de documents et d'outils d'intervention expérimentés et protocolisés (outil de médiation).

Certains éléments nécessaires à la transférabilité du projet « Parcs sans tabac » ont été mis en évidence à partir de cette grille. Ces éléments participent à la poursuite de la dénormalisation du tabac dans les parcs.

## 2. Analyse critique du projet

### a. Choix d'investigation

Les enquêtes par questionnaire contrairement à ce qui était attendu ont permis d'obtenir plus de 150 réponses, grâce notamment à la mobilisation des étudiants en service sanitaire. Cette méthodologie d'enquête a permis de percevoir l'intérêt que porte la population cible en allant directement les interroger sur le terrain. À noter que le mode d'administration en face à face employé pour le questionnaire présente certains biais. La personnalité de l'enquêteur et sa posture entrent en jeu et peuvent influencer les réponses. De plus, le choix des usagers reposait sur le hasard, les enquêteurs pouvaient interroger certains types de personnes avec qui ils se sentent plus à l'aise, pouvant influencer les réponses.

En retour d'expérience, concernant les outils, les enquêteurs ont utilisé leur téléphone portable bénéficiant d'une meilleure connexion et fluidité que les tablettes. Le format papier n'a pas été utilisé et seulement une dizaine de flyers a été distribuée. Le QR Code a été proposé à quelques usagers occupés sur le moment mais aucun ne l'a utilisé par la suite.

Quelques difficultés ont été rencontrées dans la réalisation de l'observation. Le format LimeSurvey ne permettait pas de remplir simultanément toutes les entrées des parcs et finalement une intervention par parc a permis de récolter le nombre de données suffisantes. Les informations ont de ce fait été complétées sur le format papier. Certains parcs sont très grands, les enquêteurs se sont répartis par secteur et étaient responsables de l'observation à proximité, ce qui fait qu'elle reposait sur la subjectivité de chacun.

Des obstacles ont aussi été rencontrés au cours de l'entretien avec la Cheffe de projet du service santé et autonomie. Plusieurs allers et retours ont été nécessaires au niveau des thèmes car des questions avait déjà obtenu réponses auparavant. Une présentation des différents thèmes de l'entretien aurait permis d'exposer l'ordre des questions abordées. Pour la réalisation du focus groupe, les thèmes ont été présentés en introduction, ce qui a évité ce problème.

#### b. Limites de l'étude

Les freins et les leviers identifiés ne sont qu'une partie de ceux rencontrés dans la mise en œuvre du projet. D'autres acteurs et partenaires auraient soulevé d'autres points de vue intéressants, notamment l'ORS et l'Ireps, responsables de l'évaluation. Le temps imparti du stage n'a pas permis d'explorer tous ces aspects.

Une autre limite a été identifiée à propos de la représentativité des résultats des questionnaires et des observations. Seulement neufs des trente-sept parcs labélisés ont été inclus dans cette étude. Une vingtaine de personnes a été interrogée par parc. La fréquentation des parcs pouvant être différente selon les horaires et la période de l'année. Certains usagers ont soulevé, *ce n'est pas le même type de population en matinée ou en soirée, il y a plus de fumeurs le soir*. L'évaluation de l'impact lié à la mesure et au projet regroupe les changements voulus ou non tant sur la population visée que sur la population entière (32). Une action peut avoir un résultat positif à court terme en regard de son objectif mais négatif par la suite, sur d'autres catégories de personnes par exemple. Il est en effet possible qu'une partie de la population ne fréquente plus les parcs car elle est défavorable à la mesure. Cette réflexion a ainsi été discutée avec l'équipe du Comité.

#### c. Perspectives du projet

Afin d'explorer cette hypothèse précédente, une enquête par questionnaire auprès de la population générale a été initiée. Les lieux investis étaient la Place Kléber et la Place Gutenberg, situées en centre-ville, loin des parcs et qui sont des places principales très fréquentées. L'objectif de cette enquête exploratoire était de recueillir quelques réponses exploitables concernant les représentations et opinions de la population générale vis-à-vis de la mesure « Parcs sans tabac ». Les enquêteurs ont recueilli 48 réponses et 35 refus, autant de refus que dans les parcs en deux interventions. Strasbourg étant une ville européenne, les refus étaient essentiellement liés au fait que les personnes ne parlaient pas français. C'est une ville accueillant de nombreux étrangers (études, tourisme etc.). De plus, des personnes étaient présentes dans le cadre de leur travail et ne fréquentent pas les parcs de la ville. D'autre part, il y a régulièrement du « Street marketing associatif » dans les rues autour des places. Ces particularités sont à prendre en compte pour les enquêtes auprès de la population générale, présentant des freins. Une saturation dans le recueil de données a d'ailleurs rapidement été constatée.

Ainsi les résultats sont exprimés en nombre étant sur un petit échantillon :

- 12 personnes ont connaissance de la mesure, dont 6 par la visibilité de la signalétique,
- 11 personnes ont déjà vu un panneau à l'entrée d'un parc,
- 36 personnes sont favorables à la mesure « Parcs sans tabac »,
- 34 personnes pensent que la mesure n'est pas respectée même si elles ne fréquentent pas les parcs.

Les améliorations proposées sont similaires à celles des usagers des parcs : relancer la communication, mettre en place des contrôles, réaliser des actions de prévention et de sensibilisation. Les personnes consommant du tabac ont proposé de mettre davantage de cendriers et de créer des espaces dédiés. Même si la plupart des personnes interrogées ne connaissaient pas la mesure, 75% d'entre elles étaient favorables.

Cette exploration pourrait être poursuivie dans le cadre d'une enquête épidémiologique avec la constitution d'un échantillonnage afin que les résultats puissent être généralisés. La ville de Strasbourg compte 285 000 habitants, en fixant un niveau de confiance à 95 % et une marge d'erreur de 5%, la taille de l'échantillon devra être de 384 personnes pour obtenir des résultats représentatifs de la population (46). Recueillir ce nombre de questionnaires nécessite du temps et des moyens humains en conséquence.

En parallèle à cette étude, une enquête par questionnaire auprès des agents de la collectivité de Strasbourg a été élaborée depuis février (Annexe 16). Le thème principal est la mesure « Parcs sans tabac » comprenant des questions axées sur l'opinion, l'aide au sevrage tabagique auprès des agents et l'intérêt de renouveler cet accompagnement ou d'autres actions. Le questionnaire a été construit sur le logiciel LimeSurvey et sera diffusé courant juin 2022 sur l'intranet de la ville pendant trois semaines. Cette enquête ne pouvant s'inscrire dans le calendrier de stage, les résultats seront traités par la Chargée de prévention du Comité du Bas-Rhin et seront inclus par la suite dans le rapport de recommandations.

#### d. Analyse personnelle de l'étude

Les indicateurs de processus vont servir d'appui à la formulation de cette analyse personnelle.

##### - Forces

Ce projet a nécessité la mise en œuvre de nombreuses enquêtes pour lesquelles une organisation était de rigueur ainsi qu'une méthodologie importante. Les cours théoriques du master ont apporté un appui pour les méthodes de recueil et d'analyse des données. La diversité des enquêtes fut très intéressante et sera bénéfique en tant qu'expérience pour le futur professionnel. La sollicitation des étudiants en service sanitaire a permis la récolte d'un nombre de questionnaires important en un temps très court. Ils se sont montrés investis et très intéressés. Une réunion-bilan a été réalisée à la fin de leurs interventions avec pour sujet la présentation des résultats, recueillir leur point de vue et échanger sur leur service sanitaire. Un questionnaire de satisfaction a été créé et envoyé en amont (Annexe 17). Leur service sanitaire s'est bien passé, ils ont été *bien encadrés* et ont acquis des connaissances et des compétences à la suite de l'action, par exemple, *savoir et oser aborder les usagers sur une thématique*. La création d'un plan de formation, le suivi de leur planning, l'animation de réunions et la coordination et l'encadrement des interventions ont permis de se confronter au futur poste en tant que Chargée de projet dans la gestion d'une équipe.

## - Faiblesses

En tant que stagiaire, la principale difficulté a été l'organisation et la réalisation des tâches selon le calendrier. Il a fallu initier rapidement les actions afin de disposer du temps nécessaire pour les analyses et la rédaction. La réunion-bilan organisée avec les étudiants en service sanitaire devait avoir lieu début mai et a finalement eu lieu trois jours avant la date de rendu de mémoire. De même pour la réalisation du Copil, les dates ont été de nombreuses fois changées suite à des impératifs professionnels. La deuxième réunion aura lieu en juin, les échanges auraient apportés des éléments intéressants pour cette étude. En tant que future professionnelle, cette mise en situation a montré qu'il n'est pas évident de respecter les échéances. Il y a énormément de facteurs extérieurs qui rentrent en compte, indépendamment de la Chargée de projet.

## CONCLUSION

Le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg », avait pour objectif de faire évoluer les représentations des usagers des parcs de Strasbourg concernant la consommation de tabac dans les lieux publics. Cette étude porte l'intérêt d'évaluer l'impact des actions de dénormalisation du tabac sur les représentations et les comportements des usagers des parcs. Les résultats permettent de conclure sur la sensibilisation des usagers à la nocivité du tabac. Pour rappel, 85% des usagers des parcs investis sont favorables à la mesure. Cette étude ne permet pas cependant d'étudier l'impact direct sur la consommation tabagique des usagers. La question de la consommation et du servage tabagique, les raisons pour lesquelles ils ont arrêté et avec quels moyens, pourrait être intéressant à approfondir afin d'étudier la relation avec les actions de dénormalisation du tabagisme.

Le rapport de recommandations établi à la suite de cette étude permettra d'apporter des éléments favorisant la mise en œuvre d'actions de dénormalisation du tabac dans les parcs. Ce rapport servira également à la rédaction d'un guide de recommandations sur la dénormalisation du tabac dans les espaces publics par le Comité du Bas-Rhin de la LCC. Le Comité poursuit l'expérimentation auprès de six communes avec le projet « Les espaces sans tabac dans le Bas-Rhin : Dénormaliser le tabac dans les espaces publics. », en réponse à l'AAP de l'ARS « Addictions 2020 ». Les actions de communication (signalétique et médiatisation), de sensibilisation dans les EST via des personnes relais (habitants, structures locales, représentants de la Ligue) sont déployées en partenariat avec les communes, les acteurs locaux et les habitants.

Les actions d'information et de sensibilisation du projet s'inscrivent dans la promotion de la santé et ne représentent qu'une petite partie de celles mises en œuvre en France et dans le monde. Le tabagisme est encore fortement présent dans les sociétés, la démarche de dénormalisation du tabac des politiques publiques doit se poursuivre. L'intérêt est de permettre à quiconque d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous.

## Bibliographie

- (1) Ministère des solidarités et de la santé. Lutte contre le tabagisme [en ligne]. [consulté le 05/02/2022] Accessible en ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/lutte-contre-le-tabagisme>
- (2) Organisation mondiale de la Santé. Un nouveau rapport de l’OMS sur les tendances de la consommation de tabac est rendu public. [en ligne] 2019, [consulté le 04/02/2022]. Accessible en ligne : <https://www.who.int/fr/news/item/19-12-2019-who-launches-new-report-on-global-tobacco-use-trends>
- (3) Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Thanh V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. Bull Epidémiol Hebd. 2019; (15):278-84.
- (4) Bourdillon F. Éditorial. 1,6 million de fumeurs en moins en deux ans, des résultats inédits. Bull Epidémiol Hebd. [en ligne]. 2019;(15):270-1. [consulté 20/04/2022] Accessible en ligne : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019\\_15\\_0.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019_15_0.html)
- (5) La Ligue contre le cancer. Qui sommes-nous [en ligne]. 2022, [consulté le 05/02/2022] Accessible en ligne : [https://www.ligue-cancer.net/article/25989\\_face-au-cancer-est-plus-forts-ensemble](https://www.ligue-cancer.net/article/25989_face-au-cancer-est-plus-forts-ensemble)
- (6) Organisation Mondiale de la Santé. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac [en ligne]. [consulté le 06/04/2022] Accessible en ligne : <http://www.emro.who.int/fr/tobacco/fctc/convention-cadre-oms-lutte-antitabac.html>
- (7) Légifrance. Loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme [en ligne]. [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000334398/>
- (8) Santé Publique France. Quelles sont les dispositions de lutte contre le tabagisme en France ? [en ligne]. 2019, [consulté le 06/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/articles/quelles-sont-les-dispositions-de-lutte-contre-le-tabagisme-en-france>
- (9) Santé publique France. Lancement de l'opération Moi(s) sans tabac : une nouvelle stratégie pour Santé publique France [en ligne]. Octobre 2016, [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2016/lancement-de-l-operation-moi-s-sans-tabac-une-nouvelle-strategie-pour-sante-publique-france>
- (10) Légifrance. Ordonnance n° 2016-623 du 19 mai 2016 portant transposition de la directive 2014/40/UE sur la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac et des produits connexes [en ligne]. [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032547462/>
- (11) Légifrance. Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d’application de l’interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. 2006-1386 [en ligne]. [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000818309/>

- (12) Légifrance. Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme [en ligne]. [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000344577/>
- (13) Ministère des solidarités et de la santé. Fonds de lutte contre le tabac [en ligne]. Juin 2018, [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/fonds-de-lutte-contre-le-tabac>
- (14) Peretti-Watel P, Seror V. L'évaluation de la lutte antitabac : démêler une toile d'araignée avec des gants de boxe ? Regards croisés sur l'économie [en ligne] Janvier 2009, (5):201-209 [consulté le 15/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2009-1-page-201.html>
- (15) Pasquereau A, Guignard R, Andler R, Gallopel-Morvan K, Nguyen-Thanh V. Plain packaging on tobacco products in France: Effectiveness on smokers' attitudes one year after implementation. Tobacco Induced Diseases. Avril 2022, 11 p.
- (16) De Sousa T. 120 milliards d'euros par an : le « vrai coût » du tabac et le prix fort pour la santé publique! Réseau Hôpital & GHT [en ligne]. Décembre 2020, [consulté le 15/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.reseau-hopital-ght.fr/actualites/patients/campagne-d-information-prevention/120-milliards-d-euros-par-an-le-vrai-cout-du-tabac-et-le-prix-fort-pour-la-sante-publique.html>
- (17) Institut national du cancer. Le Plan cancer 2003-2007 [en ligne]. [consulté le 08/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Strategie-de-lutte-contre-les-cancers-en-France/Les-Plans-cancer/Le-Plan-cancer-2003-2007>
- (18) Pasquereau A, Andler R, Arwidson P, Guignard R, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes : bilan de cinq années de programme national contre le tabagisme, 2014-2019 [en ligne]. Bull Epidémiol Hebd. 2020;(14):273-81. [consultée le 25/03/2022] Accessible en ligne : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2020/14/2020\\_14\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2020/14/2020_14_1.html)
- (19) Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Soullier N, Gautier A, Richard JB, Nguyen-Thanh V. Consommation de tabac parmi les adultes en 2020 : résultats du Baromètre de Santé publique France [en ligne]. Bull Epidémiol Hebd. 2021;(8):132-9. [consultée le 25/03/2022] Accessible en ligne : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021\\_8\\_1.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/8/2021_8_1.html)
- (20) Constance J, Peretti-Watel P. La cigarette du pauvre. Ethnologie Française [en ligne]. Mars 2010, (40):535-42. [consulté le 25/03/2022] Accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-3-page-535.html>
- (21) Pasquereau A, Andler R, Guignard R, Gautier A, Richard JB, Arwidson P, Nguyen-Thanh V. La consommation de tabac en France : premiers résultats du baromètre santé 2017. Bull Epidémiol Hebd. 2018 ;(14-15):265-73.
- (22) Agence régionale de santé. Le projet régional de santé 2018-2022 [en ligne] Octobre 2018, [consulté le 20/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.ars.sante.fr/index.php/le-projet-regional-de-sante-2018-2022-4>
- (23) Strasbourg.eu. Présentation de la ville de Strasbourg [en ligne]. [consulté le 10/05/2022]. Accessible en ligne : <https://www.strasbourg.eu/presentation-fonctionnement-ville-strasbourg>

- (24) Comité National Contre le Tabagisme (CNCT). Lentement, l'Allemagne se rapproche de l'interdiction de la publicité pour le tabac [en ligne]. [consulté le 19/05/2022] Accessible en ligne : <https://cnct.fr/actualites/lentement-allemande-se-rapproche-de-linterdiction-de-la-publicite-pour-le-tabac/>
- (25) Ponsin N. Bilan des réalisations du projet : Dénormer le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg 2018-2020. Avril 2021
- (26) RESPADD. Colloque « Lieux et Espaces sans tabac » [en ligne]. Mars 2022, [consulté le 15/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.respadd.org/blog/2021/12/14/colloque-lieux-et-espaces-sans-tabac>
- (27) Faiza O, Étude sur l'acceptabilité de l'interdiction de fumer dans certains lieux publics extérieurs. Rapport La Ligue contre le cancer. Ipsos - Janvier 2020.
- (28) La Ligue contre le cancer. Tabac et cancer, Les Espaces sans tabac pour dénormaliser le tabagisme et protéger les jeunes [en ligne]. [consulté le 11/03/2022] Accessible en ligne : <https://www.ligue-cancer.net/article/56740-les-espaces-sans-tabac-pour-denormaliser-le-tabagisme-et-protger-les-jeunes>
- (29) La ligue contre le cancer Bas-Rhin. Nos actions de prévention Espace sans tabac [en ligne] Mâj 2021. [consulté le 11/03/2022] Accessible en ligne : <https://www.ligue-cancer.net/article/53698-espace-sans-tabac>
- (30) Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé (Oscars). Dénormer le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg [en ligne]. [consulté le 11/03/2022] Accessible en ligne : <https://www.oscarsante.org/grand-est/action/detail/56823>
- (31) Environnements favorables à la santé. La promotion de la santé [en ligne]. [consulté le 15/05/2022] Accessible en ligne : <https://www.environnements-sante.ch/approfondir/la-promotion-de-la-sante/>
- (32) Godfroid T, Monnet E, Thilly N. Dans : Chapitre 6 – Évaluation. UE Intervention et évaluation en santé publique. Master 1 Santé publique. Vandœuvre-lès-Nancy. p. 1-20.
- (33) Psychologie sociale.com. Définition « Les représentations sociales » [en ligne]. [consulté le 22/04/2022] Accessible en ligne : <https://www.psychologie-sociale.com/index.php/fr/theories/normes/20-les-representations-sociales>
- (34) Dictionnaire Le Robert. Définition « comportement ».
- (35) Ireps Grand-Est. Guide Évaluez vos actions en éducation et promotion de la santé [en ligne]. [consulté le 07/05/2022] Accessible en ligne : [https://www.ireps-grandest.fr/index.php/content\\_page/item/177-guide-evaluez-vos-actions-en-education-et-promotion-de-la-sante](https://www.ireps-grandest.fr/index.php/content_page/item/177-guide-evaluez-vos-actions-en-education-et-promotion-de-la-sante)
- (36) Kivits J, Jégu J. Dans : Chapitre 1 – Méthodes quantitatives et qualitatives : présentation et complémentarité. UE Méthodes d'investigation quantit – quali. Master 1 Santé Publique. Vandœuvre-lès-Nancy. p. 1-15.

- (37) Dans : Partie 2 : L'entretien semi-directif : le préparer, le réaliser, l'analyser. UE Recherche en promotion de la sante. Master 2 Santé Publique. Vandœuvre-lès-Nancy ; Janvier 2021. p.1-5.
- (38) Herasse C, Kivits J. Dans : Partie 3 : Le questionnaire. UE Recherche en promotion de la santé. Master 2 Santé Publique. Vandœuvre-lès-Nancy ; Mars 2021. p.1-10.
- (39) CNIL. Le règlement général sur la protection des données – RGPD [en ligne]. Mai 2018, [consulté le 22/02/2022] Accessible en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- (40) Étude descriptive : comment définir les participants et tirer des conclusions [en ligne]. [consultée le 07/05/2022] Accessible en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/mp/descriptive-research/>
- (41) Reveyrand-coulon O, Guerraoui Z. Introduction. Pourquoi l'interdit ? 2006, p. 7-18. [consultée le 07/05/2022]
- (42) Patrux R. Sensibiliser pour un engagement plus fort de nos concitoyens en faveur de l'environnement [en ligne]. 2014/3 N° 223 | pages 109 – 121. [consulté le 07/05/2022] Accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-3-page-109.html>
- (43) Haute Autorité de Santé. La médiation en santé pour les personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins [en ligne]. 2017, [consulté le 08/05/2022] Accessible en ligne : [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2801497/fr/la-mediation-en-sante-pour-les-personnes-eloignees-des-systemes-de-prevention-et-de-soins](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2801497/fr/la-mediation-en-sante-pour-les-personnes-eloignees-des-systemes-de-prevention-et-de-soins)
- (44) Institut national de santé publique du Québec. Dimension éthique de la stigmatisation en santé publique - Outil d'aide à la réflexion [en ligne]. Màj 2018, [consulté le 08/05/2022] Accessible en ligne : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2344>
- (45) Cambon L, Minary L, Ridde V, Alla F. Un outil pour accompagner la transférabilité des interventions en promotion de la santé : ASTAIRE [en ligne]. Santé Publique 2014/6 26 : 783-786. [consulté le 09/05/2022] Accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-6-page-783.htm?contenu=article>
- (46) SurveyMonkey. Comment calculer la taille d'échantillon nécessaire pour votre sondage ? [en ligne]. [consulté le 09/05/2022] Accessible en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator/>

## Sommaire des annexes

Annexe 1 : Diagramme de Gantt.....	44
Annexe 2 : Grille d’entretien semi-directif .....	45
Annexe 3 : Grille d’entretien focus groupe .....	49
Annexe 4 : Synthèse entretien semi-directif .....	52
Annexe 5 : Synthèse Focus Groupe .....	56
Annexe 6 : Liste des parcs labélisés sans tabac .....	64
Annexe 7 : Questionnaire d’enquête auprès des usagers des parcs.....	64
Annexe 8 : Synthèse questionnaire auprès des usagers des parcs.....	68
Annexe 9 : Questionnaire usagers des parcs de Strasbourg .....	69
Annexe 10 : Flyer « Parcs sans tabac » .....	70
Annexe 11 : Protocole d’observation .....	70
Annexe 12 : Journal de bord des interventions dans les parcs .....	73
Annexe 13 : Répertoire de la présence de signalétique aux entrées des parcs.....	74
Annexe 14 : Cartographie de la présence de signalétique, exemple du Parc du Heyritz .....	74
Annexe 15 : Améliorations citées par les usagers .....	75
Annexe 16 : Questionnaire auprès des agents de la collectivité .....	75
Annexe 17 : Questionnaire de satisfaction étudiants en service sanitaire .....	79

Annexe 1 : Diagramme de Gantt

	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022
Analyse des rapports d'activité du projet de 2018-2020	10 Janv.					
Analyse de la littérature						
Élaboration des objectifs et création des outils d'enquêtes						
Constitution d'un Copil		07/02				
Réunion Copil de lancement du projet		15/02 9H00-10H30				
Réunion de travail sur le projet		15/05				
Rédaction du compte rendu du Copil		17/02				
Finalisation des outils d'enquête						
Préparation du plan de formation des étudiants						
Accueil des étudiants au Comité		21/02 : ½ journée				
Enquêtes auprès des usagers des parcs						
Réalisation des entretiens semi-directifs						
Retranscription et analyse des entretiens						
Réunion-bilan avec les étudiants au Comité					20/05	
Analyse et synthèse des résultats des enquêtes dans les parcs						
Préparation 2 <sup>ème</sup> réunion Copil						
2 <sup>ème</sup> réunion Copil						
Rédaction du compte-rendu du Copil						
Rédaction du bilan du projet						
Rédaction du « rapport de recommandations »						
Rédaction du mémoire de fin d'étude						Fin stage 30 juin

## Annexe 2 : Grille d'entretien semi-directif

Je vous remercie de me recevoir pour cet entretien. Je suis en deuxième année de master de santé publique et je suis en stage au service prévention de la Ligue Contre le Cancer. La mission principale du projet sur lequel je travaille est de rédiger un rapport de recommandations permettant d'identifier les leviers et les freins rencontrés dans la mise en œuvre du projet PARC SANS TABAC à Strasbourg entre 2018 et 2020. Nous aborderons également les actions mises en œuvre et prévues par la Ville suite à ce projet.

Cet entretien durera environ 1 heure. Est-ce que vous acceptez que j'enregistre notre échange ?

THÈMES	QUESTIONS	COMMENTAIRES
<p><b>Thème 1 : Introduction, présentation de la personne interviewée</b></p>	<p>Pour commencer, pouvez-vous présenter le service santé et solidarité de la ville ?</p> <p><i>Relance : Combien êtes-vous dans le service ?</i></p> <p><i>Quel est le rôle du service santé et solidarité de la ville ?</i></p> <p><i>Quels sont les projets menés par le service santé et solidarité de la ville ?</i></p> <p>Ensuite, vous concernant, pouvez-vous présenter votre profession au sein de la ville ?</p> <p><i>Relance : Quel est votre activité principale ?</i></p> <p><i>Quelles sont vos responsabilités ?</i></p>	<p>Connaître le fonctionnement du service santé et solidarité de la ville (la collaboration avec les élus ...)</p> <p>Savoir en quoi consiste sa profession de cheffe de projet au sein du service solidarité et santé de la ville</p>
<p><b>Thème 2 : Rôle et actions mises en œuvre concernant le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » de 2018-2020 et à ce jour</b></p> <p>Objectif : Identifier les rôles de la ville dans le projet de 2018-2020, le rôle du service santé et solidarité de la ville et le rôle de la personne interviewée</p>	<p>Je vais maintenant aborder le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » de 2018-2020, dans lequel la ville de Strasbourg est partenaire de la Ligue.</p> <p>Quel a été le rôle de la ville dans ce projet ?</p> <p>Quel a été le rôle du service santé et solidarité dans ce projet ?</p> <p>Quel a été votre rôle à vous dans ce projet ?</p>	<p>Identifier son rôle et les rôles du service solidarité et santé de la ville dans le projet de 2018-2020</p> <p>→ De manière globale</p> <p>→ Au niveau du service solidarité et santé de la ville</p> <p>→ À son niveau, en tant que cheffe de projet</p>
<p><b>Sous-thème 2.1 : Les actions internes</b></p> <p>Objectif : Identifier les actions mises en œuvre par la ville en interne dans le cadre du projet de 2018 et les leviers et les freins rencontrés</p>	<p>L'une des phases du projet concernait les agents de la collectivité de la Ville.</p> <p>Quelles actions ont été menées auprès des agents de la collectivité ?</p> <p><i>Relance : Quelle(s) communication(s) avez-vous mises en place ?</i></p>	<p>Identifier les différentes actions mises en œuvre par la ville en interne à destination des usagers de la collectivité</p> <p>Communication : affichage, intranet, notes aux personnels, forums débats ...</p>

<p>Objectif : Identifier les actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre par la ville à destination des agents de la collectivité depuis la fin du projet</p>	<p>Le pourtour du centre administratif a été labellisé au même titre que les « Parcs sans tabac ». Un aménagement spécifique a été mis en place pour les agents. Est-ce que vous savez si les agents utilisent cet espace aménagé ?</p> <p><i>Relance :</i> <i>Est-ce que selon vous, les agents respectent la mesure aux abords du Centre administratif ?</i> <i>Si « ne sais pas », est-ce que vous savez s’il y a une bonne adhésion à la mesure de la part des agents de la collectivité aux abords du centre administratif ?</i> <i>Si oui, selon vous, pour quelles raisons ?</i> <i>Si non, selon vous pour quelles raisons ?</i></p> <p>Une aide au sevrage tabagique a été proposée sur le temps et le lieu de travail mais peu de personne y ont participé, est-ce que vous savez quelles peuvent-être les raisons ?</p> <p><i>Relance : Est-ce qu’une enquête a été réalisée pour recueillir leurs besoins en amont du dispositif ?</i> <i>Est-ce que vous avez pu identifier des freins à cette participation ?</i> <i>D’après vous, est-ce que cette proposition d’action était adaptée ?</i></p> <p>De nouvelles actions à destination des agents ont-elles été réalisées en 2021 ou prévues en 2022 ?</p> <p><i>Relance : Est-ce que vous pensez que ce serait utile de proposer de nouvelles actions de sensibilisation contre le tabac ?</i> <i>Pour quelles raisons ? Comment les mettre en œuvre d’après-vous ? À quel moment ?</i></p>	<p>Cendriers placés à l’arrière du bâtiment</p> <p>Identifier les freins rencontrés par les agents de la collectivité</p> <p>Identifier les actions poursuivies par la ville auprès de ses agents</p>
<p><b>Sous-thème 2.2 : Les actions externes</b></p> <p>Objectif : Identifier les actions mises en œuvre par la ville en externe dans le cadre du projet de 2018 et les leviers et les freins rencontrés</p>	<p>Dans le cadre du projet, des actions ont été prévues auprès des habitants.</p> <p>Quelles actions ont été menées à destination de la population ?</p> <p><i>Relance : Au niveau de la communication ? Comment la Ville est-elle intervenue dans le cadre de la sensibilisation de la population ? D’autres structures que la LCC ont-elles été sollicitées ? d’autres partenariats ?</i></p>	<p>Identifier les différentes actions mises en œuvre par la ville en externe à destination de la population générale</p> <p>Actions mises en œuvre dans le projet: - informations par les signalétiques et la médiatisation : conférences de presse, inauguration de trois parcs, apparition dans les médias, annonces dans les journaux, réseaux sociaux, affichages public - sensibilisation par des médiations</p>

<p>Objectif : Identifier les actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre par la ville à destination des habitants depuis la fin du projet</p>	<p>Un arrêté municipal a été mis en application en juillet 2018 interdisant la consommation de tabac dans les 37 parcs de la ville. Des signalétiques ont été posées à la suite de cet arrêté.</p> <p>À votre connaissance, est-ce que tous les parcs sont pourvus de signalétiques ?</p> <p><i>Relance :</i> <i>Si en cours, quel service ou personne, s'en charge actuellement ? À quel moment seront-ils posés ?</i> <i>Si non, est-ce que vous savez pour quelles raisons ?</i></p> <p>Selon vous, d'autres signalétiques seraient-elles nécessaires ?</p> <p>Le projet s'est terminé en décembre 2020. Des actions à destination des habitants ont-elles été réalisées en 2021 ou prévues en 2022, en vue de poursuivre la démarche de dénormalisation du tabac ?</p> <p><i>Relance : Au niveau de la population générale ?</i> <i>Plus précisément, à destination des usagers des parcs ?</i></p> <p>Quel est votre rôle dans cette/ces action(s) ?</p> <p>Des médiations tabac sont poursuivies par la ville, notamment aux abords de l'école du Neufeld.</p> <p>Que pouvez-vous m'en dire ?</p> <p><i>Relance : Avez-vous un rôle dans ce dispositif ?</i> <i>Connaissez-vous les modalités de mises en œuvre ?</i> <i>Quels sont les objectifs ?</i> <i>À qui s'adressent-elles ?</i> <i>Y a-t-il des évaluations de l'action ?</i></p> <p>Quel avenir imaginez-vous pour les actions de médiations tabac ?</p> <p>Est-ce que vous pensez que ce serait utile de proposer de nouvelles actions de sensibilisation contre le tabac ?</p> <p><i>Relance : À quelles actions pensez-vous ?</i></p>	<p>Nombre de parcs disposant de signalétique à ce jour</p> <p>Banderoles, fléchage, plus de panneaux, panneaux plus grand</p> <p>Poursuite des actions de dénormalisation du tabac à Strasbourg par le service solidarité et santé de la ville</p> <p>La méthodologie, les moyens humains, financiers, matériel utilisés, les thèmes abordés</p> <p>Actions : - Médiatisation - Signalétiques - Médiations</p>
--	--	--

<p><b>Sous-thème 2.3 : Conclusion du thème, les actions efficaces dans la dénormalisation du tabac</b></p> <p>Objectif : Identifier les actions ayant montré leur efficacité dans la dénormalisation du tabac</p>	<p>Pour finaliser le point sur les actions dans la dénormalisation du tabac, d'après vous de manière globale, quelles actions ont montré leur efficacité ?</p> <p><i>Relance : S'il s'agissait d'appliquer la mesure « Parc sans tabac » dans d'autres espaces, d'autres villes, quelles seraient les actions d'intervention à privilégier ?</i></p>	<p>Identifier les actions à poursuivre et celles à améliorer</p>
<p><b>Thème 3 : Le partenariat Ville-LCC</b></p> <p>Objectif : Évaluer et améliorer le partenariat Ville-LCC</p>	<p>Dans le cadre de ce projet, les actions ont été menées en collaboration avec la Ligue. J'aimerais faire le point sur ce partenariat. Quels sont les aspects positifs que vous retenir ?</p> <p>Quelles améliorations pourraient-êtr apportées pour ce partenariat à l'avenir ?</p> <p><i>Relance : Au niveau de l'accompagnement des usagers de la collectivité ?</i></p> <p><i>Au niveau des informations à destination de la population générale, des actions dans les parcs ?</i></p>	<p>Connaitre son point de vue sur la collaboration Ville-LCC en vue d'y apporter des améliorations pour la suite</p> <p>Des difficultés d'ordre organisationnel, sur la facilité des échanges, d'ordre communicationnel, financier...</p>
<p><b>Thème 4 : Ouverture</b></p>	<p>Est-ce que vous pensez à d'autres personnes que je pourrais rencontrer en lien avec le projet ?</p> <p>Avez-vous des choses à ajouter ?</p> <p><i>Relance : des remarques, observations, des idées que vous souhaiteriez partager ?</i></p> <p>La Ligue souhaite poursuivre les médiations avec la ville dans le cadre de la démarche de dénormalisation du tabac à Strasbourg. C'est pourquoi la LCC réalise cette évaluation sur <u>l'impact et les besoins</u> suite à la fin du projet de 2018-2020.</p> <p>Nous vous ferons part des éléments que nous avons mis en évidence afin de poursuivre notre partenariat.</p>	<p>Rencontre supplémentaire et sujet à envisager</p>

### Annexe 3 : Grille d'entretien focus groupe

Je vous remercie de me recevoir pour cet entretien. Je réalise mon stage de Master 2 de Santé Publique au service prévention du Comité du Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer.

La mission consiste à évaluer les impacts du projet « Parcs sans tabac » de 2018-2020. Je souhaite ainsi avoir votre point de vue, au niveau de l'association, en tant que porteur de projet et également identifier les leviers et les freins que vous avez rencontrés dans le processus de mise en œuvre. Le livrable final sera la rédaction d'un rapport de recommandations permettant de poursuivre la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg.

Je vais tout d'abord vous demander de vous présenter. J'aborderais ensuite le projet du point de vue de la Ligue en tant qu'association puis plus précisément au niveau de votre rôle personnel, dans un premier temps concernant la préparation en amont du projet puis pendant la mise en œuvre des actions et enfin une fois le projet terminé.

Cet entretien durera environ 1h30. Est-ce que vous acceptez que j'enregistre notre échange ?

THÈMES	QUESTIONS	COMMENTAIRES
<u>Thème 1</u> : Introduction, présentation des personnes interviewées	<p><b>Pour commencer, pouvez-vous présenter à tour de rôle votre profession et vos responsabilités au sein de la Ligue, au moment du projet « Parc sans tabac » ?</b></p> <p><i>Relance :</i>  <i>Quel était votre activité principale ?</i>  <i>Quelles étaient vos responsabilités au sein de la Ligue ?</i>  <i>Quelles étaient vos missions attribuées ?</i></p>	Connaître le fonctionnement du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer à leur niveau
<p><u>Thème 2</u> : Rôle de l'association, dans le projet « Parcs sans tabac »</p> <p>Objectif : Identifier le rôle de la Ligue contre le cancer dans le projet</p>	<p>Je vais maintenant aborder le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » de 2018-2020.</p> <p>Dans un premier temps au niveau de la préparation en amont du projet,  <b>Quel a été le rôle de la Ligue Nationale au niveau de ce projet ?</b></p> <p><i>Relance : Comment a-t-elle été impliquée ?</i>  <i>Comment doit-elle être impliquée ?</i>  <i>Comment s'est déroulée la collaboration avec la Ligue nationale ?</i>  <i>Est-ce que la Ligue Nationale est intervenue, a-t-elle validé certains aspects de la mise en œuvre ?</i>  <i>Était-elle un partenaire actif ? consulté ? ou informé ?</i></p> <p><b>Au niveau de la Ligue contre le Cancer du Comité du Bas-Rhin, quel a été son rôle, en tant qu'association, dans la mise en œuvre du projet ?</b></p> <p><i>Relance : qu'est-ce que cela implique en tant que porteur de projet pour une association ?</i>  <i>Rôle de pilote ? de conciliateur ? quel a été son rôle au niveau de la collaboration avec les partenaires ?</i></p>	<p>Identifier le rôle de l'association et le rôle de chacune dans le projet de 2018-2020</p> <p>→ De manière générale au niveau de la ligue Nationale</p> <p>→ Au niveau de la ligue contre le cancer du Comité du Bas-Rhin</p>

	<p><b>Est-ce que vous avez rencontré des difficultés ou des imprévus lors de la préparation du projet ?</b></p> <p><i>Relance : Est-ce que vous avez rencontré des difficultés au niveau de la recherche et des échanges avec les financeurs ? avec les partenaires ? dans la formulation des actions ? Est-ce que vous avez rencontré des difficultés au niveau du temps pour déposer la réponse à l'Appel à Projet auprès de l'ARS ?</i></p> <p><b>Quel(s) impact(s) a eu la mise en œuvre de ce projet d'ampleur importante au vue du budget attribué, au niveau de l'association, avant la mise en œuvre des actions ?</b></p> <p><i>Relance : Y a-t-il eu des impacts sur l'organisation interne de l'association, au niveau du fonctionnement, des plannings, du personnel ? au niveau logistique, matériel, financier ?</i></p>	<p>Identifier les leviers et les freins dans la conception du projet</p> <p><u>Point de vue des trois personnes interrogées</u></p> <p>Au 31/12/2020 : ARS : 85 000 euros RLAM : 30 000 euros + Cotisations, dons manuels, legs + Contributions volontaires (bénévolat) Montant prévu : 297 837,00 Montant réel : 192 234,65 euros</p>
<p><u>Thème 3</u> : Rôle propre dans le projet « Parcs sans tabac »</p> <p>Objectif : Identifier le rôle de chacune dans le projet</p>	<p><b>Quel a été votre rôle plus spécifique à votre niveau, en tant que Directrice, Chargée de projet et Chargée de mission dans la mise en œuvre du projet ?</b></p> <p><i>Relance : À qui était attribué le rôle de prise de décision, concernant le choix des partenaires ? des financeurs ? était-ce une décision collégiale ? Le rôle de la recherche et des échanges avec les partenaires ? les financeurs ? Le choix des actions ? L'organisation du planning ? La rédaction du projet ?</i></p>	<p>Organisation du projet, du processus à la mise en œuvre des actions</p> <p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic</li> <li>- Planification</li> <li>- Mise en œuvre</li> <li>- Évaluation</li> </ul> <p>Rôle de management ?</p>
<p><u>Thème 4</u> : Les actions de dénormalisation du tabac</p> <p><u>4.1 Actions à destination des agents de la collectivité</u></p> <p>Objectif : Identifier les leviers et freins rencontrés dans la mise en œuvre des actions à destination des agents de la collectivité</p>	<p>Au niveau des actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre, une phase du projet reposait sur l'accompagnement des agents de la collectivité par l'organisation de forums, des communications en interne, l'aménagement d'un espace fumeur au Centre administratif et une proposition d'aide au sevrage tabagique. Il y a eu peu de participation à ces actions.</p> <p><b>D'après vous, selon ces constats, est-ce que cette proposition d'action était tout de même adaptée et pour quelle(s) raison(s) ?</b></p> <p><b>Selon vous, quels peuvent-être les raisons de cette faible participation ?</b></p> <p><i>Relance : Est-ce que vous avez pu identifier des freins à cette participation par la suite ?</i></p>	<p>Identifier les freins</p> <p>Quels ont pu être les freins rencontrés par les agents de la collectivité ?</p>

	<p><b>Est-ce que vous pensez que ce serait utile de proposer de nouvelles actions de dénormalisation du tabac auprès des agents et pour quelles raisons ?</b></p> <p><i>Relance : A quelles actions pensez-vous ? Comment les mettre en œuvre d'après-vous ? À quel moment ?</i></p>	
<p><u>4.2 : Actions à destination de la population générale</u></p> <p>Objectif : Identifier les leviers et freins rencontrés dans la mise en œuvre des actions à destination de la population générale</p>	<p>Des actions d'information ont été menées auprès de la population notamment la pose de signalétiques dans 37 parcs de la ville. Des difficultés de collaboration avec les services de la ville en charge de poser les panneaux ont été perçues. A ce jour tous les parcs ne sont pas pourvus de signalétiques.</p> <p><b>D'après-vous, quelles peuvent-être les raisons de cette faible adhésion à l'action ?</b></p> <p><i>Relance : Quels peuvent-être les freins rencontrés par les services de la ville lors de la mise en œuvre de cette action ?</i></p> <p>Une autre phase du projet concernait la sensibilisation des usagers des parcs par des médiations. Cette action a eu un impact positif et est actuellement poursuivie par la ville.</p> <p><b>Quels aspects, négatifs et positifs, retenir-vous sur la mise en œuvre de cette action innovante, au niveau de la conception, de la réalisation sur le terrain puis après ?</b></p> <p><i>Relance : Quels sont les aspects sur lesquels porter attention lors de la mise en œuvre de cette action ?</i></p>	<p>Identifier les raisons de cette faible adhésion à l'action</p> <p>La méthodologie, La formation des médiateurs, Les interventions sur le terrain, L'analyse des données, Les évaluations, Le temps et les moyens humains, techniques, financiers</p>
<p><u>4.3 : Actions à destination des acteurs locaux</u></p> <p>Objectif : Identifier les leviers et freins rencontrés dans la poursuite des actions par les acteurs locaux</p>	<p>Une dernière phase reposait sur le développement des actions de prévention du tabagisme en collaboration avec les acteurs locaux.</p> <p>A la suite des nombreuses interventions dans le cadre de cette action, la Ligue a été identifiée comme ressource dans la mise en place, le suivi et le développement du projet « EST », <b>qu'est-ce que cela implique pour l'association ?</b></p> <p><i>Relance : Quel rôle est attribué à la Ligue à ce niveau ? partenaire actif ? consulté ?</i></p>	<p><u>En 2019</u> : « Campus sans tabac », Échanges et rencontres avec directeurs de territoire, « Journée d'échange franco-suisse », Journée « Sport Santé et Citoyenneté »</p> <p><u>En 2020</u> : Quartier HautePierre, Sport Santé Sur Ordonnance (consultation de tabacologie), Rencontre Nationale des Villes-Santé de l'OMS, Formation personnes « relais-tabac », sondage non exploitable, annulé Covid-19</p>
<p><u>Thème 5</u> : Les partenaires dans la mise en œuvre du projet</p>	<p>Il y a eu de nombreux partenariats sur ce projet. <b>Comment se sont déroulés les différents partenariats ?</b></p>	<p>Les différents partenariats : LIGUE NATIONALE VILLE STRASBOURG ARS RLAM ORS</p>

Objectif : Étudier la collaboration avec les différents partenaires de ce projet	<p><i>Relance : Quels sont les aspects positifs ou négatifs que vous retenez de ces partenariats ? sur le plan organisationnel, communicationnel, financier ?</i></p> <p><b>Selon vous, quelles améliorations pourraient-être apportées à l'avenir ?</b></p> <p><i>Relance : Pour quelles raisons ?</i></p>	IREPS
<p><u>Thème 6</u> : Impact du projet à ce jour au niveau de l'association</p> <p>Objectif : Identifier les impacts du projet depuis sa fin</p>	<p>Le projet s'est terminé en décembre 2020.</p> <p><b>Est-ce qu'il y a eu des impacts que vous avez constaté au niveau de l'association suite à ce projet ?</b></p> <p><i>Relance : Est-ce qu'il y a eu des retombées par rapport au Comité ? aux autres comités ? par rapport à la Ligue Nationale, aux autres associations ? à la ville ?</i></p> <p><i>Lesquelles ?</i></p>	<p>Ce que le projet a apporté au Comité du Bas-Rhin de la LCC</p> <p>Charge de travail supplémentaire ? nouveau projet ? personnel ?</p>
<u>Thème 7</u> : Ouverture	<p><b>Avez-vous des choses à ajouter ?</b></p> <p><i>Relance : Est-ce que vous avez des remarques, observations que vous souhaiteriez partager ?</i></p>	

#### Annexe 4 : Synthèse entretien semi-directif

**Historique du projet :** ce projet spécifique fait suite à une première généralisation de l'interdiction de fumer d'une aire de jeux à un parc. Cette action a été mise en œuvre par la Ligue et la Ville de Strasbourg. Une évaluation a ensuite été menée montrant des retours favorables de la population. Cette étude a permis d'étendre le projet « Parcs sans tabac » à 37 parcs de la Ville. L'adjoint au maire, les services de la ville ainsi que la Ligue ont pris la décision commune de mettre en place des médiations dans les parcs dans le but de s'assurer de la connaissance et appropriation de la mesure sans passer par l'aspect coercitif des amendes. Un travail de sensibilisation auprès des agents de la ville de Strasbourg a également été mis en œuvre.

Objectif spécifique de référence du projet : Identifier les leviers et les freins rencontrés dans la mise en œuvre des actions de dénormalisation du tabac auprès des acteurs du projet.

#### Point de vue d'un partenaire du projet

#### Thème 1 : Introduction, présentation

##### Le service Santé et Autonomie

- La direction des solidarités, de la santé et de la jeunesse de la ville de Strasbourg compte près de cinq cents personnes et comprend quatre services dont le service santé et autonomie. Ce service comprend une centaine de personnes et différents types de métiers et professionnels de santé : médecins et infirmiers scolaires, médecins et infirmiers de PMI, des infirmiers spécialisés dans l'hébergement d'urgence, un infirmier coordinateur des vaccinations. Il y a également un centre dentaire avec des dentistes et des assistantes dentaires et un centre de planification avec une conseillère conjugale et des assistantes maternelles.
- Le service santé autonomie comprend un département projet pour tout ce qui est santé, handicap, autonomie et vieillesse. Il est composé de trois assistantes projet et six chefs de projet. Le service a des missions de santé scolaire par délégation de l'éducation nationale sur le territoire de Strasbourg et la gestion du service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), par délégation de la Collectivité Européenne d'Alsace.

### Les personnes interviewées

- Chargée de projets à la ville et Eurométropole de Strasbourg, au sein du Service santé et autonomie. Son poste consiste à concevoir et développer avec l'élu à la mairie une politique de santé et la mettre en œuvre, monter des projets et les piloter en s'assurant de l'atteinte de l'objectif fixé.
- Responsable et interlocutrice privilégiée au sein de l'administration de la ville sur le projet « Parcs sans tabac ».
- Assistante projet du service santé autonomie. En charge d'assurer le suivi du projet « Parcs sans tabac ».

### [Thème 2 : Rôle de la ville dans le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » de 2018-2020](#)

#### **Les leviers identifiés**

- Préparation en amont du projet

L'interdiction de fumer a été étendue à un parc adjacent à une aire de jeux sans tabac, une évaluation a été menée par la Ville et la Ligue et a permis de valider la poursuite du projet à tous les parcs.

- Rôle de la ville de Strasbourg dans le projet

La ville a apporté son appui pour les formations et la communication grand public avec le service presse de la ville notamment pour les inaugurations communes des parcs. Elle a joué le rôle de *facilitateur sur le terrain*. Elle a participé au COPIL organisé par la Ligue et a contribué à l'évaluation du projet.

La Chargée de projet a également sollicité et collaboré avec les services internes de la ville pour la mise en place des actions. Notamment avec le service des Ressources Humaines (RH) en amont du projet, pour l'organisation d'un forum et de consultations de tabacologie proposés aux agents de la ville. Les agents pouvaient participer à ces actions sur leur temps et lieu de travail sans avoir à décompter leurs heures.

- Rôle de la Ligue

Le dossier du projet a été déposé par la Ligue auprès de l'ARS, étant une structure associative cela est paru « plus simple et approprié ».

### [Thème 3 : Actions mises en œuvre à destination des agents de la collectivité dans le cadre du projet « Parcs sans tabac »](#)

La ville compte 4500 agents de la collectivité. Une sensibilisation a été réalisée pour des raisons d'exemplarité et à titre de représentativité, eux-mêmes habitants de la ville de Strasbourg et possible usagers des parcs, « c'est important qu'ils aient connaissance de la mesure et réagissent ». Une enquête a été menée sur l'acceptation de la mesure « Parcs sans tabac » auprès des agents de la collectivité. Il y a eu peu de réponses et il est difficile pour la Cheffe de projet de conclure sur l'adhésion ou non des agents de la collectivité. Le dispositif « Parc sans tabac » a été présenté au préalable avec l'élu à la mairie à la santé auprès du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des partenaires sociaux, à plusieurs reprises. Il y a eu des questions et affirmations d'ordre technique telles que : « *Mais pourquoi vous avez choisi cet affichage de la Ligue ?* », « *Il est nul.* ». Un aménagement du pourtour du centre administratif a été réalisé avec le déplacement des cendriers aux extrémités du Centre administratif et la création d'un espace fumeur abrité. D'après la personne interviewée, les agents utilisent cet espace. Des consultations de tabacologie gratuite ont été proposées au sein des locaux de la Ville assurée par la Chargée de prévention de la Ligue étant tabacologue. Cette action a eu « un succès moyen ».

#### **Les leviers identifiés**

- Communication

Diffusion des informations à travers les supports de communication de la ville à plusieurs reprises 3-4 fois : revues, blog, lettre en directe jointe à la fiche de paye des agents, intranet « Totem ». Il y a eu des commentaires « positifs » sur le blog de Ville.

Organisation d'un forum à son initiative avec l'intervention de la Ligue et de différents intervenants sur le thème de l'espace public et de la mesure sans tabac en septembre 2018. Peu d'agents y ont assisté mais il y a eu des *retours positifs concernant les modalités d'informations*. Les questions posées concernaient davantage des détails techniques comme l'emplacement de l'espace fumeur : « *Est-ce qu'il faut le décaler du bâtiment, avec les bureaux ?* », « *Oui mais pourquoi il faudrait qu'ils se mouillent pour aller jusqu'à ?* », « *Pourquoi on met pas ça à proximité des distributeurs des boissons ?* » etc.

### **Freins identifiés à la participation aux consultations de tabacologie :**

- Liés aux représentations des agents

*Les gens n'osaient pas venir, pris dans leur quotidien du travail, d'ordre professionnel donc ils pensaient moins à l'aspect personnel*, des personnes étaient peut-être intéressées mais il y a plusieurs sites, ils n'ont peut-être pas eu l'information où ne souhaitaient pas se déplacer hors-site, *ils se sont peut-être sentis moins concernés, et peut-être que certains ne savaient pas ce qu'est une consultation de tabacologie*, ce qui a été identifié comme un possible frein à leur participation.

- Coordination des services de la ville

Cette action était *adaptée mais relevait plus de l'implication des services de la médecine du travail et de la médecine préventive qui s'adressent aux salariés*. Ces services ont été impliqués dans cette phase du projet mais pas en tant que pilote. Le département santé et autonomie s'adresse aux habitants, les salariés de la Ville ne sont pas inclus dans leurs missions. Collaborer davantage avec ces services et inscrire cette initiative dans un *Plan de prévention des addictions porté par le management, de manière claire, affiché et soutenu*, auraient peut-être apporté plus de participation de la part des agents d'après la Cheffe de projet.

### **Thème 4 : Actions mises en œuvre depuis fin 2020 à destination des agents de la collectivité dans le cadre de la dénormalisation du tabac**

Aucune action n'a été mise en œuvre car beaucoup d'agents ont été mobilisés sur la question du confinement et de la covid à différents niveaux depuis 2020.

### **Thème 5 : Actions mises en œuvre à destination de la population générale**

#### **Les leviers identifiés :**

- Information des strasbourgeois

Le comité du Bas-Rhin a travaillé en collaboration avec la Ligue Nationale sur le design de la signalétique « *Parcs sans tabac* », choix d'un *panneau blanc sur fond vert et choix de ne pas imager une cigarette barrée de type interdiction*. Les parcs sont des *endroits de mixité, lieux populaires*, toutes personnes selon ses caractéristiques peut ainsi être sensibilisée.

Organisation d'un forum citoyen porté sur la question du tabac et de l'espace public au mois de novembre, en collaboration avec l'ARS, qui avait pour vocation à faciliter l'échange et répondre aux questions. L'information a été diffusée sur « *Strasmag* », un magazine distribué à l'ensemble des habitants de Strasbourg. Les services de la ville ont été sollicités pour la pose des signalétiques « *Parcs sans tabac* » dans les 37 parcs. Le service des espaces verts de la ville est en charge de l'aspect matériel de l'implantation des panneaux dans les parcs. La cheffe de projet ne sait pas si tous les parcs sont pourvus de panneaux à ce jour et leur état, *s'il y en a certains qui ont été dégradés ou enlevés ou remplacés, en principe oui, c'est le service des espaces verts qui s'occupe de ça*.

#### **Les freins identifiés :**

- Organisation et coordination

La mise en œuvre de cette action a nécessité une coordination importante entre différents services, cela a eu des impacts sur son efficacité. La Cheffe de projet exprime la difficulté à assurer un suivi sur un projet traité en parallèle à d'autres projets, *toutes ces informations qui nous échappent (...) sur la durée, quand on fait confiance à d'autres services qui ont d'autres objectifs*.

### **Points d'améliorations :**

Une assistante projet du service santé et autonomie est désormais déléguée au suivi de cette partie du projet. Elle va se mettre en lien avec le service des espaces verts et des moyens généraux afin de centraliser toutes les informations. L'objectif est d'être autonome au niveau logistique, assurer la maintenance et réaliser une évaluation ponctuelle de manière régulière pour disposer d'une traçabilité des panneaux en stock, vandalisés etc. et établir une carte des parcs.

### **Les leviers :**

- **Inscription de la ville dans la démarche de dénormalisation du tabac**

La ville a organisé de nombreux événements sur le thème du tabac notamment lors du « Mois sans tabac ». Un « Village sans tabac » a été organisé en novembre 2019 à la demande de l'ARS par le Centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances (CIRDD). Un photomaton était présent, *ce qui créait une sorte de communication virale dans l'instant autour de cet événement. Les gens venaient se faire photographier et échangeaient avec les professionnels qui étaient sur place.* L'événement a été organisé place Kleber, ce qui demande des démarches administratives en amont. Un dossier doit être déposé au moins deux mois avant puis auprès des commissions techniques d'attribution. Il y a énormément d'associations ou d'événements qui demande à bénéficier de cet espace public.

L'association « Zéro déchet » de Strasbourg a sollicité le soutien de la Ville pour un ramassage de mégot, en 2018 et en 2019, auquel a été associé la Ligue. Une promotion de l'événement a été faite par dossier de presse. La Ville ainsi que la Ligue ont tenu un stand. L'objectif était d'inciter les habitants à venir ramasser tous les mégots qu'ils trouvent sur leur route selon des trajets et des horaires définis. Les mégots ont été entreposés dans un énorme contenant transparent pour rendre visible les déchets et *incarner la pollution environnementale.* Les mégots ont ensuite été acheminé vers une structure qui transforme les déchets, ce qui a engendré un certain coût. La cheffe de projet souhaite d'ailleurs réitérer cette action, également en termes d'évaluation dans le but d'identifier les lieux où il y a le plus de mégots au sol et qui nécessiteraient la réalisation d'une sensibilisation. En janvier 2020, la ville associée à la Ligue, ont participé à la mise en place de consultations de tabacologie un vendredi par mois pour les bénéficiaires du programme « Sports Santé sur Ordonnance » mis en œuvre à Strasbourg.

### **Les freins :**

La crise sanitaire a représenté un frein non négligeable. Plusieurs événements ont été annulés. Un Webinaire public sur le thème du tabac, en collaboration avec la Ligue, était notamment prévu en novembre 2020.

### **Thème 6 : Actions mises en œuvre depuis la fin du projet en décembre 2020**

La ville poursuit les médiations sur le thème du tabac dans d'autres espaces depuis 2021 en étant pilote de l'action. Strasbourg est découpé en plusieurs territoires qui disposent d'une Direction de territoire au fait des besoins, des attentes et qui est en lien avec l' élu en charge de ce territoire. Il y a une approche à la fois technique, administrative et politique. Les directions de territoire sont en lien avec les structures associatives et les écoles des quartiers. Pour la mise en œuvre des actions au sein de ces quartiers, la Ville s'appuie sur les directions de territoire. Par exemple, quand il y a une école qui émet le souhait de devenir une « école sans tabac », elle s'adresse à la Direction de territoire qui transmet l'information à la Ville. Mais elle ajoute que c'est aussi au service santé autonomie *d'informer les directions de territoire de ce qui peut être mis en place, de manière à ce qu'elles réagissent quand y a une demande ou qu'elles identifient un besoin ou une opportunité.* Ainsi à la demande des parents d'élèves de l'école du Neufeld, des médiations ont eu lieu en janvier 2022 aux abords des écoles primaires, devenues des « Espaces sans tabac ». L'action a été retardée suite au contexte de crise sanitaire mais l'école du Neufeld est la première école sans tabac.

Pour constituer les équipes de médiations, la ville recrute des étudiants des universités de médecine et pharmacie dans le cadre de leur service sanitaire et des services civiques. Les médiateurs interviennent également sur le projet de la ville « Rues scolaires », aux abords des écoles, sur le sujet du tabac et sur d'autres thèmes hors addictions, sur la question du protoxyde d'azote etc. Des interventions sont prévues jusque fin juin. La formation de ces médiateurs est organisée par la Ville, en collaboration avec la Ligue et les universités de médecine et pharmacie.

L'événement « Mois sans tabac » sera renouvelé cette année.

#### Thème 7 : Actions reconnues comme efficaces dans la dénormalisation du tabac

→ Question non comprise, discours concernant la poursuite des actions jugées efficaces.

- Actions efficaces d'après le discours

Les actions de sensibilisation et d'informations via les médiations.

- Actions envisagées par la suite

La cheffe de projet émet l'idée d'étendre les démarches de sensibilisation à d'autres espaces publics au même titre que les « Campus sans tabac » dans le périmètre d'action de la ville. Elle a cité les terrasses de l'Opéra National, du Théâtre National Strasbourg (TNS), les abribus, avant de poursuivre avec les terrasses privées. Il s'agirait de réaliser au préalable une démarche de sensibilisation spécifique auprès des commerçants qui pourront ensuite faire la demande d'eux même. Il peut y avoir les pourtours d'hôpitaux et de cliniques aussi mais *ce sont des approches délicates car les personnes sont malades et cela peut être leur dernier plaisir.*

Intégrer les jeunes en travaux d'intérêts (les TIG) à l'événement de ramassage de mégots dans la Ville avec « Zéro déchet ». Penser le ramassage en matière d'évaluation, cibler les lieux où il y a plus de mégots et pour quelles raisons, constater une évolution possible entre les sessions de ramassage en fonction du nombre de mégots et ensuite mettre en œuvre des sensibilisations sur ces lieux.

Son assistante projet a proposé d'organiser une conférence annuelle sur le thème du tabac réunissant des professionnels et présentant des témoignages de personnes souffrant où guéri de cancer(s) lié(s) au tabac. Cela apporterait *une autre forme de sensibilisation auprès de la population générale, en percutant les esprits.* Relancer une campagne de communication *anti-tabac, avec des images non agressives et parlantes, par exemple un cœur enfumé et un slogan humoristique.*

Réaliser une action de sensibilisation auprès des bénéficiaires du programme « Sport santé sur ordonnance ». Étendre les collaborations avec la Maison Sport Santé sur l'accompagnement, la reprise du sport lorsqu'on est fumeur et l'impact sur le souffle. Inclure le Comité Départemental du Bas-Rhin contre les maladies Respiratoires et la Tuberculose (CDMRT 67) dans le projet « Espaces sans tabac », il y a des tabacologues qui proposent des consultations au sein de l'hôpital, interviennent dans les collèges et lycées, leur proposer d'intervenir aussi au niveau des écoles.

#### Thème 8 : Le partenariat Ville-LCC

##### **Les leviers :**

- La Ligue

Un levier identifié réside dans la collaboration soulignée comme « gagnant-gagnant ». Elle précise l'intérêt de la Ligue à être *en accord ou en phase avec la politique d'une commune* pour la réussite d'un projet. Elle met en avant son titre d'association et de souplesse en matière de ressources humaines *qui permet d'être dans une mise en œuvre efficace.* Elle ajoute également que *la ville pourrait faire les choses mais ça fonctionne beaucoup mieux avec un partenaire comme la Ligue.* D'après elle, la collaboration avec la Ligue *fonctionne relativement bien jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire dans la conception, les propositions.*

##### **Améliorations pour les collaborations à l'avenir :**

Pour favoriser la réussite d'un projet, il s'agit *d'entretenir la relation interpersonnelle*, faire des points réguliers au niveau responsable, élus et technique et rester attentif à la place de l'un et l'autre lors d'une communication grand public, *ce qui a été fait jusqu'à présent.* La Ligue et la ville collaborent actuellement sur la poursuite des médiations par la ville, à suivre.

#### Annexe 5 : Synthèse Focus Groupe

#### Thème 1 Présentation des personnes interviewées, profession et responsabilités au sein de la Ligue au moment du projet « Parc sans tabac »

— Directrice du Comité du Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer (LCC) : a pour principale vocation de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration (CA) du Comité du Bas-Rhin de la LCC. Elle a pour rôle de mettre en place et superviser les projets sélectionnés par le CA, en assurer les moyens humains et logistiques. Elle porte une vision globale sur toutes les actions du Comité, les projets en cours, les ressources humaines affectées aux missions. Elle peut également être force de propositions de projets auprès du CA pour développer et mettre en place des actions. Dans le cadre de ce projet elle a joué précisément un rôle de supervision de la rédaction du projet jusqu'au recrutement des personnes, assurer un suivi du projet et assisté aux étapes essentielles de mise en œuvre.

— Chargée de prévention au Comité du Bas-Rhin de la LCC : a pour mission de coordonner le service prévention et de remplir son rôle de Chargée de projet, trouver des idées de projet en cohérence avec les stratégies du Comité et du CA, monter des dossiers de subvention et des projets en réponse aux Appel à projets (APP), assurer le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets dans le but de les améliorer, être en relation avec les différents financeurs et partenaires. Dans ce projet était la Cheffe de projet et coordinatrice.

Le Comité travail avec la Ville de Strasbourg en tant que partenaire depuis 2014 dans le cadre des « Espaces sans tabac ». Le projet « Parc sans tabac » a été écrit par la Chargée de prévention et la Directrice en réponse à l'AAP « Fond tabac 2018 » de l'ARS Grand-Est. Il a été déposé vers septembre-octobre 2018.

— Chargée de mission santé au service prévention : est arrivée après l'écriture du projet, son rôle était d'assurer la mise en œuvre du projet « Parc sans tabac » sous la responsabilité de la Chargée de prévention et de la Directrice. Elle est intervenue plus précisément sur la mise en place des médiations dans les parcs assurant l'encadrement et la gestion des médiateurs tabacs et sur la gestion du réseau de partenaires comprenant les échanges avec l'Observatoire Régional de Santé (ORS) et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) de Strasbourg et la Ville de Strasbourg. Elle a également réalisé une évaluation des besoins en action de prévention du tabagisme autour du projet et a participé à l'évaluation finale du projet.

## Thème 2 : Rôle de la Ligue contre le cancer

### **Les leviers :**

La Ligue Nationale n'est pas obligatoirement impliquée dans les projets et ne donne pas de directive. La Ligue nationale a initié le projet « Espace Sans Tabac » (EST) et dispose d'un Chargé de prévention référent des « EST ». Elle a pour rôle de fournir les premiers éléments aux Comités départementaux pour développer des projets. La Ligue nationale a constitué une revue de la littérature sur les « EST ». La Chargée de projet du comité du Bas-Rhin a donc fait appel à la Ligue nationale pour lui transmettre la revue de littérature existante. Elle s'en est inspirée et l'a actualisé pour la rédaction de la réponse à l'APP « Fond tabac 2018 ». De plus, les différentes fédérations de la Ligue nationale partagent les travaux réalisés au sein de leur Comité.

### **Le choix de la thématique du tabac**

Les comités départementaux de la LCC sont autonomes notamment en termes d'actions. Les choix stratégiques et politiques d'actions reviennent aux comités. Ils peuvent s'inspirer de la politique nationale mais chaque comité peut faire le choix de s'attacher à un facteur de risque, en particulier au niveau de la prévention. Le CA de chaque comité choisit les actions à mener en s'appuyant sur les propositions concrètes des professionnels des comités.

Au niveau du Comité du Bas-Rhin, le choix de la thématique du tabac est né d'une réflexion avec leur administrateur référent. Il leur paraissait logique et extrêmement important que le Comité concentre son énergie à agir sur ce premier facteur de risque qu'est le tabac. Le comité a déjà une certaine sensibilité au sujet du tabac, il y a quelques années il a mené un plaidoyer sur l'interdiction de fumer dans les espaces publics. Le comité a participé à une pétition locale avec une présentation de la pétition aux députés. Les projets autour des « EST » ont débuté en 2014. Le Président du comité du Bas-Rhin a diffusé ce projet au niveau des communes bas-rhinoises, il a été à la rencontre des collectivités locales de Strasbourg.

### La collaboration avec la ville

De par les travaux réalisés par le Président de la Ligue 67, l'association a une place au niveau de la municipalité de Strasbourg depuis plusieurs années. L'association dispose d'une bonne visibilité et est reconnue par les structures de la ville en tant qu'organisme de mises en œuvre d'actions. La ville de Strasbourg et la Ligue collaborent sur le projet des « EST » depuis 2014. La ville de Strasbourg est la 1<sup>ère</sup> commune où s'est développé la labélisation des EST avec les aires de jeux pour enfants, s'en est suivis les parcs sans tabac avec un arrêté municipal en juillet 2018. Le projet était lancé bien avant la création du « Fond tabac 2018 » et la diffusion de l'AAP par l'ARS. La notion de médiations avait d'ailleurs déjà été pensée avec l'adjoint au maire de Strasbourg responsable de la santé. Le projet en réponse à l'AAP a été construit sur un projet imaginé 6 mois auparavant.

### La validation de la réponse à l'AAP

Le financement attribué par l'ARS a permis de *développer de manière beaucoup plus conséquente le projet*, en disposant de fonds supplémentaires, d'effectuer une évaluation professionnelle etc.

Cet AAP a conforté le choix du Comité dans la poursuite du développement des EST sur le modèle de ce qui a été fait sur le côté du sud de la France (*à Nice*) et dans le choix de travailler sur le tabac, reconnu comme une préoccupation au niveau national. *Ce qui a été intéressant c'est que l'on puisse avec ce projet-là répondre à cet AAP*, ce qui signifie que la réponse apportée *était cohérente par rapport à la politique de prévention du tabac, qu'on était dans la bonne ligne d'action de prévention contre les cancers, surtout quand on a su qu'on avait été sélectionné*. L'AAP leur a ainsi permis d'être repéré, labélisé et conforté dans leurs décisions. Selon la Directrice, cela permet au Comité d'apporter des éléments à la politique de prévention et devenir un véritable acteur. Il ne s'agit pas simplement d'appliquer une mesure mais aussi de la construire, l'étudier, l'évaluer, cela apporte de la valeur ajoutée à une association.

### Thème 3 : La conception du projet

Pour la Cheffe de projet, la rédaction du projet n'a pas été évidente car c'était la première fois qu'elle rédigeait un projet de cette ampleur. La rédaction a nécessité une réflexion de fond de deux à trois mois et a obligé la Chargée de prévention à rédiger toute les actions en détail dans un dossier.

#### **Les freins :**

Elle a rencontré une difficulté sur l'action des médiations à savoir qui allait réaliser les médiations. En parallèle à la rédaction du projet, le dispositif de service sanitaire des étudiants en santé a été intégré au cursus à la rentrée 2018. La Chargée de projet était à ce moment-là en pleine rédaction du projet. Elle a alors sollicité les étudiants en service sanitaire afin de réaliser les médiations. Cependant le service sanitaire étant nouveau, il était très peu cadré pour les étudiants, pour la faculté et pour les structures accueillantes. C'était une partie délicate du projet *on ne savait pas jusqu'où on pouvait aller, ce qu'on pouvait demander*. C'est une des parties qui a demandé des réajustements. Pour la chargée de mission, la difficulté a résidé dans le fait que ce projet était innovant et ne disposait pas d'actions similaires sur lesquelles se reposer.

Il y a eu quelques imprévus indépendants d'eux, comme la crise sanitaire et une période de canicule qui a duré une quinzaine de jours en aout.

#### **Les leviers :**

Le support du projet était bien rédigé et construit au départ, permettant d'avoir un axe de progression et d'aller dans une même direction. D'après la directrice, il n'y a pas eu de difficultés rencontrées concernant la mise en œuvre. Le projet s'est déroulé globalement tel qu'imaginé.

Le comité du Bas-Rhin a pour habitude d'intégrer les collaborateurs qui sont affectés aux projets, ils participent aux réunions d'équipe, à la vie et aux événements de l'association.

### Thème 4 : Les impacts du projet au niveau de l'association

Avant la mise en œuvre d'un projet il s'agit d'être vigilant et veiller au bon équilibre des ressources dédiées au projet. Il a fallu ainsi vérifier que les moyens humains et techniques étaient suffisants pour développer le projet.

Le besoin d'embaucher une Chargée de mission sur ce projet s'est vu nécessaire car la Chargée de prévention ne pouvait pas développer la totalité du projet seule étant sur d'autres dossiers qui nécessitaient un suivi constant. L'embauche de personnel supplémentaire a nécessité de disposer d'espaces et de postes de travail en conséquence. La Cheffe de projet a changé de bureau pour un espace plus grand et la subvention attribuée a permis d'acheter des supports informatiques. Concernant les formations prévues des médiateurs tabacs, il était nécessaire de disposer de salles suffisamment grandes pour les accueillir. Le comité a fait appel à ses partenaires qui ont mis des salles à leur disposition.

#### **Les leviers :**

La rédaction du projet a permis d'anticiper les moyens et l'organisation en conséquence.

### **Thème 5 : Les actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre dans le projet**

#### **- Actions à destination des agents de la collectivité**

#### **Les leviers :**

Les services de communication de la ville ont relayé le sujet. Il y a eu des informations dans les bulletins de paies et sur l'intranet de la ville. Plusieurs actions ont été mises en œuvre, des forums pour informer la collectivité de la mesure et du dispositif d'aide au sevrage tabagique sur le temps et lieu de travail des agents. Un travail a été fait en amont avec les RH afin de libérer du temps aux agents souhaitant y participer. Un bureau a été mis à disposition à la cheffe de projet en tant que « tabacologue » pour les permanences d'accueil des agents.

#### **Les freins :**

Le principal frein à la mise en place et l'efficacité de ces actions semble résider dans la taille importante de la ville. D'après la cheffe de projet il faut voir la ville comme une entreprise avec une importante gestion des ressources humaines, en effet il y a 7000 agents. D'après elle c'est une dimension importante qu'elle n'a peut-être pas mesurée lors de la rédaction du projet. Les actions ont nécessité un travail en amont avec le service des Ressources humaines (RH), les services *N+1*, les responsables, les salariés, les syndicats, le comité social et économique (CSE, instance de représentation du personnel dans l'entreprise). Étant une municipalité, les élus, les adjoints aux maires et les conseillers municipaux ont été intégré au projet. *L'entité ville en tant qu'entreprise regroupe beaucoup de services et donc de personnes.*

La Ville est décrite comme une entreprise mais est-ce qu'elle dispose d'une culture de l'entreprise à travers une si grande administration, est-ce qu'il y a des sujets qui *réunissent plus particulièrement les agents de manière volontaire. Le sujet tabac n'est peut-être pas assez sexy pour rassembler tout le monde.*

La chargée de mission expose qu'il y a peut-être eu un battement dans la continuité de communication. La LCC disposait d'un relais en interne mais peut-être aurait-il fallu davantage de personnes ou services relais car la Ligue ne disposait pas de retour des communications réalisées. Le comité ne dispose pas d'éléments confirmant ce qui a été fait ou non et n'avait pas la main sur la communication interne pour appuyer davantage cette action.

Un autre frein identifié est la difficulté perçue de collaborer avec les services dont le service de médecine au travail. L'implication du service de médecine du travail est identifiée comme un frein potentiel. Le service ne disposait pas de moyens humains et de temps suffisant au moment du projet et la possibilité de s'investir entièrement dans le projet

#### **Axes d'améliorations :**

Les actions étaient adaptées elles sont proposées à d'autres structures et ont reçu de bons retours, il est proposé d'établir une autre stratégie de communication (poser plus d'affiches, intégrer les salles de pauses, réaliser un sondage en amont orienté sur d'autres thématiques). *Cela reste difficile de toucher l'ensemble des 7000 agents car ils sont répartis dans toute la ville. Ce serait utile d'après la cheffe de projet de proposer de nouvelles actions auprès des agents car il doit y avoir un bon pourcentage de fumeurs mais la mise en œuvre resterait complexe. Ce seraient des travaux à approfondir avec la ville, faire des enquêtes auprès des agents directement, est-ce qu'ils considèrent comme légitime une action de leur employeur sur la problématique du tabac ?*

Actuellement, le service prévention souhaite réaliser une enquête auprès des agents afin d'évaluer leur connaissance de la mesure « Parcs sans tabac », ce qu'ils ont retenus des actions réalisées et est-ce qu'il voudrait que l'on mette en place de nouvelles actions. À cela s'ajoute un protocole à suivre avant la mise en place d'une enquête au sein de la ville, la Cheffe de projet rappelle le Règlement général sur la protection des données (RGPD), il est important de garantir l'anonymat des réponses. Un retour est attendu depuis plus d'un mois. La cheffe de projet ajoute qu'il est plus simple de travailler avec la ville de Strasbourg auprès des habitants que pour ces agents. Elles ne connaissent pas forcément les bons interlocuteurs. Il faut également tenir compte des priorités, notamment au niveau santé. *Nous sommes toujours en période de crise sanitaire, ce n'est peut-être pas la priorité du service RH de faire un sondage sur le tabac.*

## **- Actions à destination de la population générale**

### **La signalétique**

#### **Les freins :**

La chargée de projet pense que la difficulté a résidé dans la communication en interne entre les services et en externe avec l'association. La coordination entre les différents services de la ville semble avoir été compliquée. Cette action a fait appel aux services santé, de l'urbanisme et des espaces verts. Les services sont sectorisés et il y a une importante hiérarchie. Ce sont des services cloisonnés, chaque service a ses propres missions, son propre personnel, son propre élu. Ils n'ont pas pour habitude de travailler ensemble sur un projet en commun. Des questions émises par la chargée de mission restent en suspens, *est-ce que les agents chargés de poser les panneaux, en charge de l'entretien des parcs, ont été informés de la pose des panneaux ? Est-ce que cela était inclus dans leur planning, est-ce qu'ils savaient où étaient stockés les panneaux, est-ce que les services qui s'occupent des parcs étaient bien inclus dans le projet, est-ce qu'on leur a demandé leur avis, étaient-ils bien informés sur le sujet ?*. Le problème identifié réside dans la non-maitrise de la transmission d'informations entre ceux qui donne l'ordre et ceux qui doivent réaliser les tâches. Cela peut également être lié à un manque d'informations sur le fait que la pose des panneaux réglementaires s'inscrit dans une démarche globale et dans laquelle ils pouvaient être aussi bien inclus en tant qu'agents mais aussi en tant qu'usagers des parcs.

Le point négatif retenu est le constat lié au manque de signalétique dans les parcs. Cela aurait peut-être favorisé une meilleure connaissance de la mesure par la population et l'assimilation du message mais cela reste une supposition et n'est pas prouvé pour le moment. Lors des médiations dans les parcs, la chargée de mission a échangé avec certains agents des parcs, certains n'étaient pas au courant de la mesure, d'autres ajoutaient qu'ils allaient faire attention à ces panneaux et que cela les concerne car en tant qu'agents ils s'occupent du ramassage de déchets dont les mégots. Ils ne disposaient pas tous des informations.

#### **Axe d'amélioration :**

Il s'agirait d'inclure tous les services sollicités dès le départ car la signalétique est un point déterminant du projet.

### **Les médiations :**

#### **Les leviers :**

La création et l'implication des services sanitaires est reconnue par la cheffe de projet comme un levier à la mise en œuvre, perçu comme une opportunité de bénéficier de moyens humains important pour réaliser ces actions. Un autre point fort identifié est le poste de la chargée de mission sur cette action de médiation qui a représenté *80% de son temps de travail*. Elle a développé les médiations de manière autonome et professionnelle. Sur le papier cette action *tenait en une demi-page*, elle ne s'attendait pas à ce que ça prenne autant de place dans le projet et que ça soit finalement le cœur du projet. C'est ce qui a pris le plus de temps, le plus de place et ce qui a apporté le plus de résultats. La chargée de mission réalisait un feed-back à chaque fin de sessions de médiations. Elle leur demandait un compte-rendu de ce qu'ils avaient fait afin qu'ils se rendent compte de l'action réalisée. Cela a permis d'intégrer les étudiants en tant qu'individu, leur donner une place dans le projet, de prendre en compte leur ressentis, comment eux peuvent faire progresser le projet et chercher comment l'améliorer et leur apporter quelque chose dans le cadre de leur profession.

La directrice ajoute que la Cheffe de projet et la Chargée de mission ont réalisé un véritable coaching et management des équipes de médiations. Les étudiants n'étaient pas seulement perçus comme *des exécutants pour nous ramener la matière première de ce projet*. Elles ont eu beaucoup de bienveillance par rapport à leur bien-être, ils ont été encadrés et guidés tout au long de leur mission. Les médias ont souhaité mettre en avant le projet, les médiateurs ont apporté leur témoignage afin de valoriser leur travail réalisé. Ils ont été *reconnus comme véritable acteur pour la LCC*. Certains étudiants sont revenus en tant que bénévoles pour réaliser les médiations quand la crise sanitaire ne permettait pas de faire appel à eux dans le cadre de leurs études.

### **Les freins :**

Une évaluation sur la formation de trois jours a mis en avant que *certaines étudiants ne savaient pas et ne comprenaient pas pourquoi ils étaient là*, de nombreux étudiants étaient vraiment très insatisfaits, ils ont eu beaucoup de retours négatifs sur l'organisation du service sanitaire. Cela s'est traduit par un faible investissement de leur part. Ils n'ont pas pu choisir leur affectation de service sanitaire. Il a donc fallu les intéresser davantage et parfois les recadrer. Il était alors important de leur montrer la valeur du projet, leur expliquer que les actions s'inscrivent dans une démarche plus globale de dénormalisation du tabac et également au niveau de la ville de Strasbourg. Cette action ainsi que leurs interventions étaient en expérimentation et leur retour et leur ressentis étaient nécessaires pour faire évoluer les choses positivement.

Un élément indépendant reste le caractère et l'implication propre de chaque individu. Il y en a qui sont restés désintéressés tout au long du projet et d'autres qui ont fini par apprécier l'action. Un autre point complexe a résidé dans l'organisation des plannings de médiations en fonction des disponibilités de chacun. C'était en période juillet-août, il a fallu gérer les absences.

Lorsque ces actions de médiations ont été terminées, il est ressorti que les étudiants faisaient plutôt de la sensibilisation. L'outil de médiation a été mis en œuvre pour recueillir les représentations des personnes ce qui n'a pas été possible dans tous les échanges car beaucoup d'utilisateurs ne connaissaient pas la mesure « Parcs sans tabac ». Il fallait tout d'abord informer, reprendre l'historique de la mesure et le temps limité de la disponibilité des personnes ne leur permettait pas de porter une réflexion sur le sujet. Elle évoque l'exemple de personnes qui ont changé de point de vue concernant la mesure en cours d'après-midi et sont revenues les voir pour échanger.

Le service sanitaire a été annulé suite aux restrictions sanitaires. La Ligue a fait appel à des bénévoles qui ont bénéficié d'une demi-journée de formation. Les bénévoles n'étaient pas forcément du milieu de la santé, il y avait un besoin de connaissances supplémentaires à leur apporter. Ils ont eu beaucoup d'informations à assimiler en peu de temps. Ils étaient de ce fait moins préparés pour le terrain, ce qui a demandé plus d'accompagnement et des corrections lors des échanges avec les utilisateurs.

Les outils utilisés ont un peu évolué entre les deux sessions, il y a eu un peu de changements entre le projet écrit et la mise en œuvre sur le terrain, tester les outils en conditions réelles a été important.

La pose de signalétique et les échanges avec la population sont, d'après la chargée de mission, des actions complémentaires. L'action d'« aller-vers » est quelque chose de très positif car même si les utilisateurs ont vu les panneaux, cela permet de leur apporter des informations supplémentaires, d'échanger sur le sujet, d'exprimer leur désaccord.

### **Axes d'améliorations :**

Cette première expérience a permis d'améliorer le programme pour les années suivantes. Un *protocole de médiations* a été depuis écrit par le Comité.

### **- Actions à destination des acteurs locaux**

L'IREPS Grand-Est a conseillé d'inclure une phase partenariat consistant à la « résonance du projet ». Cette action a été nommée par la Ligue *phase de rayonnement* et consistait à inclure tout acteur à proximité des parcs et travailler avec eux sur la dénormalisation du tabac dans les parcs. Elle a nécessité un travail important de mise en réseau, de recherche des partenaires et structures. Le but était de réaliser des actions en commun, de faire des liens avec le projet.

### **Les leviers :**

De nombreux acteurs ont été rencontrés et des actions de dénormalisation du tabac ont été mises en œuvre en collaboration avec des associations locales. Ce projet a démontré que chaque structure avec son propre public peut jouer un rôle dans la prévention à la santé.

### **Les freins :**

Il a été difficile d'identifier les structures et de rassembler toutes ces personnes sur une cause commune. Cela demande une mobilisation importante de moyens humains et de temps. Ils ne disposaient pas du temps nécessaire pour faire le tour des parcs et rencontrer les associations à proximité. Il y a beaucoup de parcs investis par la mesure et les équipes se sont concentrées sur les médiations. La chargée de mission s'est rendue dans le quartier de HautePierre qui est un quartier prioritaire afin de rencontrer différents acteurs. Elle a mis en évidence le doute émis par ses structures sur leur légitimité quant à leur implication en santé sur une certaine thématique, au-delà d'être intéressé par le sujet.

### **Axes d'amélioration :**

Avec le recul, c'est une phase qui nécessite plusieurs années, toucher tous les acteurs d'un territoire et être reconnu sur un territoire se fait avec le temps et l'expérience. L'objectif était d'évaluer cette résonance sur les deux ans de mise en œuvre du projet mais le retour est visible aujourd'hui. Il y a des répercussions aujourd'hui suite au projet « EST » qu'ils n'avaient pas imaginé lors de l'écriture du projet. C'est quelque chose à son sens qui ne repose pas uniquement sur un projet mais qui s'étend tout au long de la vie d'une structure et des stratégies mises en place. Selon la Directrice cette action devrait s'inscrire dans une démarche plus globale dans le cadre de la santé intégrer au projet des structures. La protection de l'environnement mobilise davantage de personnes. A l'occasion d'un nettoyage organisé par une commune de manière *citoyenne*, de jeunes générations et des associations se sont impliqués. Cela mène à porter une réflexion sur l'intérêt de ces structures pour la santé publique, à savoir quelles localités seraient prêtes à s'investir. Cela dépend de l'impulsion donnée par la municipalité. Cette action est menée dans un nouveau projet auprès de petites communes. L'identification et le contact avec les structures locales est plus simple. Travailler sur un quartier en particulier aurait peut-être été plus adapté pour une grande ville comme Strasbourg.

## [Thème 6 : Le partenariat](#)

### **Les leviers :**

La Ligue ne disposant pas de moyens permettant de suivre la totalité du projet et d'effectuer une évaluation, l'évaluation du projet a été réalisée par des organismes spécialisés dans le domaine de l'évaluation de projet. La Ligue a sollicité l'Ireps et l'ORS d'une part car la ville de Strasbourg travaille déjà avec ces organismes et car ils sont identifiés par l'ARS comme organisme essentiel pour la crédibilité d'un projet. Cette collaboration avec des partenaires reconnus et fiables permet d'apporter une certaine légitimité au projet et aux conclusions auprès des financeurs et partenaires.

### **Les freins :**

Une personne spécialisée dans l'évaluation des programmes était identifiée au niveau de la Ligue Nationale et accompagnait les comités mais ce poste n'existe plus.

La communication avec l'Ireps Grand-Est a été perturbée car l'organisme a eu des restructurations d'équipes au cours du projet. Du temps a été nécessaire pour réaliser des points réguliers concernant l'avancée du projet.

## [Thème 7 : Les impacts du projet à ce jour](#)

Ce projet « Parcs sans tabac » a apporté au comité une image de dynamisme et a relancé la lutte contre le tabac. La Ligue a été identifiée comme ressource dans la mise en place, le suivi et le développement du projet « EST » au niveau de la Ligue nationale. Depuis la mise en œuvre de ce projet, la Cheffe de projet a observé un changement de dynamique. La ligue ne cherche plus d'AAP ou des partenaires, ce sont plutôt les financeurs et les partenaires qui les reconnaissent comme acteurs de santé publique sur la thématique du tabac. Ils sont directement sollicités soit en tant que partenaire, expert ou porteur de projet. Le Comité du Bas-Rhin est devenu un des comités référents en termes du développement de l'outil de médiations.

Les partenaires ayant soutenu ce projet sont encore partenaires aujourd'hui sur d'autres projets menés par la Ligue, *cela prouve que la réponse proposée était tout à fait intéressante et cohérente et a fait bouger les choses*. Cela a apporté une visibilité de la LCC pour les partenaires et les acteurs du territoire.

Les interventions des étudiants en service sanitaire à la Ligue sont mieux cadrées et organisées. Certains étudiants sont aujourd'hui devenus bénévoles. Ils ont développé des compétences en prévention à la santé. C'était inattendu, les débuts avec le service sanitaire ont été vécu par les étudiants visiblement comme une contrainte mais dans certains esprits cela a finalement basculé comme une découverte intéressante. À l'heure actuelle il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait des jeunes bénévoles qui s'approchent de la Ligue.

La chargée de prévention considère le projet comme un véritable tremplin pour le service prévention. Les actions du projet ont été expérimentées et permettent d'améliorer la poursuite du projet « EST » et la mise en œuvre de la dénormalisation du tabac de manière plus globale. L'expérience des médiations permet d'utiliser cet outil pour d'autres thématiques (l'environnement et la qualité de l'air). L'expérience permet d'apporter des projets de qualité reposant sur une méthodologie de qualité. C'est le seul comité de France à utiliser les médiations.

De plus, les actions peuvent être adaptées aux structures et territoires. Dans la suite du projet « EST », une commune ne savait pas quelles actions mettre en place concernant la lutte contre tabac. La Ligue leur a proposé la pose de signalétiques, la réalisation d'enquêtes, des médiations et de les aider dans la communication. Montrer les possibilités d'actions et disposer d'outils déjà construits et expérimentés permet d'accompagner et soutenir les communes à devenir acteur de santé, cela « lève tous les freins » ressentis par les communes.

La Directrice ajoute que l'impact de ce projet au niveau du Comité est important, il a montré qu'ils ne se sont pas trompés en développant cette façon de faire de la prévention en allant au contact direct de la population. Elle précise l'importance de l'aspect positif de ces actions, *sans stigmatiser (les fumeurs)*, mais d'écouter et échanger. Les personnes *ont peut-être besoin à l'heure actuelle qu'on échange oralement, pas forcément de lire ou de visualiser des informations*. C'est ce qui a été identifié comme le point fort de ce projet et dans la façon de faire de la prévention. Le comité *n'a pas la prétention de dire que les actions ont permis de diminuer le nombre de fumeurs et le nombre de cancer mais cette expérimentation est très positive* et ils en tirent une *très grande satisfaction*. Cela se répercute actuellement avec le nouveau projet sur de plus petites communes, les difficultés rencontrées semblent à priori moindre. Ils souhaitent partager cette expérience pour qu'elle puisse s'étendre de façon à atteindre l'effet ultime, c'est-à-dire comme pour les générations d'aujourd'hui de dire « *ah bon dans ton temps on fumait dans les trains et dans les amphithéâtres* », aux générations de demain de dire « *ah bon dans votre temps on fumait dans les parcs publics* ».

La chargée de mission ajoute que les résultats des actions de prévention sont *visibles sur du long terme, les répercussions de ce qui a été fait aujourd'hui seront visibles dans 10 ou 20 ans*. Ce projet est innovant et représente le *début de beaucoup de choses*.

## Annexe 6 : Liste des parcs labélisés sans tabac concernés par l'arrêté municipal du 1er juillet 2018

Les parcs et le Centre administratif représentés en vert sont les 11 premiers lieux pourvus de signalétique. Les panneaux ont été posés en août 2018. Les 27 autres parcs de la ville ont été pourvus de signalétique en 2019.

PV	Libellé	Type	Ville	CP	Code Rue	Cumul m <sup>2</sup>
	<b>PARCS SANS TABAC_Phase JUILLET 2018</b>					
473	Place du Vieux Marché aux Vins	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	PCE DU VIEUX MARCHÉ AUX VINS	287,00
474	Square place Mathias Mérian	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	PCE MATHIAS MERIAN	532,00
80	Square de la Rotonde	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67200	RUE DE LA ROTONDE	1 259,00
1480	Jardin des Senteurs et du Toucher	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	RUE DU RHONE	1 382,00
6055	Parc de l'Etoile - Desserte bus	412 - Parcs	STRASBOURG	67100	PARC DE L'ETOILE	1 823,00
889	Square du Neufeld	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	SQ DU NEUFELD	1 909,00
671	Square de Chalampé	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	SQ DE CHALAMPE	2 059,00
673	Square de la Ménagerie	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	SQ DE LA MENAGERIE	2 435,00
888	Place du Bois de Rose	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	PCE DU BOIS DE ROSE	2 674,00
410	Square des Moulins	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	RUE DES MOULINS	2 695,00
324	Square du Président Allende	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	SQ DU PRESIDENT ALLENDE	3 070,00
2946	Parc Henri-Louis Kayser	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE BOECKLIN	3 461,00
409	Square Louise Weiss	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	QUAI DE LA PETITE FRANCE	3 685,00
2292	Square Reuss	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	AVE DU NEUHOF	3 904,00
2342	Square Caius Largennius	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67200	SQ CAIUS LARGENNIUS	4 171,00
125	Square Saint-Jean - Bibliothèque	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	QUAI SAINT- JEAN	4 427,00
744	Square du Krimmeri	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	AVE DE COLMAR	4 456,00
742	Place de l'île-de-France	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	PCE DE L'ILE- DE- FRANCE	6 096,00
621	Petit Contades	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE DES ARQUEBUSIERS	7 396,00
1533	Parc Bon Pasteur	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE FRANCOIS- XAVIER RICHTER	9 916,00
471	Jardin - Place de la République	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	PCE DE LA REPUBLIQUE	10 499,00
998	Parc de la Petite Orangerie	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE MELANIE	10 787,00
123	Square central - Place de Haguenu	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	RUE DE HAGUENAU	12 968,00
741	Parc du Bartischgut	412 - Parcs	STRASBOURG	67100	RUE DU RHONE	13 457,00
2267	Square de la peupleraie	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67100	RUE JOSEPH WEYDMANN	13 518,00
368	Square Tivoli	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67000	AVE SCHUTZENBERGER	15 027,00
184	Parc Albert Schweitzer - CREPS - Arboretum	412 - Parcs	STRASBOURG	67200	RUE DU SCHNOKELOCH	23 856,00
1117	Parc des Poteries	412 - Parcs	STRASBOURG	67200	AVE FRANCOIS MITTERRAND	31 377,00
620	Parc des Contades	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE RENE HIRSCHLER	48 932,00
738	Parc Schulmeister	412 - Parcs	STRASBOURG	67100	RUE DU RHIN TORTU	67 869,00
318	Parc de la Citadelle (01) Secteur centre et Est	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	QUAI DES BELGES	74 237,00
319	Parc de la Citadelle (02) Petit bastion	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE DE BOSTON	8 554,00
320	Parc de la Citadelle (03) Grand bastion	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE DE BOSTON	21 735,00
323	Parc de la Citadelle (04) Secteur Ouest	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	QUAI DES ALPES	34 899,00
6564	Parc du Heyritz	412 - Parcs	STRASBOURG	67100	PARC DU HEYRITZ	80 479,00
37	Parc de la Bergerie	412 - Parcs	STRASBOURG	67200	RUE DU RIETH	99 723,00
968	Parc de l'Orangerie - Nord	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	AVE DE L'EUROPE	101 463,00
983	Parc de l'Orangerie - Sud	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	PARC DE L'ORANGERIE	160 740,00
78	Parc et Jardins Familiaux des Glacis	411 - Jardins et squares	STRASBOURG	67200	CHEM DU GLACIS	168 762,00
649	Jardin des deux rives	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE DES CAVALIERS	235 779,00
997	Parc de Pourtalès	412 - Parcs	STRASBOURG	67000	RUE MELANIE	244 557,00
	Centre administratif					

## Annexe 7 : Questionnaire d'enquête auprès des usagers des parcs

La Ville de Strasbourg et le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer sont partenaires depuis 2018 dans le cadre du dispositif « PARC SANS TABAC ».

Nous vous invitons à répondre à cette enquête qui a pour but de recueillir votre avis et par la suite améliorer le dispositif. Celle-ci ne vous prendra pas plus de 5 minutes.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation à cette enquête.

Bien cordialement,

Le service Prévention du Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer.

PS : Pour toute question supplémentaire, veuillez adresser un mail à : [cd67@ligue-cancer.net](mailto:cd67@ligue-cancer.net)

### **Mentions légales :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer. Elles sont destinées au service de prévention du Comité du Bas-Rhin et aux tiers mandatés par le responsable des traitements à des fins de gestion interne et pour le suivi de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre du dispositif « PARC SANS TABAC » ainsi que pour la gestion de statistiques d'usage.

Le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer s'engage à ne pas transférer les données en dehors de l'Union Européenne. Ces données ne pourront faire l'objet d'un échange avec des tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le service de prévention du Comité du Bas-Rhin par mail : [cd67@ligue-cancer.net](mailto:cd67@ligue-cancer.net) ou par courrier adressé à : Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer au 21 Rue des Francs-Bourgeois, 67000 Strasbourg. En cas de difficulté vous pouvez aussi vous adresser au délégué à la protection des données : DPO de la Ligue Contre le Cancer, 14 Rue Corvisart – 75013 PARIS.

Les données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

1. \*Veuillez indiquer la date :

2. \*Veuillez indiquer l'heure :

3. \*Dans quel parc vous trouvez-vous ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Parc de la Bergerie   | <input type="checkbox"/> Parc de l'Orangerie  |
| <input type="checkbox"/> Parc de la Citadelle  | <input type="checkbox"/> Parc des Poteries    |
| <input type="checkbox"/> Parc du Contades      | <input type="checkbox"/> Parc de Pourtalès    |
| <input type="checkbox"/> Jardin des Deux rives | <input type="checkbox"/> Centre Administratif |
| <input type="checkbox"/> Parc du Heyritz       |   |

4. \*Vous êtes :

- Une femme
- Un homme
- Non-binaire
- Ne souhaite pas répondre

5. Quel âge avez-vous ?

### **Thème 1 : Le bien-être au sein des parcs**

6. \*Habituellement, pourquoi venez-vous dans les parcs de Strasbourg ?

- Détente / Loisir (Promenade – Lecture – Musique - Jeux – Discuter)
- Travail (pause déjeuner)
- Activité physique
- Enfants (Sortie avec les enfants / petits-enfants)
- Sans réponse
- Autre :

## Thème 2 : Connaissance du dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg

7. \*Connaissez-vous le dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui,

\*Par quels moyens avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?

- Visibilité de signalétique (panneau d'affichage dans un parc de la ville)
- Dans les médias (Presse – Radio – Télévision)
- Sur les réseaux sociaux
- Par le bouche à oreilles
- Autre :

\*Explication de la mesure :

Depuis le 1er juillet 2018, un arrêté municipal interdit la consommation de tabac dans tous les parcs de la ville de Strasbourg.

Suite à cet arrêté municipal, des panneaux ont été installés à l'entrée de chaque parc.

8. \*Avez-vous vu les panneaux « Parc sans tabac » à l'entrée du parc dans lequel vous vous trouvez ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

## Thème 3 : Opinion concernant le dispositif

9. \*Êtes-vous favorable au dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?

- Favorable
- Défavorable
- Sans opinion
- Ne se prononce pas

Si favorable, \*Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous favorable au dispositif « PARC SANS TABAC » ?

Consigne : Veuillez sélectionner 3 réponses maximum

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Pour la protection des enfants (fumée et contact avec les mégots)                   | <input type="checkbox"/> La fumée – la cigarette est dérangeante                  |
| <input type="checkbox"/> Pour la protection des jeunes à l'entrée dans la consommation tabagique (mimétisme) | <input type="checkbox"/> Pour soutenir les personnes qui veulent arrêter de fumer |
| <input type="checkbox"/> Pour la Santé   | <input type="checkbox"/> Je ne fume pas   |
| <input type="checkbox"/> Pour préserver l'environnement  | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas   |
| <input type="checkbox"/> Pour la propreté des parcs  | <input type="checkbox"/> Sans réponse   |
|  | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>                             |

\*Si défavorable, Pour quelle(s) raison(s) n'êtes-vous pas favorable au dispositif « PARC SANS TABAC » ?

Consigne : Veuillez sélectionner 2 réponses maximum

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> La fumée – la cigarette ne dérange pas les autres usagers | <input type="checkbox"/> La consommation de tabac est une liberté individuelle |
| <input type="checkbox"/> Il y a déjà assez d'espaces où il est interdit de fumer   | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas  |
|  | <input type="checkbox"/> Sans réponse  |
|  | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/>                          |

#### **Thème 4 : Respect de la mesure « Parc sans tabac »**

10. \*D'après vous, cette mesure « Parc sans tabac » est-elle respectée ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

11. Avez-vous des idées pour améliorer le dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?

#### **Thème 5 : Consommation de tabac**

12. \*Une dernière question, êtes-vous fumeur ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Oui – tabac
- Oui – cigarette électronique
- En cours de sevrage
- Non-fumeur
- Ne se prononce pas

#### **Commentaire(s)**

13. Avez-vous autre chose à ajouter ? (Remarques, questions ...)

Nous vous remercions de votre temps accordé à ce questionnaire.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez suivre ce lien : [https://www.ligue-cancer.net/article/52647\\_parc-sans-tabac-strasbourg](https://www.ligue-cancer.net/article/52647_parc-sans-tabac-strasbourg)

[« Cliquer pour commencer un nouveau questionnaire »](#)

\*Question obligatoire

## Annexe 8 : Synthèse questionnaire auprès des usagers des parcs

### **Rappel projet :**

Projet porté par le **Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer** en partenariat avec la **Ville de Strasbourg**.

**Arrêté municipal** interdisant la consommation de tabac dans les 36 parcs de la ville et le pourtour du centre administratif : **1 juillet 2018**.

**Des médiations** ont été réalisées en 2019 et 2020 auprès de 860 personnes afin de recueillir leur opinion sur le dispositif.

**90% des usagers des parcs étaient favorables à la mesure**

### Les parcs investigués :

Parc de la Bergerie  
Parc de la Citadelle  
Parc du Contades

Jardin des Deux rives  
Parc du Heyritz  
Parc de l'Orangerie

Parc des Poteries  
Parc de Pourtalès  
Centre Administratif

**Saisir les données d'enquête via le lien QR Code** ci-contre :

Si plusieurs personnes souhaitent répondre à l'enquête en même temps :

- Possibilité de réaliser la saisie avec l'« aide à la prise de note » en format papier – puis saisie,
- Possibilité de laisser la personne répondre au questionnaire elle-même en scannant le QR Code ci-contre.



**A la fin de votre session d'enquête dans un parc, notifier le nombre de « refus » à Lucie.**

### Exemple de présentation

Bonjour, je suis étudiant(e) en pharmacie et je réalise une enquête sur le projet des « PARCS SANS TABAC » de Strasbourg. Si vous êtes d'accord, j'aimerais vous poser quelques questions sur le sujet. Cela prendra moins de 5 minutes.

### Thématiques abordées

1. Le bien-être au sein des parcs
2. Connaissance du dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg
3. Opinion concernant le dispositif
4. Respect de la mesure « Parc sans tabac »
5. Consommation de tabac

✓ **Ne pas oublier de remercier la personne pour son temps.**

### Responsable Projet :

Noémie PONSIN – Chargée de prévention et infirmière tabacologue 07 50 59 45 01 – [noemie.ponsin@ligue-cancer.net](mailto:noemie.ponsin@ligue-cancer.net)

Annexe 9 : Questionnaire usagers des parcs de Strasbourg – Format papier 1 fiche = 1 personne

Indiquer	Date :	Heure :	Parc :
Personne :			
Sexe :	<input type="checkbox"/> Une femme <input type="checkbox"/> Un homme	<input type="checkbox"/> Non-binaire <input type="checkbox"/> Ne souhaite pas répondre	Age :
Habituellement, pourquoi venez-vous dans les parcs de Strasbourg ?	<input type="checkbox"/> Détente / Loisir (promenade, discuter ...) <input type="checkbox"/> Travail (pause déjeuner) <input type="checkbox"/> Activité physique	<input type="checkbox"/> Enfants (Sortie avec les enfants, petits-enfants) <input type="checkbox"/> Sans réponse <input type="checkbox"/> Autre :	
Connaissez-vous le dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas		
	<b>Si oui</b> , Par quels moyens avez-vous eu connaissance de ce dispositif ? <input type="checkbox"/> Visibilité de signalétique (panneaux ...) <input type="checkbox"/> Dans les médias <input type="checkbox"/> Sur les réseaux sociaux <input type="checkbox"/> Par le bouche à oreilles <input type="checkbox"/> Autre : ...	<b>Explication de la mesure :</b> Depuis le 1er juillet 2018, un arrêté municipal interdit la consommation de tabac dans tous les parcs de la ville de Strasbourg.  Suite à cet arrêté municipal, des panneaux ont été installés à l'entrée de chaque parc.	
Avez-vous vu les panneaux « Parc sans tabac » à l'entrée du parc dans lequel vous vous trouvez ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas	
Êtes-vous favorable au dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?	<input type="checkbox"/> <b>Favorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Défavorable</b>		<input type="checkbox"/> Sans opinion <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas
	<b>Si favorable</b> , Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous favorable au dispositif « PARC SANS TABAC » ? <input type="checkbox"/> Pour la protection des enfants <input type="checkbox"/> Pour la protection des jeunes à l'entrée dans la consommation tabagique <input type="checkbox"/> Pour la Santé <input type="checkbox"/> Pour préserver l'environnement <input type="checkbox"/> Pour la propreté des parcs <input type="checkbox"/> La fumée – la cigarette est dérangeante <input type="checkbox"/> Pour soutenir les personnes qui veulent arrêter de fumer <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Sans réponse <input type="checkbox"/> Autre :	<b>Si défavorable</b> , Pour quelle(s) raison(s) n'êtes-vous pas favorable au dispositif « PARC SANS TABAC » ? <input type="checkbox"/> La fumée – la cigarette ne dérange pas les autres usagés <input type="checkbox"/> Il y a déjà assez d'espaces où il est interdit de fumer <input type="checkbox"/> La consommation de tabac est une liberté individuelle <input type="checkbox"/> Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Sans réponse <input type="checkbox"/> Autre :	
D'après vous, cette mesure « Parc sans tabac » est-elle respectée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas		
Avez-vous des idées pour améliorer le dispositif « Parc sans tabac » à Strasbourg ?			
Une dernière question, êtes-vous fumeur ? (Si vous acceptez d'y répondre)	<input type="checkbox"/> Oui – tabac <input type="checkbox"/> Oui – cigarette électronique <input type="checkbox"/> En cours de sevrage	<input type="checkbox"/> Non-fumeur <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas	
Avez-vous autre chose à ajouter ?			
Merci pour votre temps.			

## Annexe 10 : Flyer « Parcs sans tabac »

Mise à jour : mars 2022



**Strasbourg**

**PARC SANS TABAC**

LA LIQUE CONTRE LE CANCER BAS-RHIN

Strasbourg.eu

Le label "Espace sans tabac" est créé par la Ligue contre le cancer. Toutes les informations réglementaires : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

**La ville de Strasbourg et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer sont partenaires dans la lutte contre le tabagisme.**

**Pourquoi lutter contre le tabac :**

- 75 000 personnes meurent à cause du tabac par an
- 25.5 % des français fument quotidiennement
- 200 000 jeunes commencent à fumer par an en France
- 13 / 14 ans est l'âge d'entrée dans le tabagisme
- 7 000 composés chimiques toxiques sont présents dans une cigarette
- 500 litres d'eau peuvent être pollués par un seul mégot

**Les Espaces sans tabac contribuent à :**

- Eviter l'entrée en tabagie des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- Faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable dans les espaces verts de la Ville
- Limiter l'exposition au tabagisme passif
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes

Plus un produit disparaît de notre environnement, moins il tend à être consommé.

Entre 2019 et 2020, 90% des usagers des Parcs de la ville de Strasbourg interrogés se déclarent favorables à l'interdiction de fumer dans l'ensemble des parcs de la ville. \*

\* D'après les médiations réalisées par le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer auprès de 859 personnes entre mai 2019 et septembre 2020.

Ne pas fumer sur le site public

mars 2022

## Annexe 11 : Protocole d'observation

Outil : [Grille d'observation non-participative](#) du comportement des usagers et de l'environnement dans les parcs sans tabac de Strasbourg

Grille d'observation à remplir lors de chaque intervention dans un parc sans tabac jusqu'à saturation des données.

Lien vers l'observation :

<http://limesurvey.ors-ge.org/index.php/246838?lang=fr>

1. Date :

2. Heure :

3. Lieu :

- Parc de la Bergerie
- Parc de la Citadelle
- Parc des Contades
- Jardin des Deux rives
- Parc du Heyritz

- Parc de l'Orangerie
- Parc des Poteries
- Parc de Pourtalès
- Centre Administratif



## RUBRIQUE : À L'ENTRÉE DU PARC

Précision : avant d'entrer dans le parc

Identification de l'entrée sur la cartographie du parc :

### La signalétique

4. Présence de panneau « Parc sans tabac »

- Oui
- Non

5. État

- État correct : panneau propre et non abimé
- État moyen : panneau abimé par l'usure (intempéries etc.)
- État dégradé : panneau abîmé visuellement = lisibilité atteinte

Commentaire :

### Présence de tabac à l'entrée du parc

6. Présence de mégots au sol

Précisions : → Dans un rayon de 2 mètres autour de soi

→ Regard de 360 degrés

- Non
- Un ou deux
- Moins d'une dizaine
- Plus d'une dizaine

Commentaire :

7. Présence de cendrier(s) ou poubelle(s) à l'entrée du parc

- Oui – poubelle(s)
- Oui – cendrier(s)
- Non

8. Présence de mégots dans les poubelles / les cendriers

- Non
- Un ou deux
- Moins d'une dizaine
- Plus d'une dizaine

Commentaire :

## RUBRIQUE : À L'INTÉRIEUR DU PARC

→ Je me ballade dans tout le parc pour avoir une vue globale

### Présence de tabac à l'intérieur du parc

9. État de propreté global du parc

Sale 1  2  3  4  5  Propre

Commentaire :

**10. Présence de mégot(s) au sol**

- Non
- Un ou deux
- Moins d'une dizaine
- Plus d'une dizaine

Commentaire :

**11. Personnes qui fument visibles dans le parc**

- Non
- Une
- Plusieurs (plus de deux)

Commentaire :

**11.1 Si une ou plusieurs personnes fument dans le parc**

- Personne(s) isolée(s)
- En groupe(s)
- A proximité d'autre(s) personne(s) non-fumeur(s) – enfant(s)

**12. Zone fumeuse existante dans ce parc**

- Oui
- Non

Commentaire :

Identifier les éléments de contexte (si des personnes fument – événements - rassemblements – météo ...) :

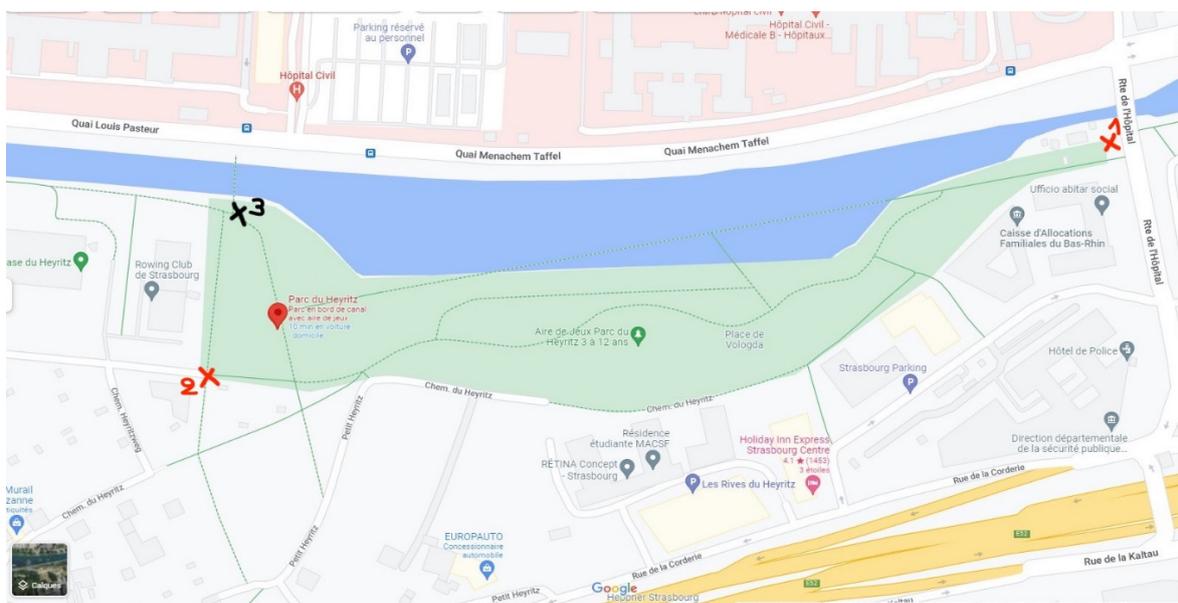
Annexe 12 : Journal de bord des interventions dans les parcs

DATE	PARCS	HORAIRES SUR PLACE	PERSONNES PRÉSENTES	Refus	Questionnaires aboutis	Total
04/03/2022 (Test)	<b>Parc du Heyritz</b>	16h00-17h00	Théo Lucie	0	3	3
07/03/2022	<b>Parc du Contades</b>	16h00-17h30	Théo Silas Lucie	1 1 1	21	23
09/03/2022	<b>Parc de l'Orangerie</b>	14h15-15h15	Théo (Pavillon Joséphine) Marion (Aire de Jeux Orangerie Zoo) Lucie (Les promenades de l'Orangerie-étang)	3 3 1	28	35
10/03/2022	<b>Parc du Heyritz</b>	16h00-17h00	Théo Silas Lucie	1 1 0	12	13
	<b>Centre administratif</b>		Lucie	0	2	2
15/03/2022	<b>Centre administratif</b>	13h00-14h00	Sur le pourtour du CA : Théo Silas Marion Entrée du CA : Lucie	1 7 1	12	20
16/03/2022	<b>Jardin des deux rives</b>	15h00-16h30	Théo Marion Lucie	0 2 2	17	21
17/03/2022	<b>Parc de la Citadelle</b>	16h00-17h00	Théo Lucie	1 1	14	16
24/03/2022	<b>Parc de la Bergerie</b>	16h00-17h00	Théo Lucie	0 4	20	24
26/03/2022	<b>Parc de Pourtalès</b>	14h00-15h30	Lucie Marion	4 1	23	28
11/04/2022	<b>Parc des Poteries</b>	14H00-15H00	Lucie Camille (assistante communication) pour prendre des photos	0	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>9 parcs</b>	11H30	5 intervenants	35	152	<b>188</b>

Annexe 13 : Répertoire de la présence de signalétique aux entrées des parcs

<p><b><u>Parc du Contades</u></b></p> <p>1 : état correct 2 : état correct 3 : absent 4 : absent 5 : absent 6 : absent 7 : état correct 8 : état dégradé (TAG)</p>	<p><b><u>Parc de l'Orangerie</u></b></p> <p>1 : absent 2 : état correct 3 : absent 4 : absent 5 : absent 6 : état correct 7 : état correct 8 : état moyen (usure)</p>	<p><b><u>Parc du Heyritz</u></b></p> <p>1 : état correct 2 : absent 3 : état correct</p>
<p><b><u>Centre administratif</u></b></p> <p>1 : absent 2 : état dégradé (poteau et panneau au sol) 3 : état correct 4 : état moyen : abîmé et non visible par travaux (L'entrée principale du Centre administratif est fermée pour travaux)</p>	<p><b><u>Jardin des Deux Rives</u></b></p> <p>1 : état correct, caché derrière les ronces grimpant au grillage 2 : état correct 3 : absent 4 : absent 5 : absent 6 : absent 7 : Panneau « Espace Sans Tabac » état correct (Passage du pont pour aller dans le parc en Allemagne)</p>	<p><b><u>Parc de la Citadelle</u></b></p> <p>1 : état correct (situé à l'intérieur du parc) 2 : absent 3 : absent 4 : absent 5 : état correct 6 : absent 7 : absent 8 : absent 9 : état correct</p>
<p><b><u>Parc de la Bergerie</u></b></p> <p>1 : absent 2 : absent 3 : absent 4 : absent 5 : absent 6 : état dégradé (écriture sur le panneau) 7 : état dégradé (stickers sur le panneau)</p>	<p><b><u>Parc de Pourtalès</u></b></p> <p>1 : absent 2 : absent 3 : absent 4 : absent</p>	<p><b><u>Parc des Poteries</u></b></p> <p>1 : absent 2 : absent 3 : absent 4 : absent 5 : absent 6 : absent</p>

Annexe 14 : Cartographie de la présence de signalétique exemple du Parc du Heyritz



Légende : X entrée pourvue d'un panneau

## Annexe 15 : Améliorations citées par les usagers

Améliorations	Nombre	Commentaires
Augmentation de la signalétique	11	« En plusieurs langue », « ville avec beaucoup d'étrangers », « des panneaux plus grands », « mettre des panneaux à l'intérieur des parcs pour rappel »
Contrôle par les agents des parcs, agents de police (surveillance, sensibilisation)	8	« Non coercitive »,
Amende	1	« Ce n'est pas évident de changer les mentalités des gens, il faut des règles et des contrôles sinon ils ne respectent pas »
Prévention	6	« Faire un jeu ludique aux entrées des parcs pour sensibiliser et motiver à arrêter de fumer, des trous sur un panneau où on jetterait notre mégot dedans », « Alerter sur le tabagisme passif notamment auprès des enfants », « des témoignages », « médiations », « Aux médecins à faire pression, aux personnes qui soignent les malades » pour cette personne, les patients écoutent davantage leur médecin « il a les connaissances », « slogans à la télévision », « Informer concrètement sur ce que cause le mégot, c'est un geste simple mais cause la pollution, percuter plus la population que sanctionner »
Communication (publicité, réseaux sociaux)	5	Pour un usager du Centre administratif « Faire un courriel pour les informer car ne semblent pas respecter » (les agents de la collectivité), « Afficher des phrases sur le sujet mais pas comme les paquets de cigarette, plutôt sous forme de poésie, qui attire l'attention » à l'entrée des parcs, de manière à attirer l'attention
Mettre des poubelles et/ou des cendriers à l'entrée du parc	4	« Il n'y a pas de poubelles », « Il n'y a pas de cendriers », « Mettre des cendriers aux abords de tous les lieux publics »
Délimiter une zone fumeur dans les parcs	4	
Amélioration citoyenne	3	« C'est la responsabilité de chacun », « Ne pas avoir de paquets de cigarettes sur soi », « Ça passe par l'éducation déjà, l'école et par la suite adulte, le respect des autres, de la nature et des lois »
Intervention de médiateurs	2	
Laisser une certaine liberté	1	« Appliquer des horaires certains jours et week-end »
Ne plus commercialiser le tabac	1	« c'est radical je sais mais pour moi il n'y a pas d'autres moyens »

## Annexe 16 : Questionnaire auprès des agents de la collectivité (juin 2022)

Que pensez-vous des « Parcs sans tabac » ?

La Ville de Strasbourg et le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer sont partenaires depuis 2018 dans le cadre du projet « Parc sans tabac », qui vise à dénormaliser le tabac dans les parcs publics de la ville. Nous vous invitons à répondre à cette enquête qui a pour but de recueillir votre avis et par la suite améliorer le projet. Ce questionnaire est **anonyme** et vous prendra moins de 5 minutes.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation à cette enquête.

Bien cordialement,

Le service Prévention du Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer.

**PS :** Pour toute question supplémentaire, veuillez adresser un mail à : [cd67@ligue-cancer.net](mailto:cd67@ligue-cancer.net)

**Mentions légales :** [...]

### **Thème 1 : Présentation**

14. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme
- Non-binaire
- Ne souhaite pas répondre

15. Quel âge avez-vous ? (Non obligatoire)

- ...

16. Quelle est votre profession ?

- Ouvrier·ère
- Employé·ée
- Technicien·ne
- Agent·e de maîtrise
- Cadre
- Stagiaire
- Ne souhaite pas répondre

### **Thème 2 : Connaissance de la mesure « Parc sans tabac » à Strasbourg**

17. Connaissez-vous la mesure « Parc sans tabac » à Strasbourg ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui,

Par quels moyens avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?

- Visibilité de signalétique (panneau d'affichage dans un parc de la ville)
- Dans les médias (presse – radio – télévision)
- Sur les réseaux sociaux
- Totems
- Magazine interne « Tribune »
- Note de service
- Par le bouche à oreilles
- Autre : ...

Explication de la mesure : Depuis le 1er juillet 2018, un arrêté municipal interdit la consommation de tabac dans tous les parcs de la ville de Strasbourg. Le pourtour du Centre administratif est également concerné par cette labellisation via le label « Espace sans tabac ».

Suite à cet arrêté municipal, des panneaux « Parc sans tabac » et « Espace sans tabac » ont été installés.

18. Avez-vous vu les panneaux « Espace sans tabac » situés aux abords du Centre administratif ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

### **Thème 3 : Opinion concernant le dispositif**

19. Êtes-vous favorable à la mesure « Parc sans tabac » ?

- Favorable
- Défavorable
- Sans opinion
- Ne se prononce pas

Si favorable, Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous favorable à la mesure « Parc sans tabac » ?

Consigne : Veuillez sélectionner 3 réponses maximum

- Pour la Santé
- Pour préserver l'environnement
- Pour la propreté des espaces publics
- La fumée – la cigarette est dérangeante
- Pour la protection des enfants (fumée et contact avec les mégots)
- Pour la protection des jeunes à l'entrée dans la consommation tabagique (mimétisme)
- Pour soutenir les personnes qui veulent arrêter de fumer
- Je ne fume pas
- Je ne sais pas
- Sans réponse
- Autre : ...

Si défavorable, Pour quelle(s) raison(s) n'êtes-vous pas favorable à la mesure « Parc sans tabac »?

Consigne : Veuillez sélectionner 2 réponses maximum

- Le tabac – la fumée – ne dérange pas les autres usagers
- Il y a assez d'espaces où il est interdit de fumer
- La consommation de tabac est une liberté individuelle
- Je ne sais pas
- Sans réponse
- Autre : ...

20. Dans le cadre de la mesure « Parcs sans tabac », les cendriers du centre administratif ont été déplacés, est-ce que leur nouvelle place vous convient ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Pour quelles raisons ? (Non obligatoire)

21. Selon vous, les agents de la collectivité de Strasbourg respectent-ils l'interdiction de fumer aux abords de l'entrée du Centre administratif ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

22. Avez-vous des idées pour améliorer la mesure « Espace sans tabac » aux abords du Centre administratif ? (Non obligatoire)

### **Thème 5 : Aide au sevrage tabagique**

23. De septembre 2018 à décembre 2020, une aide au sevrage tabagique a été proposée gratuitement aux agents-es de la collectivité sur le temps de travail, au sein du centre administratif.

Avez-vous eu connaissance de cette action ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Ne se prononce pas

Si oui, Par quel(s) moyen(s) avez-vous eu connaissance de cette action ?

- Note de service
- Intranet de la ville
- Bouche à oreilles
- Je ne sais plus
- Autre ...

### **Thème 6 : Consommation de tabac**

24. Êtes-vous fumeur-euse ?

- Oui – tabac
- Oui – cigarette électronique
- En cours de sevrage
- Non-fumeur
- Ne souhaite pas répondre

25. Si oui-tabac \_ oui-cigarette électronique \_ en cours de sevrage

Seriez-vous intéressé·ée si cette action d'accompagnement au sevrage tabagique était à nouveau proposée ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

### **Commentaire**

26. Avez-vous autre chose à ajouter ? (Remarques, questions ...)

Nous vous remercions de votre temps accordé à ce questionnaire.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez suivre ce lien : <https://www.ligue-cancer.net/article/52647-parcs-sans-tabac-strasbourg>

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur demande auprès du service Santé et autonomie de la ville de Strasbourg.

Annexe 17 : Questionnaire de satisfaction étudiants en service sanitaire

- **Formation**

Thème	Utilité / Pertinence	Compréhension
Présentation du projet « Parcs sans tabac » de 2018-2020	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu
Apports théoriques sur le tabac	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu
Apports théoriques sur la dénormalisation du tabac	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu
Présentation de l'outil de recueil de données	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu
Mise en situation	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu	<input type="checkbox"/> Énormément <input type="checkbox"/> Beaucoup <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Très peu

1. Avez-vous acquis des connaissances suite à la formation ?

- Oui
- Non

2. Est-ce que la durée de formation de 3h30 était suffisante selon vous ?

- Oui
- Non

Pour quelles raisons :

3. De manière générale, la formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

- Oui
- Non

Pour quelles raisons :

- **Organisation des interventions**

4. Est que la modalité d'organisation de planning via Doodle puis par mail vous a convenu ?

- Oui
- Non
- Pour quelles raisons :

- **Interventions sur le terrain**

5. Globalement, comment vous êtes-vous sentis pendant les interventions sur les terrains ?

- Tout à fait à l'aise
- A l'aise
- Plutôt à l'aise
- Pas du tout à l'aise

Pour quelles raisons :

6. Avez-vous rencontré des difficultés particulières durant la réalisation des enquêtes de terrain ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

7. Avez-vous développé et acquis des compétences suites aux interventions sur les terrains ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

- **Points d'amélioration de la formation :**

8. D'une manière globale, êtes-vous satisfait de votre service sanitaire au sein de la Ligue ?

- Satisfait
- Plutôt satisfait
- Assez satisfait
- Insatisfait

Pour quelles raisons :

9. Recommanderiez-vous la Ligue pour la réalisation du service sanitaire ?

- Oui
- Non

Pour quelles raisons :

## RÉSUMÉ :

Le tabac est un des premiers facteurs de risque évitable de cancer. En région Grand-Est, le tabagisme quotidien était de 30,1% en 2017 tandis que la moyenne nationale était de 26,9%. Le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer est fortement engagé dans la lutte contre le tabagisme et a porté le projet « Dénormaliser le tabac dans les espaces publics : les parcs sans tabac à Strasbourg » de 2018 à 2020.

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact des actions de dénormalisation du tabac mises en œuvre dans ce projet. Le livrable final repose sur la rédaction d'un rapport de recommandations visant à poursuivre la dénormalisation du tabac dans les parcs publics de la ville.

La problématique identifiée est ainsi : est-ce que les actions mises en œuvre ont favorisé la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg et comment poursuivre la dénormalisation du tabac dans les parcs de Strasbourg de manière efficace ?

La méthodologie mise en œuvre porte sur la réalisation d'une investigation interne, la volonté d'interroger les acteurs principaux du projet et les usagers des parcs qui sont les cibles directes.

Les résultats ont permis de repérer les leviers et les freins rencontrés dans la réalisation des actions de dénormalisation et d'envisager les perspectives d'amélioration pour favoriser la démarche de dénormalisation du tabac dans les parcs.

Les actions d'information et de sensibilisation du projet ne représentent qu'une petite partie parmi celles initiées en France et dans le monde. Le tabagisme est encore fortement présent dans les sociétés, les actions de dénormalisation du tabac doivent se poursuivre.

**MOTS-CLES :** santé publique – prévention – facteur de risque – tabagisme – Ligue contre le cancer

## ABSTRACT :

Tobacco is one of the leading preventable risk factor for cancer. In the Grand-Est region, daily smoking was 30.1% in 2017 while the national average was 26.9%. The Bas-Rhin Committee of the League against Cancer is strongly committed to the fight against smoking and has carried the project "Denormalizing tobacco in public spaces: tobacco-free parks in Strasbourg" from 2018 to 2020.

The objective of this study is to evaluate the impact of the tobacco denormalization efforts implemented in this project. The final deliverable is a report with recommendations for further tobacco denormalization in the city's public parks.

The issue identified is: did the actions implemented promote the denormalization of smoking in Strasbourg's parks and how to pursue tobacco denormalization in Strasbourg's parks in an effective manner ?

The method used is based on an internal investigation, the desire to interview the main actors of the project and the users of the parks that are the direct targets.

The results made it possible to identify the levers and obstacles encountered in the implementation of denormalization actions and to consider the perspectives of improvement to support the tobacco denormalization process in parks.

The actions of information and sensitization of the project represent only a small part among those initiated in France and in the world. Tobacco use is still very present in society, tobacco denormalization initiatives must be pursued.

**KEYWORDS :** public health - prevention - risk factor - smoking - League Against Cancer